

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 48 (1984)
Heft: 191-192

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTE RENDUS

REVUES, ACTES DE COLLOQUES, RECUEILS D'ÉTUDES

CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE, Unité de linguistique française, Faculté des Lettres, Université de Genève, n° 5 (1983).

Ce numéro 5 des *Cahiers de linguistique française* est comme les précédents entièrement consacré à la pragmatique. Il rassemble en effet, à une exception près, celle de la contribution de D. Franck remplacée par un article de C. Sirdar-Iskandar, toutes les communications présentées au 2^e Colloque de pragmatique de Genève qui a eu lieu les 7, 8 et 9 mars 1983.

Comme l'indique le titre *Connecteurs pragmatiques et structure du discours*, l'objet principal de ce colloque était d'étudier de façon approfondie et sous différents angles théoriques les connecteurs pragmatiques traités depuis une dizaine d'années déjà dans le cadre de la théorie de l'argumentation de O. Ducrot et J. C. Anscombe et dont le rôle conversationnel a été à date plus récente mis en évidence dans les recherches de l'équipe de E. Roulet (voir en particulier le n° 44 des *Etudes de linguistique appliquée*, 1981, *L'analyse des conversations authentiques*).

Les interventions se laissent diviser en trois groupes, selon leur théorie de rattachement. Il y a ainsi un ensemble de travaux qui s'inscrivent dans la théorie de l'argumentation, d'autres qui se réclament d'une approche conversationnelle et enfin un groupe de « francs-tireurs » qui ouvrent la voie à des descriptions concurrentes.

Dans le premier groupe se placent les travaux de O. Ducrot (*Opérateurs argumentatifs et visée argumentative*), J. C. Anscombe (*POUR AUTANT, POURTANT (et COMMENT) : à petites causes, grands effets*), F. Letoublon (*POURTANT, CEPENDANT, QUOIQUE, BIEN QUE : Dérivation des expressions de l'opposition et de la concession*) et C. Sirdar-Iskandar (*VOYONS !*). L'article de O. Ducrot est sans aucun doute le plus important du point de vue théorique, car l'auteur y continue le travail de modification et d'ajustement théorique entrepris dans les Cahiers n° 4 et « accéléré » dans l'ouvrage *L'argumentation dans la langue* (1983) écrit en collaboration avec J. C. Anscombe. Il propose cette fois-ci une reformulation de la notion de visée argumentative et une

division des marqueurs argumentatifs en connecteurs argumentatifs et opérateurs argumentatifs. En ce qui concerne la première, on dira dorénavant qu'un énoncé comporte une ou plusieurs visées argumentatives s'il « présente certains des éléments sémantiques qu'il contient comme susceptibles, selon leurs énonciateurs, de faire admettre, en suivant un trajet déterminé, telles ou telles conclusions » (p. 7). Quant à la distinction entre connecteurs argumentatifs et opérateurs argumentatifs, elle vise à mettre en relief le domaine d'application des mots argumentatifs. Les connecteurs argumentatifs sont « des signes qui peuvent servir à relier deux ou plusieurs énoncés, en assignant à chacun un rôle particulier dans une stratégie argumentative unique » (p. 9). Les opérateurs argumentatifs ont eux, « pour champ d'application, un énoncé unique ou plus exactement, la phrase (entité de langue) réalisée par cet énoncé » (p. 9). Dans la première catégorie, on trouve des marqueurs comme *mais* et *donc*, dans la seconde des marqueurs comme *presque*.

A l'aide des notions de dérivation illocutoire, de délocutivité et de polyphonie, J. C. Anscombe présente une description sémantique et pragmatique de *pour autant* et de *pourtant*. F. Letoublon se penche sur la dérivation, en diachronie, des connecteurs de concession et d'opposition. C. Sirkar-Iskandar clôt cette série argumentative avec une intéressante étude de l'interjection *Voyons !*.

Dans le second groupe d'interventions, les études de J. Moeschler (*Contraintes structurelles et contraintes d'enchaînement dans la description des connecteurs concessifs en conversation*), C. Rubattel (*Sur la position et le cumul des connecteurs pragmatiques : syntaxe et forme logique des adverbiaux*), M. Schelling (*Remarques sur le rôle de quelques connecteurs (DONC, ALORS, FINALEMENT, AU FOND) dans les enchaînements en dialogue*) et A. Zenone (*La consécution sans contradiction : DONC, PAR CONSEQUENT, ALORS, AINSI, AUSSI*) apportent de précieux éclaircissements sur la distribution des connecteurs adverbiaux (C. Rubattel) et sur le fonctionnement des connecteurs concessifs (J. Moeschler), conclusifs (M. Schelling) et consécutifs (A. Zenone).

La troisième série d'exposés ouvre la voie à de nouveaux champs de recherches. A. Berrendonner (« *Connecteurs pragmatiques* » et *anaphore*) propose de voir dans les connecteurs pragmatiques un cas particulier d'anaphoriques. J. Jayez (*Games, Frames, and French cognitive Adverbs*) « s'amuse » à décrire *presque* dans le cadre d'une sémantique des jeux. N. Danjou-Flaux (*AU CONTRAIRE, connecteur adversatif*) démontre par une analyse minutieuse et convaincante que « la pragmatique n'a pas intérêt (...) à se replier sur elle-même ». Les contributions de la sémantique et de la morphologie sont indispensables. « Les mots du discours, conclut-elle, sont aussi des mots de la langue » (p. 303). E. Gülich et T. Kotschi (*Les marqueurs de la reformulation paraphrastique*) terminent ce cahier avec l'examen des expressions qui servent à marquer une relation de paraphrase entre deux discours.

Georges KLEIBER

Géolinguistique, bulletin du Centre de Dialectologie, Université des Langues et Lettres de Grenoble, vol. I, 1984, 157 pages.

Voici une nouvelle revue qui, contrairement à beaucoup d'autres, nées, ces derniers temps, dans diverses universités (chacune, ou presque, veut en avoir une, sinon plusieurs, sans que, généralement, la science y gagne), est une publication sérieuse, d'un niveau scientifique incontestable, ouverte non seulement aux chercheurs locaux du Centre de Dialectologie de Grenoble, mais à tous les romanistes travaillant dans le domaine de la géographie linguistique. Elle est dirigée par notre confrère Gaston Tuaillet qui a d'ailleurs pris, par d'importantes contributions, une part considérable à l'élaboration du premier fascicule.

Ce fascicule contient sept études portant sur les désignations (1), dans les parlers romans, de la fourmi, de la fourmilière, du poisson (toutes les trois par G. Tuaillet), du papillon (par Michel Contini), de la grenouille et du crapaud (par G. Tuaillet et R. Stiers) et de l'hirondelle (par A. M. Martins et G. Vitorino). Accompagnées d'une trentaine de cartes, elles représentent une partie des dossiers examinés, en septembre 1983, à la réunion du département roman de l'*Atlas Linguarum Europae*, tenue au Centre de Linguistique de Lisbonne (v. p. 1 de la Préface).

Certes, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur la raison d'être et l'intérêt d'un « rassemblement de données dialectales sur l'ensemble du continent européen », sur les conséquences qu'auront pour l'œuvre les divergences méthodologiques entre les enquêtes effectuées et à effectuer dans différents pays et les différences entre les époques de ces cueillettes de matériaux, de même que sur la manière dont on pourra combler, de l'Atlantique à l'Oural et du Nord de la Scandinavie à la Méditerranée, les nombreuses lacunes dans la documentation, enfin sur la durée même de cette dernière opération. Mais le projet d'un atlas linguistique de la Romania, élaboré dans la tradition des travaux classiques de Gerhard Rohlfs (2) et allant au fond des choses — je veux dire dans tous les détails qu'offrent les dialectes — ne peut qu'être accueilli avec sympathie et approbation, comme une très heureuse entreprise. La première carte, en tête du fascicule que j'ai sous les yeux (p. 5), représente la répartition des neuf centres de recherche, du Portugal à la Roumanie, qui participent à cette entreprise :

(1) *désignatif* en fonction de substantif, pp. 123, 129, néologisme inutile, est à éviter ; l'adjectif lui-même est rare, v. TLF 6, 1280a, ou GLLF 1259c, qui ignorent le substantif.

(2) V. surtout sa *Romanische Sprachgeographie*, 1971, avec 100 cartes. On s'étonnera que le nom de ce grand prédecesseur du projet du département roman de l'ALE ne soit pas mentionné dans la préface.

Lisbonne - Madrid - Barcelone - Liège - Grenoble - Neuchâtel - Turin - Padou - Bucarest.

Quelques remarques de détail au hasard des notes que j'ai prises en lisant ce fascicule. — Pp. 19-23 : comme Ernest Schüle et Gerold Hilty (*Colloque de dialectologie francoprovençale* [1969], Neuchâtel, 1971, 39 et 48), G. Tuaillet refuse la double étymologie, burgonde d'un côté et gotique de l'autre, établie par Wartburg pour la famille *maze* « fourmi » dans une aire qui s'étend, depuis la ligne de la basse Saône et du Rhône moyen vers l'Ouest, sur le Lyonnais et le Forez et, au-delà, sur le Velay, l'Auvergne, le Bourbonnais et le Berry (*Fragmentation*, trad. fr., 1967, p. 86, n° 32, et FEW 15, 1, 5b), mais sa supposition qu'on pourrait y voir un substrat pré-latin ne paraît pas plus convaincante, car elle est plus difficile encore à démontrer. — P. 26 : pour *blonde* au sens de « bonne amie, maîtresse, jeune fille recherchée en mariage », relevé dans de très nombreuses régions (de même l'expression dauph. *aller à la blonde* et berr. *blonder* v.a. « courtiser une jeune fille »), on peut renvoyer au FEW 15, 1, 170b. — P. 46 : à propos de la collision homonymique de *piscem* > *peis, pois*, et *pisum* > *peis, pois*, il y a lieu de citer aussi le FEW 8, 586b. — P. 48 : en espagnol, la distinction entre *pez* « poisson vivant » et *pescado* « poisson hors de l'eau », qui est une innovation propre au castillan, remonte à Berceo, ca. 1220 - ca. 1250 (DECH 4, 512b-513a), et il n'est pas certain que, dans les aires (qui ne sont d'ailleurs pas tout à fait marginales) où la carte indique *pescado* au sens de « poisson vivant » (d'après quelle source de renseignements ?), ce sens soit hérité du moyen âge : *pescado* vient du lat. *piscatus, -ūs* « *pesca* », « *colectivo de lo pescado* » (DECH, l.c.), et si en castillan, il a pris le sens qu'on sait et qui est très proche du sens latin « *pesca, pêche* », dans d'autres régions n'aurait-on pu retenir au contraire l'aspect mouvant du « *colectivo de lo pescado* » dans le filet tiré de l'eau, d'où « poisson [encore] vivant » ? ; aj. *pesca* au sens de « *pescado* » dans le Léonais et dans la région de Salamanque (DECH, l.c.). — P. 55 : *farfaile* « papillon », qui ne remonte pas à l'ancien français, n'est attesté qu'en 1556, v. Gdf 3, 723c (à consulter à la place du *Lexique de l'anc. fr.*). — P. 98 : l'explication du *g-* initial de *grenouille* pour *renouille*, suggérée par H. Meier, n'est pas impossible, mais un rappel précis de celle de Wartburg s'impose : « das *g-* ist angetreten unter dem einfluss der schallnachahmenden wörter, die mit *gr-* beginnen und von denen schon das lt. mehrere hat, so *graccitare* 'schnattern (von der gans)', *graculus* 'dohle' usw. (s. Walde-Hofm. 1, 615 ; SchuchBerb 28) » (FEW 10, 60b ; v. aussi BlWtbg⁵) ; on a vu à tort, dans cette explication, une « *Kreuzungserklärung* » ou une « *contamination* » par d'autres mots au niveau du français seulement, tandis que, dans l'esprit de Wartburg, *gr-* pour *r-* était, me semble-t-il, un phénomène ancien de création imitative, onomatopéique, et c'est en gros à une conclusion semblable, mais au niveau des langues les plus diverses, qu'est aussi arrivé G. Rohlfs (*RLiR* 31, 1967, p. 79) ; l'avis de ce dernier n'est pas non plus à négliger, ni à prendre à la légère (H. Meier, *Mél. R. Lejeune*, pp. 1646-47). — P. 130 : le rappel de l'explication que Wartburg donne des transformations morphologiques de *hirundo, -ine* est confus ; Wartburg dit claire-

ment que *hirundine* > **hirundina*, tandis que *hirundo* > **hirunda* ou **harunda* (FEW 4, 436a), et quant à la question de savoir si le piém. *rondula* vient directement de *-ine* ou par l'intermédiaire de *-ina*, c'est secondaire.

Ce rapide commentaire ne diminue en rien la valeur de l'ensemble des travaux publiés dans ce premier fascicule de *Géolinguistique*. Il faut souhaiter bonne chance et longue vie à cette nouvelle revue, sympathique et indispensable aux romanistes. Mais souhaitons aussi qu'au lieu d'avoir recours à la dactylographie sans justification du côté droit (dactylographie d'ailleurs très consciencieuse) et à la polycopie, par les moyens du bord, sur des feuillets détachables qui se disloquent rapidement, l'Université de Grenoble donne à cette revue une présentation et une impression plus dignes de son contenu. Ce sera naturellement plus coûteux, et il est vrai que les universités françaises dépensent maintenant leurs importants crédits autrement . . .

Georges STRAKA

Dialectology, publié par H. Goebel. *Quantitative Linguistics*, vol. 21, Bochum, Studienverlag Dr. N. Brockmeyer, 1984, 336 pages.

Les contributions au volume de dialectologie paraissant dans la collection de linguistique quantitative de Bochum, ont été rassemblées par H. Goebel, qui écrit aussi l'introduction:

Les deux premiers travaux sont d'ordre bibliographique. M. Cortelazzo recense vingt-deux études de dialectologie italienne, échelonnées de 1948 à 1983, et consacre à chacune d'elles un commentaire suffisant pour en assurer la compréhension. Certaines d'entre elles, cependant, nous semblent relever de la stylistique plutôt que de la dialectologie, par exemple l'étude des fréquences d'emploi dans les sonnets de G.G. Belli. L'autre travail bibliographique porte sur le domaine de l'anglais.

Nous passons maintenant aux articles de recherche originale.

D'abord la « contribution à la méthodologie de la linguistique des aires » de G. Altmann. Pour éclairer la succession des sujets d'intérêt qui s'offrent au linguiste (« quelque chose », « comment », « pourquoi ») l'auteur veut introduire la loi binomiale. « Considérons, dit-il, deux langues voisines A et B. Dans la langue A nous relevons un échantillonnage aléatoire ou systématique de traits, c'est-à-dire nous choisissons un nombre de traits, *sans vérifier préalablement s'ils figurent aussi dans la langue B*. On prélèverait cet échantillonnage sur un inventaire élaboré à l'avance. Puisque dans l'inventaire nous avons seulement des traits de A, la probabilité pour que le trait x_A figure dans l'inventaire de A est $P(x_A)$, tel que $P(x_A) = 1$. Ce trait peut, avec une égale probabilité, figurer ou manquer dans B ; donc $p(x_B) = 1/2$ ». Cette conclusion, qui sert de prémissse

à l'ensemble du raisonnement ultérieur, nous semble risquée. Prenons le cas d'un trait lexical, en espagnol par exemple. L'espagnol présente des héritiers de *uacca* ou de *caballu* ; la probabilité de retrouver ce même étymon chez son voisin occidental, le portugais, ou son voisin oriental, le catalan, est largement supérieure à 1/2. Au contraire, la probabilité de le retrouver chez son voisin septentrional, le basque, est extrêmement faible. En aucun des cas il n'y a « égale probabilité » de présence ou d'absence du trait. Le mathématicien, dans un souci de généralisation, considère comme équivalentes toutes les limites linguistiques, ce à quoi le linguiste ne peut souscrire.

L. Balmayer applique à son atlas linguistique du montpelliérain la méthode de l'indice relatif moyen de cohérence. Pour chaque point, il détermine le pourcentage moyen des traits qui sont communs avec les autres points de l'atlas. Cet indice est supérieur à la moyenne dans toutes les anciennes possessions montpelliéraines de la Couronne d'Aragon, inférieur à l'extérieur de celles-ci. Une seule exception : le point 19, Adissan, très voisin de la frontière occidentale des seigneuries. Certes, sur la carte qui figure dans son ouvrage, l'historien Lecoy de la Marche place Adissan à l'intérieur des seigneuries ; mais ce même village n'apparaît pas dans la liste jointe au procès-verbal de saisie. Le linguiste rectifierait-il une erreur cartographique de l'historien ?

C'est la méthode de l'indice général d'identité que G. Costa met au service de la synchronie et de la diachronie pour comparer les données de l'Atlas Sacaze et de l'A.L.P.O. dans la zone d'investigation où ils coïncident. On évalue le pourcentage de traits, communs à chaque point d'enquête et à un point-repère arbitrairement choisi. G. Costa fait trois séries d'études avec un point-repère narbonnais, un point-repère cerdan et un point-repère roussillonnais. Dans tous les cas, le trait dominant est l'existence de la frontière catalano-occitane.

Afin de jeter des « Regards quantitatifs sur les variations régionales en ancien français », A. Dees adopte l'avis des chercheurs qui privilégièrent les chartes par rapport aux textes littéraires. Le dépouillement de 3.300 chartes originales lui a permis d'élaborer un « Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du XIII^e siècle » portant sur 268 phénomènes linguistiques avec un réseau de 28 points régionaux, qui représentent en fait 85 points géographiques. Pour déterminer l'origine d'un texte littéraire, on recherche le point de l'atlas avec lequel il offre le plus de concordances, quant à la fréquence des divers phénomènes linguistiques envisagés. L'auteur donne deux exemples d'application : les « Sermons de Maurice de Sully » ont été écrits à La Rochelle ; la « Vie du pape Saint Grégoire » a été transcrise et adaptée à La Rochelle d'après un texte wallon plus ancien. Les résultats de cette méthode sont impressionnants.

Dans « L'Europe en ligne droite », H. Guiter montre que la représentation de la distance lexicale en fonction de la distance spatiale, dont les recherches

de J. Séguy sur le domaine roman avaient établi l'obéissance à une loi logarithmique, continue à obéir à une loi du même ordre lorsqu'on sort du domaine roman : sur le trajet Lisbonne-Helsinki, l'excellent accord entre les points expérimentaux et une somme de fonctions logarithme se traduit par la valeur 0,998 du coefficient de corrélation de Bravais-Pearson.

A une douzaine d'occasions, nous avons rendu compte, dans la R.L.R., de publications de W. Mańczak, qui faisaient intervenir la thèse du « Développement phonétique irrégulier dû à la fréquence ». Nous avons toujours déclaré avec preuves à l'appui, que notre conviction n'était pas emportée. L'auteur revient sur ce sujet sans nous convaincre davantage. Si des abréviations comme « métro » ou « fac » peuvent être citées comme exemples de réductions, à plus forte raison devrait-on alléguer des sigles tels que « radar » ou « laser ». Mais quel rôle joue la phonétique dans ces cas ?

La contribution de D. Philips (qui nous attribue indûment un enseignement à l'Université de Perpignan), « Dialectométrie automatique », est la suite d'un long cheminement. Déjà, au congrès d'Etudes Pyrénées de 1974, il présentait le projet de sa thèse de 3^e cycle sur « Balaguères, Bethmale et Biros », « en vue de vérifier, — ou de réfuter —, les hypothèses de Monsieur Séguy en matière de dialectométrie ». Avec l'actuelle préparation de sa thèse d'Etat, il élargit le domaine étudié aux Pyrénées centrales, soit 28 points méridionaux de l'Atlas Linguistique de la Gascogne, auxquels il adjoint deux points supplémentaires (Balaguères et Biros) enquêtés par ses propres soins. L'originalité de sa démarche résulte de l'emploi de l'informatique pour traiter les matériaux. A trois reprises la carte 2519 de l'A.L.G. fait fonction de carte-canevas ; la carte 2525 (frontières dialectales) est aussi reproduite, mais il convient de rappeler qu'elle met en jeu toutes les composantes linguistiques, alors que les critères phonologiques sont seuls utilisés dans le présent article. J. Séguy avait traité les 154 points de l'A.L.G. en ne mettant à contribution que son seul cerveau ; on peut se demander si 30 points méridionaux rendaient indispensable l'usage de l'ordinateur.

Nous nous contentons de signaler d'autres articles portant sur la dialectologie allemande, esthoniennes, japonaise, grecque ou anglaise.

L'éditeur estime que la « pièce de résistance » de l'ouvrage est un article écrit en 1955, mais demeuré inédit, et dont l'auteur, l'ethnologue W. Milke, est décédé en 1966. Il s'agit d'une « théorie de la ressemblance culturelle ». Le point de départ est uniquement mathématique : « Soit $P = P(r)$ la probabilité pour qu'une impulsion culturelle partie d'un point K_0 , arrive à un point K_1 à une distance r de K_0 . A cette fonction $P(r)$ s'imposent les exigences suivantes :

$$P(0) = 1 \quad P(\infty) = 0 \quad P(r_1 + r_2) = P(r_1) P(r_2)$$

(Règle du produit des probabilités). Ces trois conditions seront satisfaites par l'expression $P(r) = e^{-mr}$, où m est un paramètre constant de dimension Km^{-1} .

De ces trois conditions, les deux premières vont de soi : une impulsion ne peut pas atteindre son point de départ ($r = 0$) ; elle n'arrivera jamais à une distance infinie. La troisième est l'hypothèse de travail introduite par l'auteur ; elle lui permet de mettre la probabilité d'arriver à une distance r , sous la forme d'une fonction exponentielle. (Bien d'autres relations, par exemple $P(r) = 1/(r + 1)^n$ avec $n > 0$, satisferaient aux deux premières conditions, mais non à la troisième).

La théorie se développe à partir de cette base, en intégrant les effets d'impulsions multiples. Quand, au bout de 20 pages, nous voyons pointer le sous-titre « Problème de l'application », nous pensons que nous allons avoir confrontation avec des faits expérimentaux, des réalités linguistiques. Il nous faudra parcourir encore 17 pages de considérations théoriques supplémentaires, pour qu'apparaisse une application glottochronologique à des langues... polynésiennes, n'offrant donc aucune possibilité de vérifications par recoupements historiques.

En résumé, dans cet ouvrage où le romanisme tient une grande place, nous retrouvons des méthodes, devenues classiques, de géolinguistique quantitative, parfois marquées par le souci d'y introduire l'informatique, mais aussi des tentatives pour prévoir les faits dialectologiques au moyen de théories dont les fondements sont purement mathématiques.

Henri GUITER

La notion sémantico-logique de modalité. Actes publiés par Jean David et Georges Kleiber. Colloque organisé par le Centre d'Analyse Syntaxique de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Metz (5, 6 et 7 novembre 1981), Paris, Klincksieck (Recherches linguistiques, Etudes publiées par le Centre d'Analyse Syntaxique, Université de Metz, VIII), 1983, 215 pages.

Depuis 1974 (*Modèles logiques et niveaux d'analyse linguistique*), le Centre d'Analyse Syntaxique de l'Université de Metz témoigne du regain d'intérêt que les linguistes manifestent pour la logique. Ce récent colloque, consacré à la notion centrale de modalité, renouvelle les « retrouvailles de la linguistique et de la logique » (p. 10), non pas pour apporter sur cette question des réponses « définitives », mais pour poursuivre le débat, la confrontation, l'échange entre les logiciens et les linguistes. Et, en dépassant la diversité apparente des communications, on trouvera, à la lecture de ces Actes, des ensembles cohérents et des discussions fructueuses.

Pour la commodité de la présentation, on peut constituer plusieurs groupes de communications, bien que les mêmes questions soient posées ici et là. Une première série confronte divers modèles de définition des modalités (délimi-

tation, organisation, classement,...). Ainsi, J. L. Gardies, dans sa *Tentative d'une définition de la modalité*, abandonne la définition logique restreinte, issue d'Aristote, pour chercher une définition large, fondée sur la syntaxe. En voulant éviter une trop large extension du domaine de la modalité (conjonctions, négations), il pose la question de la délimitation linguistique de celui-ci. Il conclut à l'impossibilité d'une définition large, en raison notamment des caractéristiques du langage naturel.

Dans le même souci d'une définition renouvelée des modalités qui soit plus générale que « le traitement Lewis-Kripke », G. Stahl (*Quelques caractéristiques des modalités logiques*) propose un autre « traitement logique » : suivant sa définition préalable (« Un opérateur modal est un modificateur de l'extension d'un prédicat », p. 43), il distingue modalités authentiques et modalités impropre, et exclut les modalités déontiques de la logique modale, puisqu'avec elles « on ne modalise pas des prédicats, mais on classe des actions humaines » (p. 47). J. E. Tyvaert plaide lui aussi pour une appréhension théorique renouvelée de la modalité qui fasse appel à des techniques symboliques nouvelles et qui s'intègre dans une systématisation logique des fondements de la noétique.

Poursuivant, de son côté, l'enrichissement de la logique aristotélicienne, J. M. Zemb, dans une longue communication, développe l'exploration du rôle explicatif de « la triade logico-linguistique » esquissée aux précédents colloques de Metz : *thème, phème, rhème* ; il procède à trois « enquêtes » successives sur *Les occurrences phématiques, rhématiques et thématiques des archilexèmes « modaux »*, qui aboutissent à des « thèses » (pp. 88 et 99-100) ; une fois établie l'existence de ces trois types d'occurrences, il souligne que « l'unification des occurrences phématiques et des occurrences rhématiques dans une théorie des foncteurs (...) paraît privilégier le phème de par les connotations du terme d'« opérateur », mais suit en réalité le modèle rhématique : la « modalité » y devient un « prédicat » de rang supérieur » (pp. 99-100), et il conclut à la non-coïncidence du phème et des modalités (p. 112).

B. Pottier se distingue des quatre précédents par l'orientation « sémiolinguistique » (p. 60) et la démarche strictement onomasiologique de sa *Chronologie des modalités*. Se plaçant dans le cadre de l'énonciation et se fondant sur la distinction de Greimas entre l'énoncé d'Etat et l'énoncé de Faire (p. 57), il institue *JE* comme principe organisateur des modalités et les prédicats *être* et *faire* comme supports propositionnels des modalités, le premier étant « support primaire » de l'épistémique, le second du déontique. Ayant associé *imaginer*, *croire*, *savoir à l'être* et *vouloir*, *pouvoir*, *devoir au faire*, il construit un système de « modalités du Monde » articulé en trois isotopies : la connaissance, la régulation, l'action (p. 61).

Très proches de ces cinq réflexions définitoires, deux autres communications s'attachent aux modèles de traitement des modalités. G. Kalinowski envisage *Deux espèces de sémantique pour la logique modale* : après avoir souligné

les difficultés d'application de la sémantique des mondes possibles aux systèmes de logique déontique (rejoignant ainsi les critiques de G. Stahl sur l'intégration de la logique déontique dans la logique modale), il préfère une sémantique issue de l'essentialisme et de l'ontologie d'Aristote, à laquelle se réfère sa logique des normes, sa « théorie des propositions normatives » (p. 27). K. Heger (*Modalité et modèles actantiels*) montre comment « l'intégration des catégories traditionnelles » de modalité dans les « modèles actantiels » permet de « rendre explicites les relations qui se cachent derrière des contradictions apparentes » (ex. : *j'aurais dû arriver hier, mais je n'arriverai que demain*).

Plusieurs intervenants, inversement, choisissent des faits particuliers des langues naturelles et en effectuent l'analyse à l'aide de divers modèles. R. Martin (*Subjonctif et vérité*) utilise les notions de mondes possibles, d'univers de croyance (« l'ensemble des propositions que, au moment où il s'exprime, le locuteur tient pour vraies », p. 118) et d'anti-univers, pour expliquer les emplois du subjonctif après la nécessité ou la certitude et dans les concessives, là où la subordonnée est une proposition vraie. L'auteur de *Pour une logique du sens* (1983) continue à illustrer ici l'usage de la logique comme langage de description et de confrontation des langues naturelles (lire aussi l'intéressante discussion sur *possible* et *probable*, pp. 123-126). C. Rohrer retrouve les aspects particuliers d'une confrontation classique de la logique avec les langues naturelles : dans ses *Quelques remarques sur l'analyse des propositions conditionnelles*, il traite de l'interaction de la conjonction *si* avec des opérateurs temporels, modaux (*il est possible, nécessaire*), avec la négation, les adverbes qui expriment une probabilité, etc., et il propose de distinguer « au moins deux sens de *si* : le premier correspond à l'implication matérielle, le deuxième au conditionnel contrafactuel ou irréel » (p. 136).

Un autre thème classique est évoqué successivement par J. P. Sueur et G. Kleiber, celui des « verbes modaux ». J. P. Sueur, partant d'une réponse affirmative à la question : *Les verbes modaux sont-ils ambigus ?*, « déconstruit » l'ambiguïté des verbes *devoir* et *pouvoir* en entités distinctes, puis reconstitue leurs « sens ultimes », évitant ainsi d'aligner simplement les interprétations comme dans les cas d'homonymie ; « les diverses interprétations radicales de chaque verbe modal n'en font qu'une » (p. 169) ; dans leurs « sens ultimes », *devoir* marque la « dégradation de la force de l'assertion » (p. 172), alors que *pouvoir* s'explique par la « conversion complémentaire » (p. 176). Sur des bases empiriques larges (développées dans *Le Français Moderne*, 47, n° 2, 1979, pp. 97-120), J. P. Sueur construit une hypothèse explicative de nature « guillaumienne » qui est séduisante, notamment par sa prise en compte de l'énonciation. L'interprétation d'ensemble du verbe *pouvoir* semble remise en cause par *L'emploi « sporadique » du verbe pouvoir en français*, que présente G. Kleiber : dans *Les Alsaciens peuvent être obèses et Jean peut être odieux*, selon l'interprétation épisodique ou sporadique, « *pouvoir* joue le rôle d'un adverbe de quantification existentielle tel que *parfois* » (p. 184). En fait, dans cet emploi « sporadique », « *pouvoir* conserve sa valeur modale de possibilité, dans la mesure où la spora-

dicité qu'il marque est une sporadicité générique » (p. 194), et la contradiction avec J. P. Sueur n'est qu'apparente.

Enfin, une vaste analyse linguistique est effectuée par J. C. Lejosne (*Expliquer de la modalité et combinatoire des modaux dans une langue naturelle : l'Afrikaans*) : l'auteur montre l'importance du phénomène de surmodalisation en afrikaans, langue créolisée devenue langue littéraire. L'expression de la modalité y est très redondante, comme généralement dans les langues germaniques comparées aux langues romanes (hypothèse à discuter, p. 150) ; J. C. Lejosne propose d'intégrer la « combinaison des modalités » dans le modèle d'organisation des concepts modaux de B. Pottier et d'étendre la comparaison à d'autres langues naturelles.

Diversité des modèles utilisés, finesse des analyses, richesse des communications et des discussions soigneusement transmises par J. David et G. Kleiber : la lecture de ces Actes, facilitée par une présentation et une typographie claires et agréables, invite à poursuivre les échanges entre la logique et la linguistique. Quel pourrait en être le thème ? J. M. Zemb suggère la notion d'*assertion* (p. 110), qui interpelle à la fois linguistes et logiciens. Gageons que ce sujet permettrait aussi de faire le point sur les rapports de la sémantique à la pragmatique, dans de nouvelles perspectives qui restent à explorer.

J. Christophe PELLAT

Langue, Dialecte, Littérature, Etudes romanes à la mémoire de Hugo Plomteux, éditées par C. Angelet, L. Melis, F. J. Mertens et F. Musarra, Presses Universitaires de Louvain (Symbolae facultatis litterarum et philosophiae lovaniensis. A, 12), Louvain, 1983, 467 pages.

On n'a pas oublié le bel article, *Le crapaud, magie et maléfice*, que donna ici même (RLiR 29, 132-140) le regretté H. Plomteux. Ce jeune romaniste de vingt-six ans venait de faire une entrée remarquée l'année précédente avec une étude sur *Les noms du têtard dans les dialectes italiens* (Orbis 13, 157-213). On trouvera dans ce volume la bibliographie de ses publications [13-18] ; voir maintenant la nécrologie de P. Swiggers (RLiR 48, 203-204).

L'ouvrage s'organise en trois chapitres qui recouvrent les axes des recherches de notre défunt confrère : *Italianisca, Dialectologie, Langues et Littératures romanes*. En général le titre des articles est suffisamment explicite pour donner au lecteur une idée du sujet traité.

Italianisca : M. Alinei, *Lo scricciolo ed altri animali magici un Italia : da « parole e cose » a « strutture di cose e di parole »* [pp. 21-33], montre comment les désignations de certains animaux (magiques) se structurent en un triple système, familial (en utilisant un nom de parenté, par ex. *cousin*, *barba Gio-*

vanni), païen (par ex. *strega, borda*) et chrétien (par ex. *S. Antonio, S. Pietro*). Appliqué au *roitelet*, animal-totem, cette étude débouche sur ce que Frazer dans le *Rameau d'Or* (qui pour les lecteurs français vient d'être opportunément réédité dans la Collection *Bouquins*) disait de la chasse rituelle de cet oiseau. La conclusion est qu'il faut partir des « choses » et non des « mots » et d'une conception structurale des « choses ». Effectivement on aurait ainsi le moyen d'élargir la vision toujours trop étiquetée que donne une linguistique désincarnée, en l'ouvrant à d'autres disciplines qui ont renouvelé avec bonheur leur problématique ; — M. Bastiaensen, *Postilla a François de Rosset, continuatore del « Furioso »* [pp. 35-46] ; — R. Blomme, *L'ante-litteram dantesco del Maianese* [pp. 47-55] ; — C. de Paepe, « *Ripensando a quel ch'oggi il cielo onora' : la présence de Pétrarque dans quelques poèmes de l'humaniste anversois Adrien de Marselaer (154?-1617)* » [pp. 57-75] ; — M. Jacqmain, *Tristan da Cunha vista da Primo Levi e da Hervé Bazin* [pp. 77-84] ; — A. Maquet, *Tavo Burat, poète sans frontières en langue piémontaise* [pp. 85-101] ; — F. Musarra, *Strutture ritmiche nell'« Allegria » die Ungaretti* [pp. 103-114] ; — A. Sempoux, *Le Tasse traduit par Audiberti* [pp. 115-117] ; — P. Van Bever, *Dante et la naissance du purgatoire* [pp. 119-123] ; — R. Van Nuffel, *La ripetizione intensiva in Pirandello* [pp. 125-140] ; — A. Van Passen, *Contatti medico-sanitari tra l'Italia ed Anversa nel Cinquecento e nel Seicento* [pp. 141-157] ; — S. Vanvolsem, *Il regresso dell'elisione nell'italiano moderno* [pp. 159-171].

Dialectologie : W. Bal, *Une enquête d'Abel Chataigner sur le créole portugais de la Casamance* [pp. 175-186] ; — P. Benincà, *Osservazioni sulla sintassi dei testi di Lio Mazor* [pp. 187-197] ; — M. Cortelazzo, *Hugo Plomteux e l'Atlante Linguistico Mediterraneo* [pp. 199-202] ; — H. Draye, *Deux bibliographies de l'onomastique française* (celles de M. Mulon et de M. Th. Morlet) [pp. 203-207] ; — H. Hermans, *A propos de l'ajr. accuitée* (var. *d'akeutée* « *accoudée* » ds le *Lai de l'Espinne*, éd. O'Hara Tobin, 262) [pp. 209-212] ; — J. Kruijzen, *La syntaxe dans l'Atlas Linguarum Europae* [pp. 213-223] ; — C. Marynissen, *Quelques sobriquets picards en -el du XII^e siècle* (ms. de Lille ; à propos de *Blasel, Blochel, Boel, Beolin, Boistel, Bordel, Brunel, Calliuel, Capel, Carbonel, Columbel, Gorlel, Gruel, Lurdel, Oisel*) [pp. 237-251] ; — L. Melis, *La détermination de frontières dialectales à l'aide d'une mesure de similarité, une étude préliminaire du domaine wallon* [pp. 237-251] ; — G. Petracco-Sicardi, *Tra Liguria e Provenza : la transumanza degli ovini* [pp. 253-261] ; — K. Roelandts, *Du changement de genre à valeur expressive, en particulier dans le langage familial du domaine néerlandais* [pp. 263-273] ; — H. Van den Bussche, *L'évolution de E latin tonique libre et de ei roman à la lumière des données dialectales en ancien français* [pp. 275-285] ; — W. v. Hoecke, *Ancien français « ulieu »*. *A propos d'un passage du « Dit de la Brebis dérobée »* [287-294] ; on notera que *ulieu* est plutôt la forme parallèle à *nului* (cf. aussi les rimes *liu < nului >*, *lieu < lui >* citées ds TL 5, 420, 6).

Langues et Littératures romanes : C. Angelet, *Le discours mensonger dans les « Confessions » de Rousseau : Les lettres à Sophie d'Houdetot* [pp. 297-302] ;

— H. Braet, *Notule rüdelienne : le « jauzir » de Jaufre* (à propos de *Quan lo rossinhols el folhos* v. 18) [pp. 303-308] ; — M. Debrock, *La phonologie à rebours : quelques éléments de phonétique corrective* [pp. 309-317] ; — J. de Kock, *Pour un renouvellement des exemples de la grammaire* [pp. 319-331] ; — N. Delbecque, *L'ordre des pronoms clitiques en espagnol : aperçu des analyses génératives transformationnelles* [pp. 333-344] ; — J. Klein, *L'image du lexique français reflétée par quelques dictionnaires bilingues (néerlandais-français, français-néerlandais)* [pp. 345-353] ; — J. Lambert, *L'éternelle question des frontières : littératures nationales et systèmes littéraires* [pp. 355-370] ; — B. Lamiroy, *La linguistique comparée et l'argumentation en syntaxe* [pp. 371-377] ; — P. Messelaar, *Le contexte et la structure du dictionnaire général bilingue ; quelques réflexions d'ordre lexicographique* [pp. 379-395] ; — V. Nachtergaele, *Les Flamandes d'Emile Verhaeren, Analyse de l'imaginaire* [pp. 397-408] ; — J. Scharpé, *Retrouvailles slavo-roumaines : un archétype slave inédit du début de la « Legenda santei Vineri »* [pp. 409-429] ; — P. Swiggers, *Sémasiologie et onomasiologie : opposition, recouvrement et complémentarité* (claire mise au point) [pp. 431-438] ; — W. Van Langendonck, *Remarques sur les constructions « verbe de perception + complément de perception directe » en français et en néerlandais* [pp. 439-454] ; — A. Van Windekens, *Un vieux problème : le vocalisme radical du lat. *canis* « chien »* [pp. 455-458] ; émet l'hypothèse que le *a* est dû à l'attraction vocalique dans l'expression *cave canem*.

Gilles ROQUES

Franz Josef HAUSMANN (hrsg. von), *Die französische Sprache von heute*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1983, 458 pages (Wege der Forschung, Band CDXCVI).

L'intérêt de cet ouvrage est triple. Il rassemble 25 articles, dispersés dans le temps (de 1877 à 1982) et dans des publications diverses devenues souvent difficiles d'accès, de linguistes comme Darmesteter, Koschwitz, Hosch, Lewy, Lerch, Brøndal, Michaësson, Marouzeau, Pollak, Dubois, Weinrich, Valdman, Rothe, Harmer, Zwanenburg, Söll, Cohen, Wandruszka, Klein, Grevisse, Bodo Müller, Hunnius, Baum et Christmann. Il révèle la solide et sereine permanence de ce courant romaniste peu enclin aux innovations théoriques trop téméraires, mais toujours soucieux de laisser parler par l'exemple bien choisi la langue elle-même. Il trace enfin, même si c'est de façon inégale, parfois superficielle, et d'autres fois encore erronée, les grands traits de ce que le titre nomme *Le français d'aujourd'hui*.

On peut regretter certes l'oubli de tel ou tel texte, l'accent peut-être trop insistant mis sur la phonétique et la morphologie au détriment de la sémantique, par exemple, presque entièrement absente de ce recueil. On aurait pu souhaiter également une ouverture théorique un peu plus large, un aperçu même rapide

sur les orientations théoriques et méthodologiques actuelles appliquées au français contemporain. La bibliographie terminale, à cet égard, ne se révèle pas moins timide.

De telles limitations sont bien entendu presque inévitables. La loi du genre veut que l'on ne puisse tout citer, tout dire. Tel quel, cet ouvrage publié par F. J. Hausmann, qui a repris le flambeau des mains de M. Wandruszka, est plus qu'une description ou analyse générale de la langue contemporaine, un instrument de rappel, un manuel de référence et de consultation, une plate-forme qui ne demande qu'à être le point de départ d'une interrogation et d'une réflexion nouvelles qui, stimulées par la vigueur des recherches linguistiques actuelles ne peuvent que faire progresser les connaissances accumulées par nos devanciers sur le français d'aujourd'hui.

Georges KLEIBER

Gerhard ROHLFS, *Von Rom zur Romania. Aspekte und Probleme romanischer Sprachgeschichte*, Tübingen, Günter Narr, 1984 (Tübinger Beiträge zur Linguistik), 185 p.

Ce livre rassemble une vingtaine d'études précédemment publiées dans des revues, Mélanges ou Actes de Congrès. La plus ancienne date de 1953 (Congrès de linguistique romane de Barcelone), les plus récentes de 1981. Rédigées en allemand (13), en italien (4), en français (4) et en espagnol (1), elles portent sur toutes les langues de la Romania et font une large place aux recherches dialeciales (notamment sardes, calabraises et rhéto-romanes). L'étymologie y est privilégiée, et conséquemment la phonétique historique et les descriptions lexicales. Mais le recueil reproduit aussi la remarquable synthèse sur « l'accusatif prépositionnel dans les langues romanes » (*Rev. ling. rom.* 1971). Les modifications et additions ne touchent que quatre contributions. Mais toutes portent la marque d'un maître éminent. Naturellement on ne peut que se réjouir de disposer commodément de toutes ces contributions, aussi exemplaires par la richesse des faits que par la rigueur de la méthode.

Robert MARTIN

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Jacques LEROT, *Abrégé de linguistique générale*, Louvain-la-Neuve, Cabay, 1983, 310 pages.

Il y a peu d'initiations à la linguistique générale en français et celles qui existent (cf. celles de Peytard-Genouvier, de Baylon-Fabre, ou encore d'Eluard)

remontent à plusieurs années déjà, de telle sorte que les importantes mutations théoriques et méthodologiques de ces dernières années n'y figurent pas. L'ouvrage de Jacques Lerot vient donc combler un certain vide en proposant au lecteur une sorte de cours de linguistique générale, avec des illustrations principalement prises au français, qui se divise en quatre grandes parties :

- (i) les fondements de la linguistique,
- (ii) le phonisme,
- (iii) les disciplines à base sémantique,
- (iv) la syntaxe.

Comme le titre l'indique, il ne s'agit pas d'un ouvrage « à la Lyons », mais il ne pouvait en aller autrement vu l'étendue du sujet et celle du livre (310 pages). On ne peut que féliciter J. L. d'avoir réussi le tour de force de « boucler » tant de matière dans un espace aussi restreint, même si des remarques trop allusives, de nombreux sauts elliptiques et des développements trop notulaires en sont les conséquences quasi-inévitables.

Il n'entre pas dans notre dessein de rendre compte ici en détail de tout l'ouvrage. Il est naturel que les sujets de discussion ne manquent pas : tel choix peut être discuté, tel développement ponctuel critiqué, telle terminologie refusée, etc. Il reviendra à l'utilisateur d'exercer ce travail critique, d'ailleurs souhaité par l'auteur dans son avant-propos.

Nous nous contenterons de deux remarques d'ordre général, la première positive, la seconde plutôt négative. A porter au crédit de cet abrégé de linguistique générale, la place importante accordée enfin dans un tel ouvrage d'initiation à la sémantique et à la pragmatique : un tiers de l'ouvrage ! A porter au déficit, par contre, une prudence théorique peut-être trop grande dans le domaine sémantique et surtout syntaxique. Timidité qui fait stopper la grammaire générative transformationnelle au modèle standard de 1965, qui oublie la théorie de l'argumentation de O. Ducrot et J. C. Anscombe, qui ignore les sémantiques « logiques » (R. Martin), et qui pousse l'auteur à mettre en avant un projet de grammaire transformationnelle à niveaux multiples, une sorte de sémantique générative vitaminée, dont le fonctionnement esquissé pp. 270 et suivantes ne nous paraît guère convaincant.

Cette réserve sur l'innovation théorique n'empêche évidemment pas l'ouvrage d'atteindre l'objectif principal poursuivi, à savoir celui d'offrir aux linguistes comme aux non linguistes, à défaut d'une présentation de tous les courants, de tous les problèmes et théories actuels de la linguistique, au moins une synthèse rapide et stimulante de ses principaux développements.

Georges KLEIBER

Dominique MAINGUENEAU, *Genèses du discours*, Bruxelles, Mardaga (Philosophie et langage), 1984, 212 p.

On ne présentera que succinctement cet essai qui relève de la sémiotique beaucoup plus que de la linguistique au sens strict. Analysant le discours religieux du XVII^e s. (dans ses deux courants majeurs : « jansénisme » et « humanisme dévot »), l'auteur développe, dans le sillage de M. Foucault, M. Serres, G. Genette, M. Bakhtine, toute une théorie de ce qu'on appelle, de manière vague, des « courants » ou « mouvements » : « ce que nous tentons de faire, c'est précisément d'assigner un fondement à de telles unités, trop négligées par les analystes du discours » (p. 20). Tentative originale, qui prend son départ à tout un ensemble de « thèses » dont chacune fait la matière d'un chapitre : « l'étude de la spécificité d'un discours suppose sa mise en relation avec d'autres » (p. 11) ; « chacun introduit l'Autre dans sa clôture en traduisant ses énoncés dans les catégories du Même et n'a donc affaire à cet Autre que sous la forme du simulacre qu'il en construit » (pp. 11-12). L'« interdiscours » postulé suppose un « système de contraintes sémantiques globales » (p. 12), conçu comme un « modèle de compétence interdiscursive » (p. 13). « Pratique discursive » et « pratique intersémiotique » (à l'occasion se trouve étudié en détail tel tableau « janséniste » de Philippe de Champaigne), le domaine ainsi constitué établit des « correspondances » insoupçonnées entre des « champs de prime abord hétéronomes » (p. 14). L'ouvrage se lit avec intérêt, même si le goût du paradoxe et une écriture trop allusive en troublent parfois la clarté.

Robert MARTIN

Jean-Claude ANSCOMBRE et Oswald DUCROT, *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Pierre Mardaga, éditeur (Collection Philosophie et langage), 1983, 184 pages.

Voici un important et précieux ouvrage ! Important, parce que les deux auteurs, Jean-Claude Anscombe et Oswald Ducrot, nous livrent dans les chapitres 1 et 7 l'état actuel de leur théorie de l'argumentation. Précieux, parce qu'en republant sans modification de fond quatre articles (chapitres 2, 3, 4 et 5) parus dans diverses revues entre 1975 et 1981, auxquels s'ajoute un travail inédit sur *au moins* (chapitre 6), ils permettent au lecteur de mieux suivre, de mieux comprendre et mieux apprécier l'évolution de leur pensée.

Le fil rouge du livre est donné par le titre : la thèse centrale est que l'argumentation est dans la langue, que le sens de tout énoncé comporte une partie argumentative. La démonstration exige donc que l'on prouve la faillite des explications sémantiques classiques logiques ou psychologiques. La nécessité d'un sens argumentatif, donc d'une pragmatique intégrée, ne s'impose effectivement que si l'on a pu établir clairement l'impossibilité de toute solution séman-

tique vériconditionnelle ou psychologique concurrente. Cet objectif fondamental est-il pleinement atteint ? Il nous paraît trop tôt pour répondre de façon définitive. La relecture des articles déjà parus et la lecture des chapitres nouveaux, le chapitre 7 essentiellement, ne nous ont pas entièrement convaincu de l'impossibilité d'imaginer pour certaines données étudiées du moins, une explication sémantique en termes non argumentatifs. La mise en relief de faits nouveaux, inattendus bien souvent et toujours stimulants, la dextérité des calculs pragmatiques effectués jointe à une finesse d'analyse qui ne se dément jamais forcent par contre l'admiration.

On se consacrera exclusivement aux chapitres inédits. Les articles déjà parus seront uniquement cités ci-dessous pour mémoire :

- Chapitre 2 : *L'argumentation dans la langue* (Langages, 42, 1976)
- Chapitre 3 : *Echelles argumentatives, échelles implicatives et lois de discours* (Semanatikos 2, n° 2/3, 1978)
- *Lois logiques et lois argumentatives*, (Le français moderne, 4, 1978 et 1, 1979)
- *Interrogation et argumentation* (Langue française, 52, 1981).

Les travaux plus récents méritent que l'on s'y arrête plus longuement. Ils constituent incontestablement une étape capitale dans l'évolution de la conception de la théorie de l'argumentation de J.C.A. et O.D.

Dans le chapitre *Argumentation et acte d'inférer* (pp. 7-14), J.C.A. et O.D. établissent une distinction cruciale entre deux actes de langage proches, l'acte d'argumenter et l'acte d'inférer. Il est en effet tentant de considérer la relation qui mène de l'argument à la conclusion comme un lien d'inférence. Deux faits obligent toutefois à rejeter une telle assimilation. Il y a d'une part des actes d'inférer qui ne donnent pas lieu à un acte d'argumenter. L'acte d'inférer possible dans un dialogue comme

- *Pierre se doute que Marie est là*
- *Tiens, Marie est donc là ?*

ne peut constituer un acte d'argumenter dans un discours monologal. Il y a d'autre part des argumentations sans inférence comme dans la séquence (1) :

- (1) *J'hésite à acheter cette voiture (= E₂): est-ce qu'elle est économique à tous points de vue ? (= E₋₁)*

On constate en effet qu' E_{-1} ne permet comme acte d'inférence que des actes fondés sur la question elle-même (cf. par exemple *Tu n'as donc pas consulté la fiche technique ?*), alors que dans l'argumentation (1) c'est l'expression d'incertitude, qui, selon J.C.A. et O.D., fait partie intégrante du sens de la question, qui est prise comme argument et non la question. La différence entre les deux actes est la suivante : l'acte d'argumenter est un acte qui se situe au niveau du discours et par lequel un locuteur présente un énoncé E_{-1} comme destiné à en faire admettre un autre : l'acte d'inférer se situe au

contraire au niveau des croyances relatives à la réalité. Un locuteur fait un acte d'inférer si, en même temps qu'il énonce *E* il fait référence à un fait précis *X* qu'il présente comme le point de départ d'une déduction aboutissant à l'énonciation de *E* (cf. par exemple, le dialogue suivant entre *A* et *B* : *A* - *Pierre a téléphoné, il viendra demain. B - Alors, tu dois être content*).

Le problème que pose l'*au moins* modal (chapitre 6, pp. 139-161), c'est-à-dire l'*au moins* de *J'aime bien ce restaurant : au moins, on sait ce que l'on y mange*, est que dans l'interrogation il ne présente pas l'orientation argumentative attendue. Dans les phrases affirmatives, *au moins* se caractérise par une orientation argumentative identique à celle de la phrase qui ne le contient pas (cf. *Pierre, au moins, a lu Tesnière. Pierre a lu Tesnière*). L'interrogation ayant une orientation argumentative inverse de l'affirmative correspondante, on s'attend à ce que *au moins* dans une phrase interrogative inverse également son orientation argumentative par rapport à celle de la phrase affirmative. Or, il n'en est rien. L'orientation argumentative reste la même (cf. *L'hôtel au moins est calme / l'hôtel au moins est-il calme ?*) La solution est que *au moins* opère, dans le cas de l'affirmative comme dans celui de l'interrogative, sur l'acte de langage effectué par la phrase auquel il est associé. La difficulté de l'identité d'orientation argumentative est ainsi évitée, mais la caractérisation de l'action argumentative de *au moins* n'est pas faite pour autant. Pour la saisir de plus près, J.C.A. et O.D. recourent à la comparaison du lot de consolation, en faisant de *au moins* le facteur argumentatif d'une stratégie discursive de compensation. Pour comprendre ce rôle, il faut au préalable accepter l'hypothèse que tout acte illocutoire, entre autres fonctions discursives, a celle de créer un monde imaginaire *M*, dans lequel se vérifie le contenu *p* de l'acte illocutoire. Dans le cas de la phrase affirmative, ce monde *M* équivaut au monde réel *R*. Dans un tel monde *M*, *au moins* présente alors le fait *F* décrit par le contenu *p* comme une compensation à un fait *F'* défavorable, qui est présent dans *M* et dans *R*. S'il est faible, ce lot de compensation attribué par *au moins* est toutefois suffisant pour que *F'* dans *M* n'ait plus la force qu'il avait dans *R*. Ainsi *Au moins, l'hôtel est-il calme ?* constitue un monde *M* dans lequel l'hôtel est effectivement calme. La comparaison dans ce monde *M* de cet hôtel avec un autre hôtel dépourvu de la qualité attribuée au premier fait que le calme apparaît comme une propriété favorable. Le fait défavorable *F'* est tout simplement que l'hôtel calme n'a que cet avantage, ce « lot de compensation » sur l'autre hôtel, l'hôtel « bruyant ».

La proximité d'une telle description avec une analyse en termes de mondes possibles et avec la théorie des espaces mentaux de Gilles Fauconnier est frappante et entraîne la question de savoir si un traitement sémantique non argumentatif ne pourrait remplacer ici l'argumentation dans les mondes imaginaires postulée par J.C.A. et O.D. La dextérité dont font preuve les auteurs dans le calcul des valeurs argumentatives des expressions argumentatives combinées (cf. *mais au moins*) fait pencher la balance du côté de la théorie argu-

mentative, mais l'avantage ne nous paraît pas (encore) décisif. On souhaiterait un débat sur ce sujet.

Dans le dernier chapitre, intitulé *Perspectives* (pp. 163-179), se trouve le changement le plus marquant de la théorie de l'argumentation, à savoir la distinction entre *argumentation* et *acte d'argumenter*. Le changement est crucial à deux points de vue opposés. Si l'on se place du côté des tenants d'un sens argumentatif intégré, il permet enfin de rendre compte des contre-exemples embarrassants opposés à la conception antérieure. Si l'on se met par contre dans le camp des opposants, il peut être interprété comme la preuve de la faillite d'une sémantique argumentative globale et, partant, du maintien d'un sens logique ou psychologique (cognitif, dénotatif, vériconditionnel, etc.), bref, non argumentatif, même dans les secteurs réputés privilégiés pour l'argumentation. Là encore, nous ne trancherons pas. Mais exposons d'abord les données du problème.

La thèse classique de l'argumentation conclut à l'opposition argumentative entre (2) et (3) :

- (2) *Le dîner est presque prêt* ($P_1 \rightarrow r$)
- (3) *Le dîner n'est pas encore tout à fait prêt* ($P_2 \rightarrow \sim r$)

Un tel résultat se trouve infirmé par l'existence de conclusions identiques pour les deux énoncés. L'énoncé (4) par exemple peut aussi bien servir de conclusion r à (2) qu'à (3) :

- (4) *Dépêche-toi !*

Comment s'en sortir ? Une seule voie est possible : détacher la notion d'opposition argumentative de celle de la conclusion r et la redéfinir par rapport à un autre concept qui, et c'est essentiel, devra être obligatoirement de nature argumentative si l'on veut maintenir la thèse centrale du sens argumentatif intégré. Or, quelle entité choisir ? J.C.A. et O.D. optent pour la notion d'acte d'argumenter qu'ils définissent comme suit (p. 166) : « Tout énoncé, qu'il serve ou non de prémissse dans une argumentation est l'objet d'un acte d'argumenter qui pour nous fait partie de son sens. Nous entendons par là qu'il se présente toujours comme attribuant à un ou plusieurs objets un certain degré dans l'ordre d'une qualité. Nous noterons désormais par R la qualité par rapport à laquelle l'énoncé situe l'objet, en réservant le symbole r aux conclusions implicites ou explicites qui sont tirées de l'énoncé dans le discours. (...) r et R ne sont pas indépendants (R détermine la façon dont r est visée), mais ils ne doivent en aucun cas être confondus,... ». Les concepts argumentatifs fondamentaux, à savoir la force argumentative, l'opposition argumentative, etc., ne se trouvent plus définis par rapport à r , mais dépendent de cette qualité R que l'acte d'argumenter attribue aux objets. Du coup, la difficulté que constitue le contre-exemple (2)-(4) est résolue. Plus rien ne s'oppose en effet à ce que deux énoncés opposés argumentativement, donc au niveau de R , puissent servir pour une même conclusion r . La qualité R de (2), c'est de toujours servir à faire

apparaître la proximité d'un dîner, alors que celle de (3) s'avère être le contraire, c'est-à-dire $\sim R$, puisqu'elle présente toujours le dîner comme étant distant. R comme $\sim R$ autorisent, mais par un mouvement inverse, la conclusion (4).

Le changement par rapport à la théorie antérieure est, nous l'avons dit, capital. S'il est fondé, la thèse du sens argumentatif intégré se trouve en effet sérieusement consolidée. L'interrogation, nous semble-t-il, reste malgré tout permise. On peut se demander quelle pertinence accorder à cette notion d'acte d'argumenter qui porte sur un seul énoncé et qui est un préalable nécessaire à toute argumentation. On peut être tenté aussi de n'y voir qu'une résurgence aux habits argumentatifs de la notion de sens non argumentatif. Il y a en effet un parallèle remarquable entre R et le *Sinn* frégean d'un côté et r et la référence (*Bedeutung*) de l'autre. On est d'autant plus enclin à cette seconde interprétation que l'introduction de l'acte d'argumenter ainsi défini se traduit par une globalisation du phénomène argumentatif : l'informativité devient secondaire, l'argumentativité première : « la prétention à décrire la réalité ne serait alors qu'un travestissement d'une prétention plus fondamentale à faire pression sur les opinions de l'autre » (p. 169). Et si un tel renversement théorique n'inclut pas encore les énoncés solidement informatifs comme *La table est carrée*, *La nappe est rouge* ou *Pierre est venu*, il s'applique par contre aux énoncés préférés des « ascriptivistes » comme *Pierre est intelligent*, *Cet hôtel est bon*, *Cet acte est volontaire*, qui peuvent apparaître plus facilement comme étant des jugements de valeur sur un objet que des descriptions de cet objet, fait qui se trouve étayé par la difficulté de les traiter vériconditionnellement. J.C.A. et O.D. proposent pour de tels énoncés une analyse argumentative qui d'une part échappe au radicalisme de la position des ascriptivistes qui nient totalement le caractère descriptif de ce type d'énoncés, mais qui de l'autre ne se conforme pas pour autant au dogme informatif des descriptivistes, comme P.T. Geach, pour qui le sens descriptif est premier et la valeur illocutoire uniquement seconde. Pour J.C.A. et O.D. le sens premier de ces énoncés est bien celui d'un acte illocutoire, mais ni d'un acte d'information ou d'assertion, comme l'affirment les descriptivistes, ni d'un acte de recommandation, comme le prônent les ascriptivistes. Il s'agit d'un acte d'argumenter dont la qualité R équivaut, pour *Cet hôtel est bon*, par exemple, à 'vision favorable de l'hôtel', de telle sorte que, dans une argumentation, un locuteur peut effectivement utiliser cet R pour une conclusion r du type acte de recommandation (cf. *Cet hôtel est bon, je te le recommande*).

S'il est vrai qu'une telle description évite les obstacles sur lesquels butent les traitements dénotatifs du sens, il n'est pas sûr, en revanche, qu'elle remplace avantageusement une description sémantique non argumentative. L'avantage, dans ce domaine du moins, d'une analyse non argumentative est qu'elle n'a pas besoin de recourir à un procédé spécial pour expliquer les occurrences enchaînées de tels énoncés. Pour rendre compte d'une conditionnelle comme *Si cet hôtel est bon, il doit être cher*, où il est impossible de faire jouer l'acte d'argumenter, J.C.A. et O.D. doivent faire intervenir le processus de la dérivation

délocutive, qui mène du sens d'acte d'argumenter en faveur de *X* au sens de désigner une propriété de *X*. Le passage serait autorisé par une loi de discours générale qui veut que si l'on argumente en faveur d'un objet, c'est qu'il possède les traits justifiant cette argumentation (p. 173). Le détour nous paraît pour le moment inutilement compliqué et, telle quelle, la procédure n'échappe pas tout à fait au reproche d'être *ad hoc*. Si J.C.A. et O.D. font ici de l'informatif un délocutif de l'argumentatif, c'est, comme ils le disent eux-mêmes, parce qu'ils veulent rendre compte du fonctionnement informatif dans le discours ordinaire « sans être pour autant obligés, en tant que théoriciens, d'accepter dans (leur) métalangage des concepts correspondant à une valeur informative pour (eux) illusoire » (p. 174). Deux questions pour terminer : ne sont-ils pas trop excessifs également ? La notion d'acte d'argumenter n'est-elle pas la preuve de la nécessité d'un sens autre qu'argumentatif pour expliquer les valeurs argumentatives ?

Nous l'avions dit plus haut : ces questions fondamentales pour la sémantique tout entière restent ouvertes. C'est un des grands mérites de l'ouvrage de J.C.A. et O.D. que d'obliger le lecteur à se les poser. C'est un de leurs grands mérites également que cette volonté d'aller de façon claire et précise jusqu'au bout de leur théorie : montrer que le sens linguistique est avant tout un sens argumentatif. A ce titre, on ne peut que recommander la lecture de cet ouvrage qui suscite constamment une réflexion sur la nature du sens, les différents types de sens, le lieu d'inscription des significations, leur articulation et leur interdépendance. D'un certain côté, introduction à la théorie de l'argumentation, d'un autre, synthèse, *L'argumentation dans la langue* est encore beaucoup plus : une passionnante et originale quête du sens linguistique.

Georges KLEIBER

Nathan MÉNARD, *Mesure de la richesse lexicale. Théorie et vérifications expérimentales. Etudes stylométriques et sociolinguistiques*. Ed. Slatkine-Champion, Genève-Paris (Trav. de Linguistique quantitative, n° 14), 1983, 181 p.

La thèse de N. Ménard (aujourd'hui professeur à l'Université de Montréal), soutenue en 1972, a été consultée, sous sa forme dactylographiée, par de nombreux chercheurs, et maintes fois citée avant d'être accessible à tous. La voici enfin publiée, après une mise à jour et l'addition de divers travaux postérieurs. L'auteur a passé en revue les différentes méthodes proposées pour substituer, à la notion subjective et impressionniste de « richesse lexicale », des moyens de mesure et de comparaison fondés sur le calcul des probabilités et utilisant les instruments statistiques ; il procède à des expériences minutieuses sur des textes de romans contemporains, soigneusement indexés, les soumettant aux méthodes concurrentes. Une originalité : le premier, à ma connaissance, il met en regard

la notion purement quantitative de richesse (nombre de vocables utilisés) avec le recours aux mots « rares », origine des appréciations traditionnelles sur le vocabulaire « riche » de l'écrivain en question. On ne devrait plus parler de richesse (ou de pauvreté) d'un vocabulaire sans avoir lu et médité cet ouvrage, qui se recommande par sa clarté, sa rigueur et son objectivité.

Charles MULLER

Bernhard SOWINSKI, *Textlinguistik, eine Einführung*. Stuttgart, Köln, Mainz, Kohlhammer, 1983. Urban-Taschenbücher ; Bd. 325, 176 pages.

Le livre de M. Bernhard Sowinski, professeur à l'Université de Cologne, s'adresse à un public désireux de s'initier à « cette discipline linguistique qui reste toujours nouvelle et pleine d'intérêt » (p. 9). Pour répondre à cet objectif, l'ouvrage est articulé en cinq sections principales indépendantes les unes des autres.

La première d'entre elles envisage les relations qu'entretiennent certaines disciplines (théologie, histoire, droit, journalisme, psychologie et sciences sociales, philologie et littérature, enfin linguistique du texte) avec la dimension textuelle. La délimitation des domaines respectifs permet d'esquisser une première ébauche de l'objet de la linguistique du texte : Attachant relativement moins d'importance au contenu informatif véhiculé par le texte, la linguistique du texte considère avant tout les mécanismes de production des textes et les différents facteurs qui interviennent dans ce processus, ainsi que la fonction communicative exercée au niveau textuel (p. 17).

Le deuxième chapitre traite de l'histoire de la linguistique du texte. On y trouve déjà toutes les caractéristiques qui sont celles de l'ouvrage de M. Sowinski, et qui correspondent au choix d'un mode analytique de présentation. C'est ainsi que sont évoqués rapidement les précurseurs de la linguistique du texte (la rhétorique antique, relayée tardivement par la stylistique puis par la linguistique narrative). L'auteur reconnaît ensuite aux structuralistes américains Z. S. Harris (Discourse Analyses, 1952) et K. L. Pike (Discourse analyses and tagmeme matrices, 1964), ainsi qu'à ceux du cercle de Prague une place décisive dans l'histoire de la linguistique du texte. Il en caractérise les apports en quelques lignes, et poursuit de même avec les linguistes allemands Hennig Brinkmann et Harald Weinrich.

Ces derniers introduisent le lecteur au cœur du sujet : l'évolution de la linguistique du texte en Allemagne. La dénomination « Textlinguistik » remonte probablement à Weinrich (1967), même si la discipline lui est antérieure. Elle a suscité des recherches quant à la théorie du texte (Bierwisch en RDA, Wunderlich, Petöfi et Siegfried J. Schmidt en RFA). Celui-ci développe un modèle dans lequel le texte n'est pas un niveau supplémentaire qui viendrait s'ajouter aux

autres niveaux linguistiques. La linguistique du texte doit bien plutôt, selon S. J. Schmidt, s'inscrire dans la perspective de la communication.

C'est ici l'une des deux idées centrales qui, à la lecture de l'ouvrage de M. Sowinski, semblent présider au développement de la linguistique du texte. Elisabeth Gülich et Wolfgang Raible, avant de discuter les différents modèles textuels existants (Harweg, Weinrich, Heger, Petöfi, Propp, Brémond, Todorov, van Dijk et Wienold), ont également présenté dans leur ouvrage de 1877 un modèle de la communication linguistique, qui constitue le « cadre et la mesure des modèles textuels en linguistique » (p. 33).

Les travaux en linguistique textuelle ont été menés dans le domaine de la grammaire en reprenant les niveaux traditionnels de la sémantique, de la syntaxe (morpho-syntaxe), de la phonologie et de la pragmatique. M. Sowinski décrit les différents courants représentatifs des multiples directions de recherche : l'école structuraliste (Weinrich, Harweg, Dressler, Fries, Schicker, Wunderli, Heger, Gülich-Raible), le mouvement générativiste et transformationnel (Heidolph et Isenberg en RDA, Thümmel, Vater, Steinitz, Abraham, Lang et Petöfi en RFA), la sémantique générative (Petöfi, van Dijk, Rieser, Ihwe), les interprétations issues de la logique formelle (Ballmer et Petöfi), enfin les théories qui s'inscrivent dans le cadre d'un modèle de la communication (Kallmeyer, S. J. Schmidt, Kahrmann, et Breuer, Weinrich, Brinker, Dressler, Gülich-Raible qui développent une pragmatique du texte). Le tableau de l'histoire de la linguistique textuelle est clos par l'évocation des recherches entreprises en RDA (Heidolph, Isenberg, Steinitz, Bierwisch, Lang, Pfütze et W. Schmidt) et hors d'Allemagne (mais un véritable « point de la situation » reste encore à faire).

La richesse et la variété des tendances qui se manifestent au sein de la linguistique du texte sont en outre rendues dans l'ouvrage de M. Sowinski par l'exposé des principaux thèmes qu'elle étudie. C'est là l'objet du troisième chapitre. Y sont d'abord examinées la question de la définition du « texte » et les différentes solutions qui ont été proposées, notamment par Hartmann, Harweg, S. J. Schmidt, Weinrich, Glinz et Brinker, lequel, en opposition à Bloomfield et à sa conception de la phrase comme unité linguistique supérieure (reprise ultérieurement par Chomsky), souligne la dimension « supra-phrastique » du texte. Cette remarque conduit à la seconde idée centrale dans le développement de la linguistique du texte, à savoir l'impossibilité d'expliquer un certain nombre de faits dans le cadre exclusif de la phrase : il s'agit essentiellement des phénomènes de pronominalisation (examinés notamment par Harweg), d'extraposition, de topicalisation, d'hypotaxe, d'ellipse, de parenthèse, de coordination de phrases (Lang), pour ne citer que ceux d'entre eux qui ont été le plus étudiés. Dans cette perspective, il devient urgent de délimiter les deux unités linguistiques que sont la phrase (proposition) et le texte, sans pour autant méconnaître les relations qu'elles peuvent entretenir.

A la suite des discussions sur la nature du texte, M. Sowinski indique que la linguistique du texte est généralement subdivisée en communication textuelle

et pragmatique textuelle d'une part, et en sémantique/thématique textuelle, grammaire (syntaxe, morphologie, phonologie/phonétique) et stylistique textuelles d'autre part.

Un autre champ d'étude concerne les mécanismes de production et de réception des textes. M. Sowinski situe les travaux des linguistes Beaugrande, Dressler et Glinz dans la perspective ouverte par la tradition rhétorique de l'Antiquité et du Moyen-Age. Il remarque notamment qu'elle ne s'intéresse qu'à certains types de textes, alors que la recherche actuelle est issue de la théorie de la communication et de la cybernétique.

Ces deux disciplines sont également à l'origine des études menées sur la distorsion entre d'une part ce qui est pensé et ce qui est dit, et d'autre part entre ce qui est dit et ce qui est compris. Ces distinctions ainsi que l'étude des présuppositions et de la cohérence textuelle ont conduit à poser des structures profondes et des structures de surface au niveau du texte (van Dijk, Dressler).

Le quatrième chapitre est consacré à un examen approfondi des grands domaines de la linguistique du texte tels qu'ils ont été établis précédemment. Constatant les insuffisances des modèles structuralistes et générativistes, les linguistes se sont tournés au cours des dernières années vers la pragmatique. La pragmatique du texte envisage les facteurs extérieurs au texte qui interviennent dans la réalisation de celui-ci ; elle constitue le domaine privilégié où se manifestent les liens entre la linguistique du texte et la théorie de la communication, et étudie les différentes formes de la communication (verbale, qu'elle soit orale ou écrite, dialoguée ou non, etc.) ainsi que les signaux de la communication (comme les déictiques et les pronoms personnels). Ici encore, M. Sowinski s'attache à situer les différentes orientations prises par la linguistique du texte en relation aux théories existantes en linguistique et dans les disciplines connexes, notamment celle de la communication. Aussi la pragmatique du texte est-elle présentée en rapport aux travaux de Shannon et Weaver (1946), Karl Bühler (1934), Charles Sanders Peirce, Charles William Morris, John L. Austin, John R. Searle et Ludwig Wittgenstein.

La sémantique, entendue comme étude des significations des signes linguistiques, relève bien davantage du niveau du texte que de celui de la phrase (Hartmann). Ceci tient notamment au fait que chaque mot a une signification qui se modifie au cours du texte. Cette actualisation est due à l'engagement du mot dans des relations syntaxiques qui réduisent le nombre de ses traits sémantiques. Ceci vaut également pour les phrases, dont la signification est souvent éclairée par l'ensemble du texte. La reconnaissance de ces faits a conduit à la notion de « cohérence sémantique », à partir de laquelle ont été élaborées de nombreuses théories, comme celles de Weinrich, Greimas, Grosse, Rastier et Isenberg. Alors que la cohérence sémantique ne concerne que des ensembles restreints de phrases, encore appelés microstructures textuelles, les macrostructures textuelles envisagent les rapports de signification existant entre des entités

textuelles d'ordre supérieur. Elles permettent de définir la thématique du texte (van Dijk) et d'examiner la progression du texte au point de vue de la répartition des informations. A la suite de V. Mathesius, de Firbas, de Daneš, de Sgall, de Drach et de Beneš, Propp, van Dijk, Labov et Waletzky ont consacré certains de leurs travaux à ces questions.

La grammaire du texte a pour objet l'étude des liaisons qu'entretiennent les phrases entre elles pour former des séquences de phrases et même des paragraphes. Ces relations sont de natures diverses, elles englobent les faits d'anaphore et de cataphore, substitutions et pronominalisations, les phénomènes de renvoi, de reprise, etc. L'essentiel de l'exposé de M. Sowinski est ici consacré aux ouvrages de Weinrich où sont étudiés le jeu des articles définis et indéfinis, ainsi que le rôle des catégories grammaticales du nombre, du mode et du temps dans l'économie du texte. Le relevé des indices textuels permet d'établir un tableau synoptique appelé « *Textpartitum* » (partition — non pas de musique, mais — de texte).

Bien qu'une « stylistique du texte » ait été énumérée au titre des parties de la linguistique textuelle, c'est plus généralement de la stylistique qu'il s'agit en fin de ce quatrième chapitre. Elle rend compte du choix de certains constituants et de leurs variantes dans un texte donné. Par là, elle est très proche de la linguistique du texte qui, d'une certaine manière, en est le prolongement. De plus, l'unité de style d'un texte conforte la cohérence établie aux autres niveaux, ce qui souligne l'importance de la stylistique dans la perspective de la linguistique textuelle.

L'ouvrage s'achève sur une présentation de la linguistique textuelle appliquée. Parmi ses différents domaines ne sont retenus ici que deux d'entre eux en raison de leur importance. Les méthodes de l'analyse textuelle en littérature sont illustrées par le commentaire de divers textes (« *An den Mond* » de Goethe, « *Einfache Sätze* » de Heissenbüttel et « *Neapel sehen* » de Marti). Quant à l'utilisation de la linguistique textuelle en didactique des langues et, d'une manière plus large, dans l'enseignement, elle doit permettre d'acquérir une meilleure connaissance de l'élaboration des textes et donner des indications sur la manière d'écrire un texte. Elle devrait ainsi contribuer à améliorer la compétence textuelle des élèves.

Signalons, pour terminer, l'importance de l'apparat critique dont est doté le livre de M. Sowinski, fait suffisamment rare dans un ouvrage au format de poche pour qu'il mérite d'être relevé. L'importante bibliographie, le glossaire des termes techniques ainsi que l'index des notions sont autant d'adjuvants précieux pour une utilisation fonctionnelle de cette introduction à la linguistique du texte. L'ouvrage est également servi par une excellente typographie, que n'entament ni l'interversion des rubriques 4 et 5 à la deuxième page de la bibliographie ni le renvoi à « *Lansberg* » pour « *Lausberg* » à la page 110.

La multiplicité des orientations de la recherche en linguistique du texte telle qu'elle est mise en lumière par l'ouvrage de M. Sowinski manifeste probablement la résurgence sous une forme moderne d'un problème déjà ancien, et sensible dans les fluctuations qu'ont connues au cours des âges les trois disciplines du trivium, la grammaire, la rhétorique et la dialectique, tant dans l'ordre de leur succession que dans le domaine qu'elles étaient censées recouvrir. Avec la linguistique, l'approche des phénomènes du langage a été renouvelée, sans toutefois sembler-t-il parvenir à l'intégration visée par les « arts du discours ».

Claire LECOINTRE

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

M. Fräncille BERGQUIST, *Ibero-Romance. Comparative Phonology and Morphology*. Washington, University Press of America, 1981, 175 pages.

El presente librito se propone comparar entre sí el desarrollo histórico, fonético y morfológico de las lenguas española, portuguesa y catalana y poner de relieve diferencias y semejanzas.

Se parte de un supuesto evidente : la existencia de la Iberorromania lingüística, genéticamente unitaria. Luego se trata, en unas pocas páginas, la « Phonology » — con sus divisiones en vocales tónicas y átonas, consonantes iniciales, medias y finales (simples o compuestas) — y la « Morphology » — a su vez dividida en nombres, adjetivos, numerales, etc. —. Todo ello va precedido de un « Historical Background », de una docena de páginas, en donde uno admira la concisión y lee cosas peregrinas sobre el iberorromance ; tal el acuerdo entre algunos « lexical items » como BARRO > *barro, barro, bard* (mud) [p. 9]. El lector advertido sabe por donde van los tiros. Lindezas por el estilo, como el « común » tratamiento de las postónicas en FEMINA > *hembra, fêmea, femella* o en STUDIU > *estudio, estudo, estudi* (study) [p. 38], del grupo -C'T- en « RECITARE > *rezar, rezar, resar* (to pray) » [p. 64] o del grupo -C'L- en « ASTULAM > *hacha, acha, atxa* (axe) » [p. 65] reconfortan a quienes creían que el interés por la gramática histórica había menguado. No sólo la parte fonética está cuidada con esmero ; el aspecto semántico no deja nada que desear : « NEBULA > *niebla, névoa, neula* (fog) » [p. 63]. Y no hablamos del lado morfológico.

Después de muchas y muy finas observaciones del mismo juez, la conclusión es obvia : « They (sc. the three languages) are all sufficiently similar, however, to belong to the same linguistic family of Ibero-Romance » [p. 123].

G. COLÓN

Gonzalo de BERCEO, *Poema de Santa Oria*, ed. d'Isabel Uría Maqua, Clásicos Castalia 107, Madrid, Castalia, 1981, 172 pages.

Cette édition critique, qui reprend un travail du même auteur publié en 1976 (Logroño, Instituto de Estudios Riojanos), rend accessible à un plus large public un texte dont certains pensent qu'il a été la dernière production de Berceo (le *DHist* de l'Académie le date de ca. 1265).

Une introduction très soignée et précise dresse le bilan de ce que nous savons sur le poète — peu de chose, si ce n'est qu'il a signé en tant que témoin divers documents entre 1220 et 1246, qu'il ne fut pas moine mais religieux séculier (p. 11), doté d'une ample et solide culture (p. 12) —, sur Santa Oria — dont une Vie fut écrite en latin par Muño, un moine de San Millán son contemporain (p. 15 *sqq.*) —, sur la structure du texte enfin, qu'I.U. analyse en sept parties — signe à ses yeux d'une certaine originalité par rapport à une tradition qui, en général, se conformait à un modèle ternaire.

Après cette présentation d'ensemble, l'auteur situe le *Poema* dans la tradition manuscrite des œuvres de Berceo. On eût souhaité ici une démarche plus didactique, qui aurait opéré une synthèse entre certaines informations un peu dispersées dans l'Introduction et l'excellent tableau récapitulatif des pp. 82-83. P. 12, elle a rappelé utilement que les œuvres de Berceo nous ont été transmises par deux manuscrits, l'un « in-quarto » (Q) du XIII^e s., l'autre « in-folio » (F) du XIV^e s., qui existaient encore au XVIII^e s. au Monastère de San Millán quand le P. Domingo Ibarreta en fit effectuer une copie, entre 1774 et 1780 — p. 41 —, nous léguant un nouveau ms. (I). Q, par la suite, s'est perdu. De F il ne reste que deux fragments (les mss. 4 et 4b de la Real Academia) — p. 82.

Quant au *Poema de Santa Oria*, il en existe trois copies : l'une dans le ms. 4b, une autre dans I, la troisième dans le ms. G, du XVIII^e s. (Madrid, B.N., 18577/16 : plein d'erreurs et lacunaire ; sans intérêt, estime I.U. — p. 43 —). F n'est pas complet : il manque au texte les strophes 57-72, qui figurent dans I. L'édition d'I.U. s'appuie donc naturellement sur F et se sert de I pour rendre au texte ce que contenait le folio CV de F qui manque. L'auteur pense que de toute façon Q ne comprenait pas le *Poema*, probablement à cause de la date tardive de sa composition, et que F a toutes chances d'être une copie de la version autographe (elle décrit en détail p. 64 *sqq.* le processus de création et d'élaboration de la « copie originale »). Sur ce point on peut se demander si près d'un siècle n'est pas un délai un peu long pour passer de l'autographe à la première copie, problème qui n'est pas abordé avec toute la netteté voulue par I.U.

Or la réponse qu'on lui donne rend vraisemblables ou non les explications que propose l'auteur pour expliquer le désordre dans lequel se suivent parfois les strophes. Certaines de ses conjectures paraissent pourtant bien séduisantes (ex. copie d'abord des str. 119-125, correspondant au verso d'un folio volant, puis des str. 126-132 correspondant au recto — pp. 59-60 — : il conviendrait donc d'inver-

ser l'ordre des deux séquences). Mais I.U. reconnaît que le réordonnancement touche un grand nombre de strophes et des difficultés arithmétiques l'obligent à supposer que les feuillets originaux avaient une taille irrégulière, ce qui affaiblit son argumentation, sans lui enlever pour autant toute vraisemblance.

Une autre difficulté demeure : si l'on comprend bien, Berceo n'aurait pas relu la première transcription ; ou la première transcription, effectuée sur des feuilles de format variable, a pu, avec le temps, subir des changements d'ordre. Tout n'est pas encore parfaitement clair, peut-être, dans l'histoire du texte. Mais la version qu'en livre au lecteur I.U. est plausible, parfois très convaincante. (Chaque strophe est précédée d'une double référence : celle de la source, en chiffres arabes ; celle d'I.U., en chiffres romains.)

Restent deux lacunes :

- 1 strophe, entre les str. LXIV et LXV (négligence de copiste) ;
- 16 strophes, entre les str. CXXXIX et CXL (soit l'équivalent d'un folio — p. 57 —) : la seconde Vision d'Oria est ainsi tronquée.

Les indications sur l'état du texte et sur la remise en ordre des strophes sont exposées par I.U. avec une grande minutie. Un résumé de ses conceptions ou conclusions et de l'histoire des copies est présenté p. 68.

Viennent ensuite : une notice bibliographique sur le *Poema* (pp. 69-70), une bibliographie sélective sur Berceo (pp. 71-78), le texte, l'apparat critique — qui complète les notes en bas de page — (pp. 141-157), un glossaire (pp. 159-169), une concordance des deux numérotations des strophes.

La pratique qui consiste à isoler des notes un appareat critique qui ne fait souvent que les prolonger n'est pas vraiment satisfaisante. Mieux vaudrait, sans doute, regrouper remarques et commentaires, quitte à modifier la présentation typographique. Le glossaire, en revanche, présente une liste de termes bien choisis. Tout au plus pourrait-on regretter son caractère télégraphique, surtout si on le consulte par rapport à d'autres textes que le *Poema*.

Le point faible de l'ouvrage, paradoxalement, c'est le texte proposé. Non à cause des modifications de l'ordre des strophes, qui améliorent souvent, comme il a été dit, la lecture de l'œuvre, mais à cause des normes retenues pour sa transcription. I.U. a opté, selon les cas, soit pour une modernisation, soit pour le respect fidèle du ms. Le souci de modernisation a conduit l'auteur à introduire l'accentuation actuelle, à généraliser l'emploi de *i* et *u* pour les voyelles, de *j* et de *v* pour les consonnes, à simplifier les géminées, à systématiser l'usage de *ñ* pour *nn* (ou d'autres combinaisons), de *m* devant *p* ou *b*, etc. Curieusement, *reï* se retrouve parmi les exemples de modernisation, pour *rey* ! A l'inverse, ont été respectés : *ss* intervocaliques (pour des raisons de phonétique), *ç*, *sc*, *z*, *j* [z], *x* [ʃ], *mn*, *qu*- et certaines graphies latinisantes ou savantes (pp. 85-87). Le résultat global de cette double exigence a souvent l'allure d'un pastiche archaïsant : ex. *avierto LIVa*, *bever LXIIIa*, *combentos CXVIIc*, *nobiembre CXIXb*, *combiene*

CXXVb, *bestidos* CXLVb, *quenta* vb. CLXVlc. Comme c'est le cas dans toutes les éditions critiques établies sur des critères semblables.

L'arbitraire des choix, qui varient d'un éditeur à l'autre et dénaturent l'information textuelle, enlève à la transcription toute validité scientifique, dans la mesure même où le manuscrit disparaît derrière la version révisée et où l'on ignore la nature exacte des retouches apportées à un endroit donné par l'éditeur. Ainsi, I.U. ne signale par des italiques que les formes modifiées pour des raisons autres que celles relevant des choix évoqués ci-dessus. Encore convient-il de préciser que, contrairement à l'usage philologique le plus répandu, l'auteur fait figurer en italique, non le ou les caractères modifiés, mais la forme entière.

Une fois de plus le problème qui se pose est le problème général de l'édition des textes médiévaux. N'est-il pas anachronique, de nos jours, et contradictoire, pour un éditeur dont l'objectif est de publier une édition fiable, exploitable par d'autres chercheurs, de prendre de telles libertés avec un document dont la graphie et la disposition constituent l'une des dimensions essentielles ? (Et l'on parle des infidélités des scribes !) Car la prosodie, la syntaxe, le sens, tout en est altéré. Bouleverser le système graphique d'un texte, c'est défigurer le texte lui-même comme objet et comme système signifiant, c'est le travestir. A bien des égards, cet usage malheureusement trop répandu relève de l'imposture — le terme n'est pas trop fort. S'il peut se justifier dans des ouvrages dont le but unique est la vulgarisation, il devrait être écarté par principe dans toute publication à caractère scientifique — comme l'est, par ailleurs, l'édition d'I.U.

Car sous d'autres aspects le texte proposé est le résultat d'un long travail d'érudition et de réflexion qui affine la perception du *Poema*. Les parties mises au jour par l'analyse sont indiquées par des titres. Dans chaque vers, la césure est signalée. Les hémistiches hypermétriques ont été étudiés — la leçon du ms. est alors citée dans l'apparat critique. En cas de rencontre vocalique, la diérèse, s'il y a lieu, est matérialisée par un tréma. Tous ces détails disent assez avec quel soin I.U. a préparé son édition.

Et pourtant le linguiste, peut-être trop exigeant (?), n'y trouve pas son compte. Il relève, par exemple, qu'aucune marque n'indique que deux séquences ont été disjointes ou réunies ; que la coordination est toujours rendue par *e*, alors que sur la photo du folio CIV présentée p. 100 on lit au moins une fois *Et* (lb) — & ne se rencontre-t-il jamais dans le ms. ? — ; que les majuscules à l'initiale des vers ne sont pas respectées ; que dans son introduction I.U. ne dit rien de la ponctuation, alors que la photo déjà citée fait apparaître, entre autres, l'usage de [:] pour séparer les hémistiches de chaque vers et l'existence d'un signe conclusif de vers ayant l'aspect d'un 2 à la queue allongée horizontalement. Un certain flottement persiste, d'autre part, dans l'introduction et les commentaires, sur quelques formes qui désignent les références principales du texte : *Munio/Muño*, *Amunia/Amuña* — le texte, modernisé certes, dit *Muño* et *Amuña* (?).

En résumé, l'édition d'I.U. est une précieuse contribution à la connaissance de Berceo en général, mais du point de vue philologique, en l'état actuel, elle ne constitue que faute de mieux l'édition de référence. Serait-il déraisonnable de souhaiter qu'I.U. elle-même, dans une collection peut-être de moindre diffusion, propose une nouvelle version de son travail qui répondrait aux critères rigoureux évoqués plus haut : strict respect du ms., mention de la moindre altération apportée au texte, transcription sous une forme ou sous une autre de toute information présente dans le ms. . . ? Ce serait l'aboutissement normal d'une œuvre de longue haleine, qui a déjà porté ses fruits.

Dans la perspective d'une réimpression, signalons quelques errata : str. XXXVIc « qué gana », non « que » ; str. XXXVIIId « quál . . . quáles », non « qual . . . quales » ; str. XXXVIIIC « recibiéssedes », non « recibiessedes » ; str. XXXIXc « tus carnes », non « tu » (ce vers pose des problèmes d'interprétation : on préfèrera « mandes » à « mandas », mais « mandas » est coordonné à « aguissas », en finale) ; str. LXVb « Gómez », non « Gomez » ; str. CVId « segunt », non « segúnt » ; str. CIXa, CXXXVa, CXXXIXc « tú », non « tu » ; str. CLXIB « sí », non « si » ; str. CXCVIIB « sé », non « se » ; str. CCIB, « quál », non « qual » ; note à str. CCIIIc, p. 140, l. 3 « espiritual », non « espiritaul ».

René PELLEN

Manuel de Paiva BOLÉO, *A lingua portuguesa do Continente, dos Açores e do Brasil (Problemas de colonização e povoamento)*, Separata da *Revista portuguesa de filologia*, XVIII, Coimbra (Faculdade de Letras da Universidade de Coimbra, Instituto de língua e literatura portuguesa) 1983, 56 pp. [= pp. 591-625].

Dans cette belle contribution, version complétée et mise à jour d'une conférence présentée en 1954 au II^e Colloquium de Estudos Luso-Brasileiros, M. Paiva Boléo, le doyen de la linguistique portugaise, met l'accent sur les ressemblances entre la langue des Açores et celle de certaines régions brésiliennes ; les données linguistiques viennent ici à l'appui des documents historiques, qui prouvent qu'il y a eu un fort courant d'émigration vers le Brésil à partir des Açores. L'article contient aussi des réminiscences personnelles des enquêtes que M. Paiva Boléo a menées dans les îles des Açores, ce qui rend son étude encore plus attrayante et instructive ; dans le tiré à part, elle est complétée par un compte rendu sommaire des voyages que l'auteur a fait en mission officielle ou pour participer à des congrès (14 pays ; pp. 37-48).

Albert GIER

Adelina Angélica PINTO, *Isoléxicas portuguesas (antigas medidas de capacidade)*, Separata da *Revista Portuguesa de Filologia* XVIII, Coimbra (Faculdade de Letras da Universidade de Coimbra, Instituto de língua e literatura portuguesas) 1983, 248 pp. [= pp. 367-590] + 7 cartes.

On connaît la variabilité extrême de la valeur des mesures de capacité, qui pose des problèmes à la métrologie aussi bien qu'à la lexicologie. Mme Pinto s'est proposé d'étudier la distribution géographique de quelques noms de mesures traditionnelles au Portugal ; elle se base sur les matériaux du Inquérito linguístico Boléo (plus de 3.000 questionnaires, informations recueillies entre 1942 et 1974, cf. p. 7 sq.), mais elle les a complétés par des enquêtes personnelles sur le terrain aussi bien qu'en dépouillant des dictionnaires et des études linguistiques (surtout pour les attestations anciennes). Les réponses au questionnaire du ILB varient considérablement en ce qui concerne l'ampleur des informations fournies, et, d'ailleurs, le Sud du Portugal a été exploré d'une façon beaucoup plus sommaire que le Nord (cf. pp. 10-12) ; mais Mme Pinto tient compte de ces différences, et évite les conclusions trop hâtives.

Après un chapitre sur l'histoire des mesures de capacité et les tentatives de réforme à partir du 14^e siècle (qui ont toutes échouées avant l'introduction du système métrique en 1852, pp. 15-39), Mme Pinto étudie plusieurs paires de termes synonymes, mais nettement différenciés par leur distribution géographique : *moio* vs. *carro* (pp. 40-93) ; *fanega* vs. *fanga* (pp. 94-135) ; *rasa* vs. *alqueire* (avec les dérivés *rasão*, *rasoura*, *alqueirão*, pp. 136-163) ; *quarta* vs. *quarto* (pp. 164-182) ; l'analyse de trois autres termes (*remeia*, *deca*, *marquês*, pp. 183-191) constitue une sorte d'appendice. — Parcourons le premier de ces chapitres : l'auteur décrit d'abord les aires de répartition de *carro* (attesté seulement au Nord) et de *moio* (attesté au Centre et au Sud, pp. 40-43) ; elle donne l'étymologie de *moio* (< lat. *m o d i o -*) et précise la capacité du *modium* romain : ca. 8,6 litres (p. 44). Après une présentation rapide des mots issus de *modium* dans d'autres langues romanes (pp. 46-48), l'évolution sémantique de port. *mo(d)io* à partir du moyen âge est retracée : dès le 10^e siècle et jusqu'aux 12^e-13^e, le *modio* figure comme une monnaie de compte (« valeur d'une certaine quantité (de blé, par exemple) », cf. pp. 48-54) ; plus tard, le mot sert à désigner une unité de compte : pour la plupart, un *moio* équivaut, à l'époque moderne, à 60-64 *alqueires* (« boisseaux » ; cf. pp. 54-64) ; il faut supposer que *mo(d)io*, provenant du latin, et *alqueire* (< ar. *a l - k a j l*) étaient d'abord synonymes, et qu'il y a eu une différenciation, *moio* comprenant désormais un nombre déterminé de *alqueires* (pp. 66 sq.). Après avoir discuté *carro* « unité de 40 *alqueires* de céréales » (< lat. *c a r r u -*), concurrent de *moio* au Nord (pp. 71-77), Mme Pinto passe en revue d'autres acceptations des représentants du lat. *modium*, aussi bien que quelques dérivés et composés (pp. 79-93, avec quelques commentaires étymologiques). La structure des autres chapitres correspond, *grosso modo*, à celle du premier.

Mme Pinto nous a donné un travail conscientieux et bien documenté, qui apporte des éléments précieux non seulement à la géographie linguistique du Portugal, mais aussi à la lexicologie, à l'étymologie et même à la phonologie historique (cf. pp. 44 sq. sur *-di-* > *-i-* dans *moio*).

Albert GIER

DOMAINE ITALO-ROMAN

Adriana SOLIMENA, *Repertorio dello Stil novo*, publié par la « Società filologica romana », Rome, 1980, 225 + VII-XVII pp.

Ce répertoire des structures métriques du *Stil novo*, qui devrait être apprécié à la fois par les spécialistes de métrique et de littérature médiévale, s'inspire des répertoires récemment élaborés, concernant la poésie des troubadours (Frank, 1953-57), la poésie galego-portugaise (Tavani, 1967), la poésie française (Mölk-Wolfzettel, 1972). Il comprendra 3 sections : poésie sicilienne, poésie siciliano-toscane, poésie du *Stil novo*. Les critères de classement mis en œuvre par les répertoires précédents ont déjà été adaptés à la poésie italienne par R. Antonelli, pour le *Repertorio della Scuola siciliana* (déjà publié ?) ; A. Solimena est chargée des 2 autres volumes.

Pour la délimitation d'un corpus du *Stil novo*, les références seront les ouvrages de G. Contini, *I poeti del Duecento*, et de M. Marti, *Poeti del dolce Stil novo*, et pour la tradition manuscrite, les éditions établies par M. Barbi (en attendant l'édition critique de l'œuvre de Dante, que prépare D. de Robertis) ; les principaux problèmes d'attribution naissent à propos de Cino da Pistoia et de Dante, pour lesquels l'auteur a suivi respectivement les éditions de L. Di Benedetto, de Barbi-Maggini (pour les *Rime della Vita nuova e della giovinezza*) et de Barbi-Pernicone (pour les *Rime della maturità e dell'esilio*).

Le relevé des schémas métriques a pu être opéré directement à partir des éditions critiques des pièces, dont l'*Indice bibliografico* (pp. 203-233) présente la liste, par ordre alphabétique des auteurs, et chronologique des éditions. Le principal problème naît du fait que tous les éditeurs n'ont pas adopté les mêmes critères, en particulier en ce qui concerne les *rime imperfette* (nivellement des rimes e/i, o/u, ou respect des rimes dites *siciliane* ou *guittoniane*). Il était hors de question de se reporter, pour remédier à cette hétérogénéité, à tous les manuscrits, dont la masse est par trop importante (l'auteur qui a collationné bon nombre de codes (*Chigiano L. VIII 305*, *Vaticano Latino 3214*, etc.), signalera,

le cas échéant, l'intervention de l'éditeur par la mention Ed). Les solutions discordantes ou douteuses sont suivies d'un point d'interrogation.

Le répertoire proprement dit (pp. 3-106) est ordonné en 3 colonnes : la première porte un numéro progressif (de 1 à 231), qui correspond au numéro d'ordre du schéma parmi les 231 schémas métriques inventoriés, classés par ordre alphabétique (a a a b . . . , a a b a . . . , etc.), et pour un même schéma, par ordre décroissant du nombre de syllabes (37 et 38 par ex., ont le même schéma : a b a, b a b, etc., mais la première strophe de 37 est constituée de vers de 11 syllabes, tandis que la première de 38 fait alterner les vers de 11 et de 7 syllabes). Les 2 lignes suivantes, sur toute la largeur de la page, présentent justement le schéma métrique (sur la première ligne, la formule de l'agencement des rimes exprimées par des lettres, et sur la deuxième, sous chaque lettre, un chiffre indiquant le nombre de syllabes du vers). Toutes les pièces qui relèvent d'un même schéma sont classées selon l'ordre alphabétique de l'auteur, et pour un même auteur, selon l'ordre alphabétique des *incipit*.

La deuxième colonne sert à l'identification de la pièce (nom de l'auteur abrégé, suivi de 2 chiffres qui renvoient à l'*Indice bibliografico*). Un cas particulier est celui de la variation de la longueur des vers d'une strophe à l'autre, variation qui est signalée par un chiffre placé au-dessous du schéma principal. Un autre problème est celui des rimes internes à la césure, qui ont été traitées de manière variable selon les répertoires ; ici a été adoptée une solution qui permette de mettre en valeur ce phénomène qui, dans la lyrique italienne, a une grande importance structurelle : ces pièces ont été répertoriées 2 fois, une fois sans tenir compte de la rime interne, une deuxième fois, en la notant dans la formule métrique par une lettre entre parenthèses (ce phénomène sera signalé sur la ligne suivante, par 2 chiffres réunis par le signe + ; par ailleurs dans la col. 1, un renvoi permet de passer du premier au deuxième schéma). Sont mis en évidence également les cas de syllabes surnuméraires à la césure des hendéca-syllabes, les cas où la *tornada* des chansons a un schéma différent des autres strophes, ainsi que les variations de la structure de la strophe (chaque strophe à structure variable est classée dans le répertoire, à la place qui lui revient en raison de sa structure métrique). Dans cette même colonne, figurent en abrégé, sur la deuxième ligne, le genre auquel appartient la pièce (son, ca, ball, etc.), puis le nombre, la nature des strophes (sg = *singulars*), le nombre de vers de chaque strophe ; suivent différents sigles qui indiquent la nature de la *tornada* (T, Ts, Tp, etc.), éventuellement l'indication des strophes à *sirma* variable. Sur la troisième ligne sont fournies les informations sur les enchaînements de strophes (*collegamenti strofici*), où est reprise la terminologie des *Leys d'Amors* (*coblas capcaudadas* (capcd), *c. capfinidas* (capf), *c. capdenals* (capden)) ; les enchaînements *non rigorosi* sont signalés par l'emploi de l'italique. Les lignes suivantes rendent compte des rimes *tecniche*, par un sigle abrégé : rimes *derivative* (rmdr), *equivoche* (rmeq), *grammaticali* (rmgr) (ces termes sont commentés p. XII), accompagné du numéro du vers ; pour les pièces à *coblas singulars*, les

rimes sont indiquées strophe par strophe ; la deuxième colonne se termine par un chiffre qui correspond au nombre de rimes et mots à la rime répétés (prid = *parola ripetuta identica*, preq = *p.r. equivoca*, etc., voir abréviations, p. XVII) ; les mots qui se répondent, dans les *tenzoni*, dans le sonnet *propositivo* et dans le sonnet *responsivo*, sont marqués d'un * (indiquons que les pièces formant *tenzone* (signalées par la mention *tenz*) sont mises en relation dans le répertoire, par des renvois).

La troisième colonne donne la liste des rimes, entrecoupée de chiffres romains indiquant les strophes.

Prenons pour exemple la fiche signalétique d'une *canzone* :

25

a (a)b c (c)d, a (a)b c (c)d ;	e (e)f e f f, e (e)f e f f		
11 7+4 5 5+6	11 7+4 5 5+6	11 5+6 7 7 11	11 5+6 7 7 11
cfr. 216:1	1 Cino Pist. 9,66	I ute enza osa ica ente ia II	
	ca 3 sg 18	ate orse ita orto ata ede III	
	rmdr 10-18, 45-50, 42-44	ile orza ere ore egno ato.	
	rmgr 9-16, 12-17, 19-20,		
	23-24, 21-22-25, 37-41, 48-51		

Après le répertoire métrique qui constitue le corps de l'ouvrage, est présentée la liste des *rime tecniche* (pp. 107-142), selon le même schéma que le répertoire (figure en tête la formule métrique n° 1, dont sont répertoriées les rimes : rmdr 130-133, *incontra-contra*, rmeq 60-61, *conto*, rmgr 48-49, *innamorato-amorosa*, etc.) ; à cette liste succède la liste analytique des *rime tecniche* et des *parole ripetute* (pp. 143-167), qui classe ces rimes par catégorie (*rime derivative*, *rime identiche*, etc.), et par ordre alphabétique à l'intérieur de ces catégories, en renvoyant d'abord au n° de la liste précédente, puis au n° de la pièce dans le répertoire.

L'index des *collegamenti strofici*, classés en *rigorosi* et *non rigorosi*, des *formule sillabiche* (qui considère successivement les strophes *monométriques* et *polymétriques*, où peuvent se combiner jusqu'à 7 types de vers), des *riprese delle ballate*, qui fait suite (pp. 169-186), précède un index des *Incipit* (pp. 189-201), qui renvoie à la fois à l'*Indice bibliografico* et au répertoire (par ex. *Lamentomi di mia disaventura*, 20, 14-32:24, renvoie à la pièce 14 de Guinizelli, formule métrique 32, pièce 24), et l'*Indice bibliografico*, mentionné plus haut.

Tel est ce nouvel instrument systématique, mis à la disposition des spécialistes de plusieurs disciplines, dont la richesse d'information, fortement concentrée, ne nuit pas toutefois, grâce à la rigueur et à la finesse de sa conception, à une utilisation aisée et efficace.

S. LAZARD

Testi lucani del Quattro e Cinquecento, édités et présentés par A. M. Perrone Capano Campagna, I - *Testi*, Naples, 1983, 348 pages.

Ce premier volume contenant les documents (il sera suivi d'un volume d'analyse linguistique), se situe dans la lignée des textes en vulgaire publiés il y a 30 ans (1952-1953) par Migliorini et Folena (*Testi non toscani del Trecento*, *Testi non toscani del Quattrocento*) et doit contribuer à combler une lacune (dans ces recueils en effet, le Royaume de Naples, comme le souligne A. Varvaro dans sa *Presentazione*, est sous-représenté, et la Lucanie totalement absente), en éclairant l'apparition du vulgaire dans l'usage écrit de cette région qui, par ailleurs, ne possède que de rares documents littéraires (cf. M. Braccini, *Frammenti dell'antico lucano*, in *SFI*, XX, pp. 205-362).

A la suite d'une recherche systématique dans les archives de Naples, de Potenza et de Matera, A. M. Perrone Capano Campagna a recensé 400 documents, rédigés en langue vulgaire pour leur plus grande part, se référant à 74 communes de Lucanie, qui actuellement en compte 134, dont les plus anciens remontent au début du XV^e s. : 65 sont présentés dans ce volume qui, par la sélection de pièces échelonnées de 1402 à 1596, et judicieusement réparties entre les différentes aires du territoire (voir la carte annexée à l'ouvrage), tend à donner une image complète du phénomène. La plupart de ces textes, sont édités pour la première fois (43/65), et pour les autres, l'édition s'appuie sur un nouvel examen du manuscrit original. Les documents sélectionnés appartiennent à des types variés, dont les plus intéressants, du point de vue linguistique, sont les *annotations*, souvent brèves il est vrai (du *Monastère de Carbone*), mais qui représentent une part importante de la documentation du XV^e s. (11 textes sur 19), les *dépositions de témoins*, lors du règlement de litiges (n° 6, *Matera*, 1455, n° 13, *Rapolla*, 1472), les *inventaires* et *inventaires de dot* (rares et brefs au XV^e s. : n° 14, *Rapolla*, 1472, nombreux et détaillés dans la 2^e partie du XVI^e s., n° 37, *Melfi*, 1551, n° 41, *Marsico*, 1562, n° 60, *Venosa*, 1579, etc.), les *capitoli*, ensemble de pétitions des habitants à leur seigneur, s'élevant contre les abus des administrateurs (n° 2, *Viggianello*, 1421, et groupe des *capitoli* de 1507, d'*Armento*, de *Calciano*, de *Miglionico*, de *Senise*, de *Tricarico*, etc.), dont la langue adhère assez étroitement aux parlers locaux ; d'une valeur linguistique plus ambiguë, parce que leur rédaction manifeste des influences extérieures malaisées à démêler, sont les *statuts* (n° 30, *Statuti di Rotonda*, 1514), les *comptes* (n° 19, *Conti di Lauria*, 1488), les *chapitres de confréries religieuses* (n° 15, *Potenza*, 1475, n° 18, *Tricarico*, 1487).

Ces documents, dont les critères de transcription sont définis avec rigueur (découpage des unités graphiques, emplois des majuscules, notation des phonèmes, développement des abréviations, des sigles, résolution des lacunes, procédé typographique pour opposer latin et vulgaire, etc.), sont accompagnés chacun d'une notice précisant l'origine, la nature, l'aspect du manuscrit, ses éventuelles éditions, et d'un commentaire le plus souvent juridique et historique. Faisant suite aux textes, se trouvent des tables détaillées (pp. 282-321), fournissant des

informations sur les 400 manuscrits examinés par l'éditrice, ainsi qu'une bibliographie régionale, un index des noms de personne et un index des noms de lieu.

Le deuxième volume, compte tenu de l'originalité linguistique que révèlent ces textes, sera à coup sûr d'un intérêt primordial, d'autant plus que leur langue varie selon le registre (des textes les plus intimes, proches de la langue parlée, comme les *Annotazioni di Carbone*, aux écrits les plus impersonnels et les plus inspirés par l'imitation d'un modèle non local, comme les *Statuti di Rotonda*, ou les *Capitoli di una confraternita di Potenza*), selon l'époque (une fluctuation évidente des formes graphiques, phonétiques, morphologiques dans la première partie du XV^e s., fait place, petit à petit, à des normes, à des conventions stables, qui accompagnent la pénétration de modèles non locaux uniformisateurs), et selon le lieu (bien que la présence des autres variables rende difficile l'isolation de ce facteur) : c'est pourquoi nous nous limiterons ici à évoquer quelques traits récurrents qui suffiront à laisser entrevoir la richesse du futur volume (parmi les phénomènes phonétiques : finales instables et aberrantes (n° 2, *li statute*, *settembro*, n° 21, *li garçune*, n° 43, *certi terrj*, etc.), marques de la métaphonie (n° 18, « *lo... rector(e) et altrj recturj* »), *j* pour *i* et *dj* latins en position initiale (n° 3, *jurnu*, n° 18, *yuso*, n° 41 *yenco* = *juvencus*), articulation intermédiaire entre *b* et *v* (n° 1, *Iacovu*, n° 2, *bacca*, n° 14, *vochti* = **buttis*, etc.), *kj* pour *pl* latin (n° 43, *chiomaczo* = *plumacium*, *chiancato* = **palancatus*, etc.), assimilation des groupes *-nd-*, *-mb-* (n° 30, gér. *dannificanno*, n° 37, *ennime* = **endyma*, et forme hypercorrecte *piombazo* = *plumacium*), assourdissement des sonores n° 6, *puplico*, n° 9, *Placiti*, n° 13, *appe* = *habuit*) et maintien des sourdes (n° 2, *celso*, n° 20, *citatino*, n° 21, *sequita*, etc.) ; parmi les phénomènes morphologiques : 3^e p. pl. en *-eno* (n° 20, *poneno*, *perveneno*, n° 29, *sapeno*, etc.), p. *remoto* en *-ao* (n° 16, *piglao*, n° 42, *cascao*) et *-io* (n° 17, *vendio*, n° 34, *se rompio*), pron. pers. *nce*, *nde* (n° 21, « *nce nde so state detratiate...* », etc.), volume qui, à travers l'analyse d'une langue vulgaire, dont il y a peu, on niait encore l'ancienneté (cf. p. 5), devrait permettre aussi d'accéder indirectement à la connaissance des dialectes contemporains, et d'évaluer avec clarté la part des influences extérieures, particulièrement du vulgaire toscan, dans la constitution de la langue écrite de Lucanie.

Sylviane LAZARD

DOMAINE GALLO-ROMAN

Kurt BALDINGER, *Complément bibliographique au Provenzalischen Supplementwörterbuch d'Emil Levy. Sources - Datations*. Publié avec la collaboration de Doris Diekmann-Sammet. Editions Slatkine, Genève, 1983, VIII + 387 pages in-4°, en deux colonnes.

Jusqu'à présent, il n'était pas facile d'identifier les sources de la documentation du *Prov. SupplWörterb.* d'Emil Levy ni de retrouver, à plus forte raison, les dates des textes et documents cités. Dans sept volumes, c'est-à-dire dans tous sauf le dernier publié par les soins de Carl Appel, figurent des listes de sigles partielles et complémentaires l'une de l'autre, tandis que l'ouvrage ne fournit pas de bibliographie d'ensemble des sources utilisées ; comme chez Raynouard, les textes ne sont pas datés. Par ailleurs, les textes publiés dans des revues ou des recueils ne sont généralement pas précisés, seuls le titre du recueil ou le volume de la revue étant indiqués avec la page où figure l'exemple cité.

Or, le *Complément bibliographique* du dictionnaire de Levy, commencé dans le cadre du FEW sous la direction de Wartburg, d'abord à Leipzig, puis à Bâle — on l'appelait « Levy-Schlüssel » — et revu, complété, vérifié dans tous les détails, au cours de ces dernières années, par Kurt Baldinger et son équipe des dictionnaires de l'ancien occitan et de l'ancien gascon, permet maintenant d'identifier rapidement, avec précision, et de dater toutes les sources de Levy, ainsi que celles de Raynouard. Les textes, littéraires et documentaires, parus dans des volumes d'archives, de revues, d'annales, de recueils, sont tous énumérés, datés, localisés, commentés quant à leur contenu, accompagnés de toutes les précisions souhaitables. Sur les textes littéraires, qu'il s'agisse de textes entiers ou d'extraits, on trouve généralement des notices concernant les auteurs, l'époque, l'édition utilisée, etc., et en regard de ceux dont les éditions font partie de recueils ou ont paru dans des revues, aussi les pages où ils figurent et, éventuellement, comme pour les textes de Mahn, ou les « *Liederhandschriften* », les numéros de Pillet.

Il est inutile de souligner davantage la richesse des renseignements fournis par cet ouvrage qui rend transparentes toutes les références des deux grands dictionnaires d'ancien provençal. Il sera désormais un instrument de travail absolument indispensable à tout utilisateur de ces dictionnaires, c'est-à-dire à tout provençaliste. Il faut savoir gré à Kurt Baldinger de nous l'avoir procuré.

Georges STRAKA

Jacqueline PICOCHE, *Le vocabulaire psychologique dans les Chroniques de Froissart : Le plaisir et la douleur*, Publications du Centre d'Etudes Picardes n° 21, Amiens, 1984, 426 pages.

L'auteur poursuit l'enquête menée dans sa thèse (CR ds RLiR 41, 428-432) sur le vocabulaire psychologique de Froissart dans ses *Chroniques* sur la base du dépouillement fait par L. Foulet pour l'IGLF des douze premiers volumes de l'édition de la SHF.

La méthode a changé. Le premier volume était de perspective distributionnelle. Le second est devenu guillaumiste ; l'auteur considère « comme une

réalité linguistique fondamentale la cohérence des emplois d'un même lexème et l'ordre dans lequel ils se présentent logiquement, c'est-à-dire les deux notions complémentaires de signifié de puissance et de chronologie de raison ». Qu'on se rassure tout de suite, je n'irai pas me promener sur le terrain miné d'une théologie qui m'a toujours paru étrangère. Mais le zèle sympathique des nouveaux convertis est bien souvent tenu pour simpliste par les caciques des religions révélées, dont j'attends les prises de position avec beaucoup d'intérêt. En tout cas l'auteur joue crânement cartes sur table et c'est à ma connaissance une des rares à pratiquer en France la lexicographie médiévale, même s'il s'agit de sa version « linguistique », à l'égard de laquelle j'ai les plus grandes réserves. Certes, une liste complète de tous les mots des *Chroniques* n'épuiserait pas (Dieu merci !) le vocabulaire de Froissart, ni le vocabulaire de Froissart n'épuiserait le lexique du moyen français (si tant est qu'il existe !), et il est bien vrai qu'en matière de lexique on a affaire à une imbrication de systèmes, mais je n'en tirerais pas la même conclusion que l'auteur qui s'abrite derrière l'abondance des matériaux pour considérer que l'omission d'un élément ne fausserait pas l'ensemble, d'autant, ajoute-t-elle, que « l'organisation sémique profonde se réduit pour l'essentiel à quelques éléments simples ». Les *Chroniques* ne sont donc considérées que comme un échantillon de la langue du XIV^e s., une carotte en quelque sorte, pour un travail *purement* et *simplement* linguistique. Mais les choses sont-elles d'une simplicité aussi évangélique ? En tout cas le cadre de l'étude est clair et il est résolument syntaxique. Une structure profonde, *X est le siège d'un état affectif égocentrique (EA) causé par Z (non animé) ou Y (animé humain)*, sert de base à l'inventaire des structures de surface ordonnées selon le thème (X, Z, Y ou EA). L'auteur dégage deux « primitsifs sémantiques », le plaisir (EA +) et la douleur (EA —), qui fondent le trait dit affectif, unité du champ étudié. Vient ensuite une panoplie de traits secondaires (subjectif / objectif ; concret / abstrait ; permanent / occasionnel ; physique / non physique, etc.). Consciente du risque de schématisation d'une telle procédure, elle la corrige dans un chapitre (*Au-delà des sèmes les plus généraux* [36-41]) où le lecteur est invité à bousculer les monographies pour pousser plus loin l'analyse.

La seconde partie [44-412] est une suite de monographies par ordre alphabétique ; notons les articles *bon, bel, bien* (et dérivés) [67-86], *chier, chierté, chierement* [87-91], *contraire* [109-118], *despit* [135-142], *dur* [159-169], *eslire* [189-193], *mal* (et dérivés) [258-266], *passer* [318-325], *plaire* [329-337], *point* [338-350], *travailler* [402-409]. Quelques remarques : *abstraindre* pourquoi avoir choisi la graphie *abstraindre* quand les ex. cités donnent tous *astraint* ? — *adire, adit* montre les limites du présent travail : la vision unitaire fondée sur trois exemples réunit *adire* « avertir ; pouvoir dire », où les deux interprétations proposées, « convaincre ; faire croire », sont possibles mais devraient être justifiées. Mais *adit* n'est pas « contrarié » ; son sens est beaucoup plus fort, comme le prouve le passage cité et les ex. de Gdf, et le sens de « forte répulsion » est une pure invention destinée à masquer ce que « contrarié » a de faible ; —

aise adv. « facilement » n'est pas relevé, or il y en a au moins deux ex. cités pp. 55 (XI, 249) et 57 (XI, 39). J'avoue avoir été frappé d'admiration devant la façon dont est ramené à l'unité le lexème *ais-* qui « exprime fondamentalement le caractère normal et par conséquent satisfaisant du déroulement d'un processus vécu par un sujet ; la principale opposition fondant la polysémie du lexème repose sur le caractère plus ou moins actif de ce sujet » ; — *couroucier*, un renvoi à G. Kleiber, *Ire*, pp. 220-223 et 379-382 et éventuellement son utilisation n'eût pas été inutile. Je note qu'en I, 88 *couroucié* est associé à *tourblet* (qui n'est pas cité dans l'étude), de même en I, 84 (où il s'agit d'une déception non d'une colère), en I, 142 il s'agit du substantif *li courouciers* (cf. *infra* p. 122) ; — *desbareter* ne serait relevé qu'une fois, or le gloss. de Scheler en relève 9 ex. dont 8 dans la partie correspondant à l'enquête présente ; — 135 le mot de colonisateurs, pour désigner les Anglais en Gascogne durant la guerre de Cent ans, est un anachronisme sans justification ; — 138 il n'est pas sûr que *despis* marque une action non intentionnelle en XI, 214 ; — 160 *dureté* signifie plutôt « l'attitude hostile, le traitement pénible reçu » que « l'inflexibilité » ; — 192 *election* marque cependant une sorte de choix qui, s'il n'est pas explicite, découle de l'emploi associé au substantif d'un superlatif relatif (*li meilleur*, *li plus fort*), d'un adjectif (*a droite election* « par l'effet d'un choix judicieux ») ou d'une construction (*gens a/d' election* « soldats d'élite »), toujours précisée par une estimation chiffrée de leur nombre) ; — 226-228 *grignes* et sa famille sont organisés autour d'un élément fondamental qui serait une « blessure d'amour-propre » : disons plus sûrement qu'il y a là une marque de mécontentement. Cependant quel est l'intérêt de ce signifié de puissance ? Aide-t-il à mieux comprendre les textes ? Je ne crois pas puisqu'il ne s'agit, comme souvent, que du plus petit dénominateur commun sémantique. Face au mystère du sens des mots plusieurs démarches sont possibles. La sémantique à base étymologique suppose que la valeur étymologique du mot reste présente d'une façon ou d'une autre et permet de poser un point d'appui pour l'étude sémantique. Malgré ses défauts elle s'est constitué une armature opérationnelle par un inventaire très large tel qu'il est consigné dans le FEW par exemple. La sémantique fondée sur le signifié de puissance risque d'aboutir à un affadissement du sens. On y retrouve des principes bien connus, fondés, disons-le, sur la loi du nombre. Les sens les plus courants, les plus ordinaires, sont ramenés facilement à une unité qui, devenue, largement majoritaire, sert à réduire de proche en proche les écarts sémantiques. Ma critique ne vise pas l'application de la méthode qui est sérieuse mais les principes qui l'inspirent et les résultats obtenus. Dans l'histoire des idées, l'heure n'est plus à la recherche à n'importe quel prix de la vue globalisante, universelle ; on essaye de montrer au contraire la diversité, la spécificité de chaque phénomène. Or, je dois le dire, le signifié de puissance, outil opératoire commode pour les grosses masses, appartient à une conception globalisante. Les questions linguistiques que nous posent *grignes* et sa famille chez Froissart ne sont pas, me semble-t-il, de savoir s'il s'agit d'un état affectif égocentrique ou allocentrique, si le sujet l'assume consciemment ou non et si son intensité est moyenne ou forte. Ce qui nous intéresserait

c'est de comprendre pourquoi en quelques cas Froissart emploie ces mots *grigne*, *grignos*, *grigner*, qu'il ne paraît pas utiliser dans ses poésies. Le mot a-t-il une valeur expressive du genre de celle de « froncer le visage » que l'étymologie a cru y déceler (cf. FEW 16, 67) et que pourrait confirmer l'expression *moustrer grignes* ? Est-il régional, populaire ? Les valeurs de *grigne* sont-elles transposables aussi aux dérivés verbaux *engrigner*, *soi grigner* ? Toute une série de questions dont les solutions ne peuvent être trouvées dans les seules *Chroniques* de Froissart ; — 231 *haschiere* la conclusion (« *haschiere* est une variante relativement rare du mot *haschiée* très bien représenté dans les dict. de Gdf et TL et qui, vraisemblablement, tombe en désuétude à l'époque de Froissart ») ne peut être admise telle quelle si l'on veut bien jeter un coup d'œil, même rapide, à FEW 16, 172 (à compléter par RLiR 45, 278-285) ; — 232 *herredie* donné comme hapax, absent de Gdf et TL, est bien connu sous diverses graphies (cf. *enresdie* Gdf ; *enredie* et *esredie* TL ; *esredie* Froissart Chron SHF 12, 236 ; v. aussi FEW 10, 150 b).

Au total un gros travail ingrat mais utile et qu'on devra consulter pour la richesse de ses matériaux bien analysés et classés. Les dernières lignes de la conclusion (415-416) me paraissent révélatrices de l'esprit qui anime cette recherche : « La relation du sujet humain à sa douleur, sa fatigue, sa joie, ses plaisirs ne semblent pas avoir varié depuis six siècles et les catégories syntaxiques et sémantiques qui structurent ce champ se retrouveraient nécessairement si nous avions travaillé sur un corpus du XX^e s.... La cause de ce renouvellement [= des signifiants] n'a pas à être cherchée dans des raisons idéologiques ou culturelles relevant de l'histoire des mentalités ». Je crains qu'il n'y ait là quelque chose comme une pétition de principe ; écoutons aussi parler les historiens des mentalités, qui ont sans doute leur mot à dire.

Gilles ROQUES

Gunnel ENGWALL, *Vocabulaire du roman français (1962-1968). Dictionnaire des fréquences*. (Data linguistica). Ed. Sture Allén, Inst. de ling. computationnelle, Univ. de Göteborg. Distr. : Almqvist & Wiksell Intern., Stockholm, 1984, LXVIII + 427 p.

Les index se multiplient, et le lexicologue n'est plus en peine de données quantitatives. Ce « dictionnaire de fréquence » mérite qu'on s'y arrête, et pourrait servir de modèle. Mme ENGWALL a constitué un corpus en choisissant, pour représenter le roman contemporain, 25 titres des années 60, tous dotés de prix littéraires ; chacun d'eux a fourni un échantillon aléatoire de 20.000 mots, d'où cet ensemble de 500.000 mots, permettant des comparaisons faciles avec le *Frequency Dictionary* d'A. Juillard. Fidèle à ses travaux antérieurs, G.E. considère chacune des unités à trois niveaux : type, forme, lemme ; ainsi elle réunit

d'abord les 822 occurrences du « type » *suis* ; elle sépare ensuite ce type en deux « formes » : les 814 premières personnes d'*être* et les 8 premières ou deuxièmes personnes de *suivre* (les homographes appartenant à un même lemme ne comptent que pour une forme) ; elle réunit ensuite les 38 formes différentes du verbe *être* (fréquence : 12.829) et les 20 formes observées de *suivre* (fr. : 263).

Du traitement informatique de ce corpus résulte une masse impressionnante de données, dans laquelle il fallait faire un choix pour la publication. L'ouvrage nous propose six listes dont l'une porte sur les types (les 5.000 les plus fréquents), une sur les formes (32.500, en classement inverse, ce qui permet des recherches sur les suffixes, les désinences, les flexions), les quatre autres sur les lemmes (Il y en a 16.193), soumis à quatre classements différents ; d'importantes données numériques se condensent en six tableaux ; j'y relève une statistique de la fréquence des caractères (à comparer avec celle d'E. BRUNET), d'autres sur la longueur graphique des mots, etc.

Mais chacun sait qu'un index n'a sa pleine efficacité que s'il permet, là où le besoin s'en fait sentir, la remontée au texte, la lecture du contexte. Un jeu de références, s'il est suffisant pour l'index d'une œuvre (*l'Emile* de Rousseau, la *Recherche* de Proust, indexés par BRUNET), exigerait ici la présence des 25 romans... La solution adoptée est une concordance complète, condensée en 43 microfiches, encartées à la fin du volume : cela représente 9.000 pages de texte.

Cette concordance permettra donc, à peu de frais, de localiser chaque mot et de se renseigner sur sa situation syntaxique ou sémantique.

L'Introduction (une cinquantaine de pages) mérite une lecture attentive ; ce n'est pas seulement une présentation et un mode d'emploi, mais une réflexion féconde sur la façon de faire des index (tout le problème de la lemmatisation) et sur leur usage, une revue lucide des travaux antérieurs, une discussion des solutions adoptées.

Dirai-je que G.E. ne m'a pas convaincu sur quelques points de détail ? Je n'aime pas trouver *suivante* traité comme une forme de *suivre*, ou *brillante* rangé sous *briller* (alors qu'*abondant* n'a pas rejoint *abonder*). Mais j'ai apprécié la richesse de la documentation et la fermeté de l'exposé (une défaillance, juste avant le mot final : p. LVII : qu'on lise : « il est à espérer », et non : « ... à souhaiter »).

Une belle moisson de données, traitées avec précision et rigueur, au prix d'un énorme labeur. Et il reste à y glaner : G.E. devrait bien, un jour, nous donner un tableau du nombre de lemmes, de formes et de types pour chacun des échantillons traités ; il y aurait là d'utiles matériaux pour les études de richesse lexicale.

Charles MULLER

Knud LAMBRECHT, *Topic, Antitopic and Verb Agreement in Non-Standard French*, Amsterdam, Benjamins, 1981. (Pragmatics and Beyond), [v-] 114 p.

Cet ouvrage concis porte sur la structure de la phrase dans ce que l'auteur appelle le « français non standard ». Le chapitre liminaire précise les principales caractéristiques de ce niveau de langue qui ne doit pas être confondu avec le langage oral, car il existe des formes parlées de français standard dans lesquelles beaucoup de traits propres au français non standard n'apparaissent pas — ou apparaissent moins souvent. Il s'agit plutôt d'un type de communication familiale. La phrase s'y décompose en un « noyau verbal », lieu de l'information syntaxique et sémantique, flanqué (éventuellement) d'une ou plusieurs formes extraposées :

Ils sont fous, ces Romains.
La plage, il faut y aller quand il fait chaud.
Il (ne) s'y intéresse pas, mon frère, aux livres.

Le « noyau » fait l'objet du second chapitre : l'auteur y analyse l'ordre des pronoms personnels (question rebattue, à vrai dire), leur réduction phonétique en français non standard (*I - s'y intéresse pas...*), les simplifications morphologiques : ainsi *on* mis pour *nous* entraîne la forme indifférenciée du verbe (*j'aime, il aime, on aime...*). Notons au passage que les tendances réductrices ne sont pas aussi fortes que l'auteur le laisse entendre : il ne semble pas qu'une phrase comme celle-ci : *Pierre m'y présentera (à sa sœur)* (p. 37) soit recevable même dans le français le moins standard qui soit.

A gauche du « noyau » figurent les éléments du « topique », à droite ceux de l'« antitopique » : c'est à leur étude qu'est consacré le troisième chapitre. On y relève de judicieuses observations. Ainsi, du côté du topique (thème), les syntagmes peuvent rester en dehors du schème syntaxique (*Mon frère, sa voiture, elle est complètement cassée*), perdre la marque de cas, c'est-à-dire la préposition (A - *J'ai essayé d'aller à la plage hier, mais il faisait trop froid* / B - *La plage, il faut y aller quand il fait chaud*). Ils peuvent s'éloigner indéfiniment du verbe (*Pierre, c'est simple, si tu t'en vas, il va te tuer*). Ils apparaissent dans certains types seulement de subordonnées (p. 59 *Parce que Pierre, je lui ai donné le livre hier*). L'« antitopique » sert à préciser ce que l'interlocuteur peut n'avoir pas identifié. Cette conception rejoint celle de F. Corblin (« Sur le rapport phrase-texte. Un exemple : l'emphase », *Fr. mod.* 1979, t. 47, pp. 17-34, étude qui n'est pas citée, sans doute en raison de sa date récente de publication).

L'idée centrale du livre, à savoir que le français non standard tend vers la prééminence du thème sur le sujet, aurait gagné à se fonder sur une étude plus approfondie de ce que les deux zones extraposées ont de spécifique. L'extra-position gauche est loin d'être toujours thématique. C'est aussi la zone du commentaire (*Avec beaucoup de courage, il a répondu que...*) ; d'où sans doute la

compatibilité avec les modificateurs adverbiaux comme *même, aussi, seulement* :

Même ses amis, ils l'ont abandonné

mais **Ils l'ont abandonné, même ses amis.*

Même ses amis, il ne les revoit plus

mais **Il ne les revoit plus, même ses amis.*

L'extraposition gauche sert aussi à la localisation spatio-temporelle (sans perte de la préposition : *A Paris, le stationnement est difficile*). Quant à l'extraposition droite, un des problèmes est de distinguer l'« antitopique » de la juxtaposée avec effacement (compatible avec *même* : *Ses anciens collègues, il ne les revoit plus, même ses amis*). C'est également le lieu des formes vocatives ou appréciatives (*Il ne les voit plus, l'imbécile*). Les faits restent donc épars. Mais la description qui en est faite ne manque pas d'intérêt.

Robert MARTIN

Louis REMACLE, *La différenciation des géminées MM, NN en MB, ND* (Bibl. de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fasc. CCXXXVI, Les Belles Lettres, Paris 1984), 194 pages + 4 p. d'additions + 4 p. de bibliographie + 10 p. d'index.

L'ouvrage de L.R. comporte une « introduction générale », théorique, de 92 pages, suivie d'applications à des « problèmes étymologiques particuliers ». L'introduction générale comprend deux chapitres :

Chap. I : *MB, ND > MM, NN*, où L.R., indépendamment de mon article sur le même problème (*RLiR* 45, 1981, pp. 96-117) et auquel il renvoie dans ses additions pp. 195-198, traite de l'assimilation progressive d'une nasale à l'occlusive qui suit. Il rappelle d'abord la situation générale dans la Romania et précise aussitôt qu'il évitera le « guêpier » du substrat osque en Espagne. Il constate que le celtique connaissait aussi ces assimilations (entre autres les doublets *arependis/arepennis*). Il cite Rohlfs et d'autres linguistes qui signalent les mêmes évolutions dans les dialectes germaniques, surtout limitrophes de la frontière linguistique, évolutions anciennes déjà révélées par les gloses de Malberg (*chunne* = allem. *Hunde*, etc.). L.R. n'admet guère le phénomène dans les dialectes wallons : lorsque cette évolution se produit après l'accent (le cas le plus fréquent), il croit plutôt que c'est la chute du *-e* final qui a entraîné la disparition du *-b-* ou du *-d-*, p. ex. dans fr. *bombe* > wall. *bôme* ou dans fr. *bande* « ruban » = liég. *binne* ; et quand elle se produit avant l'accent, comme dans wall. *honine, hounène* (< germ. *hundin* « chienne »), L.R. se demande si l'assimilation n'avait pas déjà eu lieu dans le mot germ. avant l'emprunt ; ou bien dans d'autres cas il pense que l'assimilation s'était déjà faite en latin (classique ou vulgaire ?) comme dans *plumbum*. Pourquoi cette réserve pour le wallon, puisque l'auteur reconnaît que le procès *MB > MM* et *ND > NN* « doit être

considéré comme une évolution normale, qui se produit, par polygénèse, d'une façon spontanée » (p. 27) ? Peut-être que le chapitre suivant est la réponse à cette question.

Chap. II : MM, NN > MB, ND. C'est ce deuxième chapitre qui justifie le titre de l'ouvrage et qui expliquera les chapitres suivants sur les problèmes étymologiques. L'évolution étudiée ici, inverse de celle étudiée dans le premier chapitre, est une différenciation de géminées, phénomène qui, à l'opposé du premier, ne se produit pas dans « de vastes zones continues » mais plutôt « dans des mots isolés ». C'est la raison pour laquelle moi-même (dans mon article précédent) j'avais pensé que ces dissimulations étaient en réalité des hypercorrections de la première évolution, mais L.R. cite des exemples localisés en dehors des zones où se fait normalement l'assimilation, ainsi mil. *scimbia* « *scimmia* ». La forme *colonde* « colonne » est attestée uniquement en Suisse Romande (pourrait donc être considérée comme une hypercorrection de la première évolution), mais la forme *colombe* (< *columna* < *columna*) est attestée dans le nord-ouest et l'ouest de la France et ça et là en occitan. Ce couple *colonde/colombe* donne l'occasion à L.R. (malgré une certaine hésitation à cause de ce qu'on appelle traditionnellement les « lois » phonétiques) de proposer la double évolution de MN qui devient tantôt MM puis MB, tantôt NN puis ND. Dans l'ensemble du chapitre, il cite surtout des attestations du wallon : *anduiner* (lat. *annus*), les topon. *Bende/Beyne* (< **bagina*), le suffixe *-onde/-on(n)e*, les doublets *hamê* et *hambê* (lat. *scamnum*), etc. Après un renvoi à G. Straka (*TraLiLi* II, 1, 1964, 30) qui admet que la dénasalisation du deuxième M ou N en B ou D est naturelle, due à une articulation plus énergique, L.R. arrive à la conclusion que les différenciations MM > MB et NN > ND sont le plus souvent des « cas particuliers dont le nombre même interdit de les expliquer tous par un hypercorrectisme » et pour finir il cite Herbillon : « il ne s'agit pas d'une loi phonétique, mais d'une simple tendance qui s'est manifestée dans diverses régions et à des époques diverses ».

Pour les applications étymologiques qui font la deuxième grande partie de son ouvrage, L.R. prend des précautions et manifeste une modestie qui honorent l'auteur : il présente ses hypothèses « dans les limites de ma compétence (qui est restreinte) et de mon information (qui est pauvre) »... Les chapitres suivants prouvent au contraire que l'information est très riche.

Chap. 3 : *landon* « palonnier, volée de timon » < lat. *lamina* + *one*, ce qui, vu les développements du chapitre précédent, ne présente pas de difficulté majeure du point de vue phonétique : cf. aussi l'existence de *lambe* « lame » dont de nombreux dérivés en wallon. Le FEW propose un étymon francique **landa* « perche » et L.R. de conclure qu'on a « au moins autant de chances de ne pas se tromper » en choisissant l'une plutôt que l'autre hypothèse !

Chap. 4 : afr. *flambe* (et donc fr. *flamber*) < lat. *flamma*. L'étymon traditionnel est lat. *flammula*, avec un intermédiaire *flamble* qui par dissimilation

serait devenu *flambe*. Voici les arguments de L.R. en faveur de son hypothèse (*flamma* et non *flammula*) : a) les attestations de *flambe* sont plus anciennes que celles de *flamble* ; b) *flammula* est très peu attesté en latin ou dans les langues romanes et uniquement dans des sens dérivés « banderole, renoncule » ; c) le procès MM > MB est simple et normal, donc lat. *flamma* a pu donner naissance à la fois à fr. *flamme* et *flambe*.

Chap. 5 : topon. *wall*, *hambé*, *hamba* « terrain clôturé » (le plus souvent dans le coude d'une rivière). Ces mots auraient la même origine que les nombreux topon. *han* qui existent en Wallonie, c'est-à-dire le germ. **hamma*, avec une base masculine latinisée en *hammus* (attestée en 1086). Ce serait encore un exemple de l'évolution phonétique MM > MB.

Ces études étymologiques sont toujours très fouillées et documentées, les hypothèses personnelles de l'auteur ne sont présentées qu'après la discussion très minutieuse de toutes celles qui avaient été envisagées par d'autres linguistes. L'ouvrage de L. Remacle qui s'appuie souvent sur le wallon intéresse aussi, par l'ampleur de ses recherches, les non-spécialistes du wallon.

Georges MERK

† Geneviève MASSIGNON et Brigitte HORIOT, *Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest (Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois)*, C.N.R.S., Paris, tome III, 1983, 244 cartes (n°s 613-856) † 2 pages de compléments + 4 pages d'illustrations.

Le premier volume de cet atlas (1971, 297 cartes), consacré au vocabulaire des travaux des champs, de la vigne et du bois, a fait l'objet, dans notre revue, d'une élogieuse présentation par Mgr Gardette (*RLiR* 35, 1971, 418-421), qui a esquissé l'historique de l'œuvre, souligné les mérites de Brigitte Horiot (qui avait accepté la lourde tâche de tirer un atlas des carnets d'enquête de la regrettée Geneviève Massignon), rappelé l'intérêt de cette région jadis étroitement liée au Sud occitan, apprécié la richesse du vocabulaire patois et le choix des « détails régionaux du paysage et de la vie paysanne » sur lesquels l'enquête avait été centrée ; dans la seconde partie de son compte rendu, il a entrepris une rapide, mais suggestive confrontation des cartes de ce volume, qui s'y prêtaient, avec celles de l'ALF d'une part et, d'autre part, avec celles du premier volume d'un atlas voisin, l'ALCe, qui venait aussi de paraître.

Le second volume, dédié à la mémoire de Gardette, et qui contient la fin du chapitre « plantes et arbres cultivés », ainsi que les chapitres « plantes et arbres sauvages », « animaux sauvages » et « animaux domestiques » (au total 315 cartes, du n° 298 au n° 612), a paru dès 1974.

Aujourd'hui, après beaucoup de vérifications sur le terrain et de compléments d'enquête qui s'imposaient, Brigitte Horiot nous révèle d'autres faces du vocabulaire paysan de l'Ouest : outre la fin de la section consacrée aux animaux domestiques (48 cartes, n°s 613-659, qui s'ajoutent aux 142 cartes du 2^e volume portant sur le même champ conceptuel, de sorte que celui-ci constitue le chapitre jusqu'à présent le plus étendu de l'atlas) et un bref chapitre sur les abeilles (8 cartes), ce volume nous fait connaître deux secteurs importants et riches en termes dialectaux, « la maison » (85 cartes) et « l'outillage et travaux domestiques » (104 cartes). Cela fait au total 244 cartes, sans parler des nombreuses listes de mots qui ne se prêtent pas à la cartographie et qui s'alignent en marge de la plupart des cartes.

C'est par un 4^e volume que devra s'achever — dans un délai qu'on voudrait bref — ce précieux recueil de données avant tout lexicales, mais aussi morphologiques et, indirectement, à travers le vocabulaire, de données phonétiques, relevées toutes avec finesse et précision (avec amour, pourrais-je dire) dans les parlers ruraux d'une région particulièrement importante, qui intéresse — on le sait — aussi bien les recherches sur le domaine d'oïl que celles qui portent sur le domaine d'oc, voire sur la langue littéraire de l'ancien occitan. Il ne faut pas oublier, en effet, que les cartes linguistiques apportent de précieux renseignements pour la localisation d'anciens textes et pour l'identification des dialectismes des auteurs médiévaux — ici, des troubadours —, ainsi que Pierre Nauton l'a bien montré, il y a plus de vingt ans, dans son domaine du Massif Central (cf. ALMC 4, 1963, 117-123).

En partant du premier volume de l'ALO, Max Pfister a déjà tiré, des cartes de cette aire linguistique, d'importants renseignements non seulement sur la localisation et l'interprétation de certains faits lexicaux qu'il avait relevés dans des textes anciens, mais aussi sur la frontière actuelle entre oïl et oc dans le Sud-Est du domaine, sur les caractéristiques phonétiques de ce domaine — par ex. la sonorisation, le traitement du -k- intervocalique devant a, l'assimilation de -mn-, la palatalisation des *kl*, *gl*, *pl*, *bl*, *fl* à l'initiale de mot et de syllabe, la vocalisation *-ile* > *-iu*, le traitement de *-arius*, *-aria* —, ou encore sur l'influence du français général que subissent les patois et, au contraire, sur le maintien de zones archaïsantes (« Der westfranzösische Sprachatlas », *ZFSL* 83, 1973, 205-224). Les deux volumes ultérieurs, dont on dispose maintenant, illustrent abondamment ces faits, tout en en révélant d'autres, notamment pour ce qui est de la géographie lexicale, qui seront à commenter.

Brigitte Horiot a elle-même publié d'intéressants commentaires de cartes de son domaine, par ex. de celles qui renseignent sur la nasalisation (*Actes du 13^e congrès de linguistique et philologie romanes*, Québec, 1971, II, 289-299) ou le polymorphisme lexical (carte « cheville d'attelage », *RLiR* 35, 1971, 50-58 ; carte « chanter aux bœufs » *ib.* 38, 1974, 284-296), surtout sur les limites intérieures et les caractéristiques dialectales à l'intérieur de l'ALO (*Actes du colloque Les dialectes romans de France à la lumière des atlas régionaux*, CNRS, 1973, 255-

288, avec une partie phonétique — par ex. les *ɛ* et *j* saintongeais — et une partie lexicale, l'une aussi intéressante que l'autre), et j'en oublie sans doute. Depuis, au fur et à mesure que la cartographie de son atlas avance, elle continue à analyser les données réunies et à en dégager des vues d'ensemble sur le paysage lexical de l'Ouest en vue d'une synthèse qu'on aimerait bientôt connaître. Tous les atlas régionaux devraient d'ailleurs se terminer ainsi ou par un commentaire des cartes, l'une après l'autre, comme celui de l'atlas du Lyonnais que Pierre Gardette a légué aux dialectologues comme le modèle du genre (ALLY V, 1976, 679 pages ; avec index des mots et index des bases étymologiques, 848 pages). Mais combien d'auteurs d'atlas auront-ils la patience de l'élaborer, à condition encore qu'ils soient en mesure de l'entreprendre ?

Depuis peu de temps, on a recommencé à s'intéresser aux régionalismes du français de France, or là encore il est indispensable d'avoir constamment recours aux atlas régionaux pour identifier et localiser, dans les parlers locaux, les mots régionaux qui viennent du substrat dialectal. Dans le domaine de l'ALO, un excellent *Dictionnaire des régionalismes* vient d'être publié par Pierre Rézeau (v. ci-dessous, p. 496) et l'auteur renvoie systématiquement, pour les mots de cette origine, aux deux premiers volumes de l'ALO. Dans le 3^e volume qui a paru trop tard pour être exploité, on relève, dans le vocabulaire de la maison et des travaux domestiques, un nombre particulièrement élevé de mots dialectaux maintenus dans le français de la région : ainsi *creux-de-maison* « mesure » (v. carte 670), *borderie* « petite exploitation rurale » (671), *métairie* « grande ferme » (676 marge), *palâtre* « linteau (de porte, de fenêtre) » (680), *barrer* « fermer une porte à clé » (684), *débarrer* antonyme de *barrer* (685), *plancher* « grenier » (681), « plafond » (693), *tuer* [le feu] (705), *potager* « fourneau » (713), *souillarde* « arrière-cuisine ou dépendance où l'on fait la vaisselle » (721, 694), *ouillette* « entonnoir » (727), *ponne* « récipient en terre cuite » (735), *chaleuil* « petite lampe à huile » (746), *ballière* « paillasse de balles d'avoine » (756), *couette* « matelas de plumes » (757), *bouchon* « chiffon, lavette » (772), *cassotte* « petit récipient à longue queue tubulaire, servant à se laver ou à boire l'eau » (786), etc. etc. De même, l'ALO est une précieuse source de renseignements pour ceux qui s'occupent du vocabulaire québécois et de son histoire (v. par ex. les mots québécois *barrer*, *débarrer*, *ouillette*, mots déjà cités, mais aussi *ber* « berceau » carte 781, *moque* « tasse de terre cuite » 731, *gratons* « espèce de rillettes » 574, etc.), et le fondateur et organisateur de la belle œuvre en préparation qu'est le *Trésor de la langue française au Québec*, Marcel Juneau (v. par ex. son remarquable ouvrage *Problèmes de lexicologie québécoise*, 1977), a dès le début été parfaitement conscient de la valeur, pour la lexicologie québécoise, des cartes recouvrant l'aire de Poitou - Aunis - Saintonge - Angoumois, d'où étaient originaires plus d'un quart des colons, aux XVII^e et XVIII^e siècles, en Nouvelle France (v. A. Godbout, *Les Archives de Folklore*, 1, Québec, 1946, 26-40).

Tous les atlas régionaux offrent — personne ne l'ignore — de très grandes possibilités de recherches dans les directions les plus diverses, et on aimerait voir les romanistes en tirer tous les bénéfices possibles, sans quoi nos atlas resteront

des amas de matière brute sans beaucoup d'intérêt (l'ALO, par la situation et l'histoire de son domaine offre sans doute encore plus de possibilités de recherche que d'autres régions). Or, il est regrettable qu'à l'exception des dialectologues de métier et, surtout, des auteurs d'atlas eux-même, relativement peu de romaniestes aient recours à la documentation que ces atlas livrent. Mais il en sera probablement toujours ainsi jusqu'à ce qu'on puisse disposer d'un index de tous les mots figurant sur les cartes de chaque atlas ou, mieux encore, d'un grand index global, établi à l'instar de celui de l'ALF, de l'ensemble de nos atlas régionaux. Voilà encore une importante mission à accomplir.

En attendant, et en revenant à l'objet de la présente notice, je crois pouvoir dire que l'infatigable enquêtrice qu'avait été Geneviève Massignon a trouvé en Brigitte Horiot une éditrice dévouée et une continuatrice intelligente.

Georges STRAKA

Pierre RÉZEAU, *Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest entre Loire et Gironde*, Editions le Cercle d'Or, Les Sables d'Olonne, 1984, 302 pages.

Au colloque de Dijon sur le français parlé dans les villages de vignerons (1976) (1) où, dépassant ce thème, on a très heureusement traité de tous les problèmes relatifs aux français régionaux, j'ai suggéré d'orienter les recherches sur les régionalismes lexicaux dans trois directions : 1° vers une récolte et un examen critique de tout ce qui, jusqu'à présent, a été relevé, à tort ou à raison, comme des régionalismes, 2° vers le dépouillement et une étude approfondie des régionalismes attestés dans des textes littéraires et non littéraires, 3° vers des relevés systématiques, suivis d'analyses et de commentaires, des régionalismes de la langue parlée (*ouvr. c.*, pp. 241-242) (2). Depuis, en plus d'une longue liste, sommaire et encore provisoire, de mots régionaux employés dans différentes régions de l'Hexagone (3), des travaux de valeur ont été réalisés, sur des aires

-
- (1) *Les français régionaux, colloque sur le français parlé dans les villages de vignerons* (extrait des *TraLiLi* 15, 1, 1977), *Actes et colloques* 20, Klincksieck, Paris, 1977, 262 pages.
- (2) V. aussi ma communication à l'Académie Royale de Belgique, « Problèmes des français régionaux », *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques*, 5^e série, 69, Bruxelles, 1983 - 1, 27-66, surtout pp. 44 et 46.
- (3) « Régionalismes de France », *RLiR* 42, 1978, 149-194. Edition revue et augmentée de deux listes complémentaires : G. Tuaillet et P. Rézeau, *Régionalismes de France (prépublication). Documents sur les français régionaux*, Institut National de la Langue française, C.N.R.S., Nancy, 1983, in 4°, 143 pages.

restreintes, voire à un point précis, dans chacun des trois secteurs en question : dans le premier, une analyse critique des alsacianismes vrais et présumés (4) ; dans le troisième — langue parlée de tous les jours — un important ouvrage de Gaston Tuaillet sur les régionalismes de Vourey, en Dauphiné (5) ; dans le second, le livre de Pierre Rézeau que j'ai devant moi et qui, comme les deux autres ouvrages, est appelé à faire école.

Vendéen, Pierre Rézeau a consacré à son parler natal de Vouvant un beau volume en 1976 (6) (v. par ex. *ZrP* 93, 1977, 683), et dans la *RLiR* (42, 81-122), il a publié, dès 1978, un premier essai sur le vocabulaire régional (parfois dialectal) d'un écrivain vendéen Ernest Pérochon dont l'œuvre s'étend sur les années 1920 à 1942. Pour l'ouvrage qui vient de paraître, il a dépouillé quelque 230 livres et articles, ainsi qu'une dizaine de revues régionales et, parmi ces sources, figurent aussi bien des textes littéraires — l'Ouest n'est pas pauvre en production littéraire — que diverses publications sur le pays, ses coutumes, ses aspects historiques, archéologiques, artistiques, socioculturels, économiques ou, tout simplement, touristiques. Les auteurs sont tous du cru, et les mots et acceptations s'écartant de l'usage commun qu'on a retenus, ont tous été soigneusement vérifiés comme étant de réelles particularités régionales du français, et non des dialectismes de caractère stylistique dus au caprice individuel des écrivains. La région explorée recouvre approximativement l'aire de *l'Atlas linguistique de l'Ouest* de G. Massignon et B. Horiot, c'est-à-dire les départements de Vendée, de Deux-Sèvres, de Vienne, de Charente et de Charente-Maritime (v. p. 23), et des renvois systématiques à cet atlas pour tous les faits qui figurent sur ses cartes et dans les marges de celles-ci, permettent de se faire une idée des rapports entre l'extension des faits dialectaux et celle des régionalismes d'origine dialectale. Les mots et les sens relevés sont le plus souvent illustrés par des contextes tirés des textes dépouillés, mais, parfois, à défaut d'attestations écrites, par des exemples « reproduisant ce que l'on peut entendre au hasard des conversations » (p. 26). Au total, l'ouvrage contient près d'un millier d'entrées classées dans l'ordre alphabétique des mots.

Dans les articles, on trouvera des renseignements intéressants sur la vitalité des mots, leur extension géographique, leur présence éventuelle en toponymie, les réalités qu'ils recouvrent (avec renvois à des ouvrages où celles-ci sont décrites). Dans les notices historiques et étymologiques, les renvois au FEW — que ce

(4) Lothar Wolf, *Le français régional d'Alsace. Etude critique des alsacianismes*, 1983, v. ci-dessous, p. 498.

(5) *Les régionalismes du français parlé à Vourey, village dauphinois*, Matériaux pour l'étude des régionalismes du français, vol. 1, Institut National de la Langue française, C.N.R.S., Klincksieck, Paris, 1983, 383 pages. Cf. *RLiR* 47, 1983, 486-491.

(6) *Un patois de Vendée. Le parler rural de Vouvant (Vendée)*. Bibl. franç. et romane, série A, n° 38, Klincksieck, Paris, 1976, 352 pages.

dernier contienne le fait régional en question ou non — sont systématiques et sûrs, et chaque fois que cela présentait de l'intérêt et que c'était possible, l'auteur a indiqué la date de l'attestation la plus ancienne du mot ou du sens régional, et ces indications permettent généralement de les antider ou simplement de les dater là où, dans le FEW, ils ne le sont pas ; il est intéressant d'ajouter que, parfois, cette date vient, non pas d'un document français, mais des notes du Père Potier sur le français de Nouvelle France des années 1743-1750.

A la fin de l'ouvrage, on trouvera trois index parmi lesquels on appréciera plus spécialement celui qui porte le titre d'« index par champs sémantiques » (pp. 292-296) ; il présente un regroupement conceptuel du vocabulaire étudié, et c'est en fait un très utile index onomasiologique. Un autre index, tout naturellement moins vaste, réunit les régionalismes grammaticaux (pp. 296-297), et un troisième, les noms de lieux dont il est question dans les exemples, les définitions et les commentaires et qui sont répartis en cinq rubriques selon les départements (pp. 297-302). En tête de l'ouvrage, on lira avec intérêt un exposé général sur les principaux aspects des « variétés géolinguistiques du français » (pp. 7-23).

Le livre de Pierre Rézeau est un ouvrage important non seulement pour la connaissance du français régional de l'Ouest et de son utilisation écrite, mais aussi pour l'histoire du vocabulaire français en général et, désormais, il faudra en tenir compte dans les travaux de lexicologie galloromane et, aussi largement que possible, en lexicographie française.

Georges STRAKA

Lothar WOLF, avec la collaboration de Paul FISCHER, *Le français régional d'Alsace. Etude critique des alsacianismes*, Bibliothèque française et romane, série A, vol. 45, Klincksieck, Paris, 1983, 202 pages.

Lothar Wolf, qui s'intéresse depuis longtemps aux problèmes des régionalismes français, soumet, dans le présent ouvrage, à un minutieux examen tout ce qu'on a relevé, dans le vocabulaire et la morphosyntaxe du français parlé en Alsace, sous le nom d'alsacianismes, depuis la *Grammaire française à l'usage de la jeunesse alsacienne* de Charles-Henri Boegner (1835) jusqu'à aujourd'hui. Cet examen porte sur une quinzaine de publications, presque toutes d'orientation normative ou didactique, glossaires, listes de fautes, grammaires, dont les principales caractéristiques sont exposées par l'auteur dans l'introduction, pp. 15-20. A l'exception d'une seule publication, qui est une liste de régionalismes français purement descriptive, sans but normatif — *Régionalismes de France*, réunis par G. Tuaillet, *RLiR* 42, 1978, 149-194 —, mais qui ne comporte que onze mots et

expressions du français d'Alsace, ce qui est une maigre récolte (1), toutes les autres sont dues à des auteurs qui n'étaient familiarisés ni avec l'histoire du lexique français, ni avec l'extension géographique des régionalismes au-delà des limites de l'Alsace, et qui, dans leurs relevés, ne s'étaient fiés qu'à leur propre sentiment linguistique.

Aussi, en analysant ces travaux, Lothar Wolf a-t-il pu réunir, pour les présenter dans l'ordre alphabétique, plus de 400 lexèmes, acceptations, phénomènes morphosyntaxiques, considérés par les uns ou par les autres comme des alsacianismes, c'est-à-dire comme des fautes de français propres aux Alsaciens, et qu'on a attribuées le plus souvent à l'influence du dialecte local ou de l'allemand ; en annexe s'y ajoute un tableau de faits purement syntaxiques (pp. 189-194). Or, l'auteur a consciencieusement confronté ces écarts de la norme du français avec les données du FEW, du Petit Robert, le cas échéant du Littré, et pour ce qui est de la syntaxe, avec celles de Haase, du *Bon Usage* de Grevisse ; de même, il a largement tenu compte d'ouvrages consacrés au français populaire (Bauche, Frei, etc.). En outre, il a fait des recherches systématiques, dans des ouvrages spécialisés, pour savoir si les faits en question ne se trouvent pas aussi dans le français de Lorraine, de Belgique, de Suisse romande, aires voisines, elles aussi, de l'aire linguistique allemande. Les résultats de cette confrontation sont très instructifs et je crois qu'il n'est pas inutile d'en dégager l'essentiel en regroupant les faits selon leurs caractères historiques, socio-culturels et géolinguistiques.

Les alsacianismes dus au substrat local ou à l'adstrat allemand sont naturellement plus nombreux que ne le laisse supposer la liste établie par l'équipe des atlas linguistiques régionaux et publiée par G. Tuaillet, mais ils sont loin d'être aussi nombreux qu'on le prétendait jusqu'à présent dans les autres publications. On relèvera, dans l'ouvrage de Lothar Wolf, des cas comme *acheter un billet* (p. 28), *avoir une affaire* « tenir un commerce » (29), *d'après mon avis* « à mon avis » (35), *aujourd'hui avant quinze jours* « il y a... » (40), *mettre qn devant la porte* « à la porte » (77-78), *ça devient sombre* « il commence à faire sombre » (78), *féliciter qn pour le nouvel an* « présenter ses vœux... » (93),

(1) Voici ces onze alsacianismes : *chambre* « pièce servant de bureau », *déjà* au sens de « très probablement » (*il l'a promis, il viendra déjà*), *faux* « qui se trompe » (*sur ce point, vous êtes faux*), *finette* « maillot de corps », *une fois* « un jour (dans l'avenir) », *garage* au fém., *grèver* « faire la grève », *habiller* « se vêtir de » (*ce soir j'habillerai ma robe noire*), *à l'intérieur* « le reste de la France, moins l'Alsace », *recevoir* au sens de « réussir » (?) (*il a reçu son brevet*), *adv. si + beaucoup* (*il est si beaucoup fatigué*) ; je reviendrai encore sur certains d'entre eux. Aucun fait supplémentaire dans la réédition de cette liste accompagnée de deux listes alphabétiques de compléments (*Régionalismes de France. Documents sur les français régionaux* présentés par G. Tuaillet et P. Rézeau, Institut National de la Langue française, CNRS, Trésor général des Langues et Parlers français, Nancy [1983], 143 pages).

grèver « faire la grève » (101 ; « en Alsace on ne grève pas » [avec prononciation de *g* assourdi], a dit un cheminot, un jour de grève en France, à un de mes collègues rentrant de Belgique), *ma montre recule* « retarde » (153), etc. Souvent, ces germanismes ne se limitent pas à l'Alsace et on les retrouve aussi parmi les régionalismes belges, suisses, lorrains, par ex. *déjà* « bien » soulignant une assertion : *nous allons déjà voir, ça ira déjà, ça tiendra déjà*, etc. (Lorr., Belg., Suisse ; 72-73), ou au sens de « depuis » : *je le connais déjà longtemps* (Belg., Suisse ; 73-74) ; *j'ai bu hors d'une grande tasse* « dans . . . » (Belg., Suisse ; 48) ; *ça brûle* « il y a le feu » (Belg., Suisse ; 51) ; *avoir mal au cou* « à la gorge » (Suisse ; 66) ; *cuire* « faire la cuisine », par ex. *ma femme sait bien cuire* (Lorr., Suisse ; 69) ; *une fois* « un peu, donc » dans *regarde une fois, parle une fois, il est une fois parti*, etc. (Belg., Suisse ; 96-97) ; *qu'est-ce que c'est pour un homme ?, pour une étoffe ?* « quel genre d'homme, détoffe est-ce ? » (Lorr., Belg., Suisse ; 140) ; *Madame X.Y. reçoit un bébé, il a reçu la fièvre* (Lorr., Belg., Suisse ; 152) ; etc.

En revanche, d'autres écarts de la norme sont, non pas des germanismes, mais des archaïsmes du français, par ex. *allumer la maison* « incendier » (32) ou *sain* « en bonne santé, bien portant » (160), et parmi ces archaïsmes, certains ont survécu également en Belgique ou en Suisse romande, ou dans les deux régions : *aider à qn* (30), *déjeuner avec du café au lait* (74), *demander après qn* (75), *espérer de faire qch.* (88), *lave les mains !* « lave-toi les mains » (113), etc. (2). D'autres font partie maintenant du français familier, voire populaire, tout en se maintenant, eux aussi, en Belgique, en Suisse, parfois en Lorraine : *aller au médecin, au coiffeur* (Lorr., Belg., Suisse ; 31), *amener qch.* « apporter » (Belg., Suisse ; 33), *bien que* avec indicatif pour marquer la réalité (Belg. ; 47-48), *mairerie* (Lorr., Belg. ; 117), *si + futur ou cond.* (Belg., Suisse ; 166) . . . D'autres encore continuent à vivre non seulement dans l'aire contiguë à l'aire germanique, mais aussi dans d'autres régions : *abîmer* « salir » (par ex. son vêtement ; 28), *je vais baigner* « je vais me baigner » (45), *cuire* « bouillir », par ex. *l'eau cuit* (69), *notre chienne a (fait) des jeunes* « des petits » (107), *marier qn* « épouser qn » (119-120) . . . Sont populaires en dehors de l'Alsace, et de date probablement plus récente : *avec adv. sans complément*, par ex. *tu viens avec ?, je la prends avec*, etc. (42-43), *causer à qn* « avec qn » (je lui ai causé, 53-54), *emmener qch.* « emporter » (83-84), etc.

Enfin, quelques-uns des prétendus « alsacianismes » sont des expressions parfaitement françaises et seul un puriste excessif pourrait les blâmer : *je me suis acheté un livre* (29 ; aj. une référence au TLF 1, 520a), *allumer la lumière* (33 ; v. aussi TLF 2, 587a, et Hanse, *Nouveau dict. des difficultés du français moderne*, 1983), *atteindre à qch.* (37 ; v. aussi Hanse, et aj. une référence au TLF 3, 827b-828a), *il a commencé à pleurer* (62 ; aussi Hanse et surtout TLF 5,

(2) On pourrait parler de « germanismes de maintien », suivant en cela Jean Darbelnet qui a introduit, pour des phénomènes semblables dans le français canadien, la notion d'« anglicismes de maintien ».

1112a, rem. 1), *je l'ai vu depuis ma fenêtre, depuis là-haut* (76 ; Hanse ; TLF 6, 1193b), *vous m'excusez, je m'excuse* (91-92 ; Hanse ; TLF 8, 419a), *gagner* au sens d'« emporter la victoire » (98 ; v. aussi TLF 9, 16b), *jurer comme un païen* (128-129 ; v. aussi TLF 10, 807a), *remercier pour qch.* (156 ; Hanse), *soupe* « potage » (170 ; Hanse), etc.

L'ouvrage de Lothar Wolf, dont le point de départ a été le mémoire de Staatsexamen de son élève et collaborateur Paul Fischer, a le grand mérite de faire le point sur tout ce qu'on a présenté, depuis un siècle et demi, comme des régionalismes d'Alsace et de démêler, dans cette multitude de données, les vrais alsacianismes d'avec les régionalismes de toute la zone limitrophe de l'aire germanique de la Wallonie à la Suisse romande, et d'avec les mots et expressions qui, vivants jadis ou jusqu'à présent « à l'intérieur », au-delà de cette zone frontalière, à des niveaux de langue différents, ne viennent sûrement ni de l'adstrat allemand, ni du substrat alsacien. Une mise au point et un « nettoyage » semblables seraient à faire partout, dans toutes les régions, avant d'aller plus loin et d'entreprendre le dépouillement de textes littéraires et non littéraires et l'observation de la langue parlée de tous les jours.

Georges STRAKA

Jean DAUBY et Maurice DURIEUX, *Les Sentences du Coq, de Séraphin Jurion*, Coll. Société de Linguistique Picarde, n° 22, Musée de Picardie, Amiens, 1981, 110 p.

La para-littérature dialectale peut receler des richesses linguistiques insoupçonnées au sein d'un fatras sans intérêt. C'est pourquoi il faut encourager ceux qui publient avec soin des manuscrits inédits, comme c'est le cas pour ces deux érudits qui connaissent bien leur terroir, en l'occurrence Hergnies, bourgade du Hainaut français, au Nord de Valenciennes (près de la frontière belge).

Jadis, à la « ducasse », on décapitait un coq, ce qui se fait aussi ailleurs ; mais à Hergnies on lui donnait solennellement la parole avant de lui faire son procès. Du haut de son clocher, il avait vu tout ce qui s'est passé dans le village : se disant interprète du coq perché sur une chaise, un villageois évoquait, devant un public hilare, les faits bouffons ou scandaleux survenus durant l'année écoulée : farces, ribotes, procès, maris trompés ou soumis, amoureux éconduits, femmes accusant leur mari de manquer de virilité, etc. Cette coutume était vivement critiquée par les journalistes régionaux car le coq n'y allait pas, si l'on ose dire, de main morte ! Un manuscrit inédit a gardé les « Sentences du Coq » de 1864, 1865, 1867 et 1868. Voici maintenant ces « calenges » (= dénonciations) soigneusement éditées.

Un peu difficiles à lire car destinés à être lus à haute voix, ces textes doivent être éclairés, sinon les allusions nous échappent, ainsi que beaucoup d'expres-

sions à double sens (appelées à tort « connotations » p. 103). D'où un abondant appareil de notes et d'index : sobriquets, microtoponymes, personnes, etc. L'onomasticien trouvera une riche pâture pp. 98-102. Un glossaire occupe les pages 83 à 93.

Séraphin Jurion, le « greffier du Coq » de ces années-là, était un semi-lettré qui ne manquait pas de verdeur dans le trait. Ces documents intéressent surtout l'historien des mentalités populaires et le linguiste. Comme beaucoup de textes dialectaux, la forme est celle de phrases rimées, de longueur inégale, qu'il est difficile d'appeler « vers libres » : le rapprochement que font les éditeurs (p. 21) avec le verset claudélien est bien aventure ! La langue des *Sentences* est un patois assez caractéristique, assez « naturel » (condition de l'efficacité comique) et relativement homogène.

Les graphies ont été normalisées afin de faciliter la compréhension. Mais, d'un point de vue philologique, c'est dommage. Si on compare le texte édité avec les pages du manuscrit dont les photos sont présentées, on voit pas mal de différences. Exemples p. 76 (où l'écriture, il est vrai, est particulièrement négligée) :

Manuscrit :	Texte édité :	Français :
ché	ch'est	c'est
qû	cul	cul
et d'sus	edsus	dessus
rapelet	rappelé	rappelé
ette	être	être
belloquot	berloquot	se balançait

Le glossaire, malheureusement, ne renvoie pas au texte. Il ne fournit quasiment pas de variantes graphiques : certaines pourtant présentent de l'intérêt.

Nous relevons ici quelques faits.

Phonétique : Sonorisation d'occlusives intervocaliques : *badiger* « baptiser », *bégassine* « bécassine », *égréper* « racler », *garbon* « charbon ». — Agglutination : *lussier* « huissier ». — Nasalisation : *fonque* « ne que, seulement » (fors que), *farbalans* « falbalas ». — Présence de consonne : *lite* « lit », *brandouillère* « bandoulière ». — Palatalisation : *clotier* « chucher ». — Diphthongaison : *fuelle* « feuille ». Réduction de groupe consonantique : *flasse* « flasque ».

Morphologie et syntaxe : Pronoms et adjectifs : *C'n innée chi* « cette année-ci » ; *à l'zé vir* « à les voir » ; *à lun maison* « à leur maison ». — Formes verbales : *braqûment* « beuglent » (vaches) ; *sieuvunent* « suivaient » ; *pinsutent* « pensaient » ; *sarutent* « sauraient » ; *nos allutes bé cor oblier* « j'allais bien encore oublier ».

Formes d'incises contractées : *t'il*, *t'ti* « dit-il » ; *t'elle* « dit-elle »

Passé surcomposé : *quand l'ouvrage a eu té fait* « quand le travail fut fait ».

Lexique : *albute* « tube de sureau creux » d'où ici « fusil » (péjoratif) *aierte* « saisir » (Hécart, *Dictionnaire rouchi-français*, 3^e éd., Valenciennes, 1834 : *aherde*). — *arpéier* « remuer les membres avec vivacité » (Hécart : arpier). — *cargaiter* « caqueter ». — *décate* injure à sens obscur (p. 74, vers 113). — *gargotte* « vache de mauvaise qualité ». — *inguigner* « viser, ajuster ». — *massou* « canard mâle ». — *orteau* « fève des marais ». — *ranguion* « tisonnier », FEW XVI, 695a, rengele. — *rincœuchter* « changer le fer d'une charrue ». — *sinarte* « signe de connivence ». — *verdélout* « encore vert », FEW XIV, 509a, viridis. — *mindez* *mé bé* « je me demande bien ». Le FEW rattache le *mindémèche* « à savoir » de Mouscron (Hainaut belge) à MINUS, et la même forme attestée à Tourcoing à MYXA (FEW III, 325). C'est certainement la même forme qu'on retrouve ici, à rapprocher de *y-a-pas mèche* « il n'y a pas moyen » et de *y-a-t-il mèche* ? « Y a-t-il du travail, du profit à partager ? » (cf. notre édition de Jules WATTEEUW, *Pasquilles et chansons*, Tourcoing, 1973, glossaire étymologique p. 105). — *rafoufier* « rassasier », lire plutôt *rassoufier*, FEW XII, 405b, sufficere.

Expressions : *elle avot autant d'l'housard qu' du riquiqui* (sortes d'eaux de vie) ; *sans fi sans haleine* « précipitamment » (sans doute : sans fil et sans alène) ; *invoyer blater* « envoyer promener », FEW XV, 1, 124a, biuteln.

Remercions les auteurs et Claude Deparis, Président de la Société de Linguistique Picarde, d'avoir exhumé ces *Sentences* et d'avoir fait l'effort méritoire de nous offrir un texte qui reprend vie grâce à la reconstitution du contexte humain et culturel.

Fernand CARTON

Philologie et éditions de textes

Jean FLORI, *L'idéologie du glaive, préhistoire de la chevalerie*, avec une préface de Georges Duby, Genève, Droz, 1983 (Travaux d'histoire éthico-politique n° XXXXIII), VIII-205 pages.

Nous rendrons compte ici de l'ouvrage d'un historien, dont on connaît déjà les beaux travaux sur *chevalier* (*Le Moyen Age*, 1975, pp. 211-244 et 407-445), *adouber* (*Annales E.S.C.*, 1976, pp. 915-940 et *Romania* 100, 21-53) ou *bachelor* (*Romania* 96, pp. 289-314), car son ouvrage est la première partie d'une étude (remaniement d'une thèse de doctorat) consacrée à la chevalerie médiévale. Cette partie étudie la préhistoire de la chevalerie depuis ses origines jusqu'au premier tiers du 12^e siècle. Un second volume qui intéressera plus directement nos études est annoncé, *L'Essor de la chevalerie, 12^e-13^e siècles*.

Mais le premier volume est important car il trace l'histoire de la chevalerie et de l'idéologie qui s'uniront vers les années 1180 pour constituer l'idéologie chevaleresque. Puisqu'il s'agit d'idéologie (comme le titre l'indique), Flori n'hésite pas à remonter plus haut dans le temps que la date du 9^e s. assignée généralement à la formation de la chevalerie professionnelle, comme conséquence de l'invention de l'étrier.

Le problème est posé en ces termes. Comment une idéologie militaire a-t-elle pu s'inscrire dans une vision du monde cléricale, dont le fondement chrétien nie ce qui fait l'essence même du guerrier, le droit de tuer, l'abandon à la *furor* de Mars et aux élans vitaux, l'organisation hiérarchisée cimentée par des liens personnels ?

*

La première partie étudie la fonction militaire des origines du christianisme jusqu'à l'an mil et suit les évolutions de l'attitude des Chrétiens envers la guerre. On connaît l'opposition au service militaire de Tertullien (*De Corona*) puis de Sulpice Sévère (*Vita Martini*), entre autres. Mais déjà entre ces deux auteurs la situation politique a changé. Depuis Constantin l'empire est devenu chrétien et depuis la fin du 4^e siècle il est confronté aux invasions barbares et païennes. Augustin doit ainsi se défendre dans *La Cité de Dieu* contre ceux qui accusent le christianisme d'avoir provoqué la démobilisation de Rome. Ainsi s'esquisse la conception d'une guerre juste à laquelle le Chrétien peut et même doit prendre part. Les invasions des siècles suivants accentuent encore cette position. L'empire chrétien et la papauté des 8^e-9^e s. s'engagent dans la conception d'une guerre sainte, appelée à s'affermir au 10^e s.

Cette évolution se traduit aussi dans le vocabulaire. D'abord il se produit un transfert métaphorique. On connaît le *miles Christi* (depuis saint Paul) et la *militia Christi* où le soldat lié par le *sacramentum* obtient le triomphe, souvent la palme du martyr. Après l'époque héroïque la *militia Christi* devient essentiellement le service des moines. *Militare* et *miles* en viennent enfin à prendre le sens de « servir » et de « serviteur » à côté des sens militaires mais en marquant dans tous les cas une notion de subordination. Ce transfert sémantique révèle cependant la division de la société chrétienne en deux ordres, les laïcs qui combattent et les ecclésiastiques sacrifiés par le tabou du sang qu'il ne faut pas verser.

Cette séparation imposée par les circonstances (invasions, guerres dynastiques) recoupe la dichotomie *âme pure / corps souillé* (le second soumis à la première) qui structure la pensée chrétienne. Ainsi se retrouve établie une hiérarchie, affinée ensuite par Grégoire le Grand et Isidore de Séville puis par Boniface qui la fixe dans l'ordre suivant évêques, rois, *potentes* et *judices*, sans souffler mot des *milites*. Tout au long du 9^e siècle, Alcuin, Agobart prônent la même vision du monde des puissants : les laïcs combattent par l'épée, les ecclésiastiques par la prière, unis les uns et les autres dans la même lutte contre le Mal.

Flori souligne la place importante d'Hincmar de Reims. Animé par une idéologie carolingienne et confronté à l'affaiblissement du pouvoir royal, il tente de réhabiliter le métier militaire sans pour autant accorder du prestige à ceux qui l'exercent. Les *milites* restent toujours des subordonnés. Mais les troubles s'amplifiant, l'Eglise envisage de se tourner vers les hommes forts, ceux qui sont capables de faire la guerre.

Une conclusion [61-62] rappelle les acquis des pages précédentes. Jusqu'à la fin du 9^e s. les *milites* sont des subordonnés dont les malheurs des temps forcent à s'accommoder ; ils n'ont ni idéologie, ni éthique.

*

La seconde partie examine d'abord l'éthique de la fonction royale. La Bible assignait à chaque homme l'assistance aux démunis. L'Eglise a voulu transférer cette charge au roi pour ainsi moraliser la fonction royale. Cette assistance a un triple aspect ; assistance matérielle, juridique et militaire. Dans les deux derniers cas c'est le glaive, l'épée qui symbolise l'assistance royale. L'auteur examine les nuances présentées par les documents utilisés selon qu'ils sont, écrits d'auteurs ecclésiastiques ou canons de conciles (dans ces deux cas il est fait appel à un sentiment de morale chrétienne) ou bien capitulaires. Le chapitre 5 insiste sur l'éthique royale reflétée par les rituels de couronnement ; on y voit croître les prescriptions morales au cours du 10^e siècle qui identifient progressivement l'éthique royale à l'éthique chrétienne et se concentrent particulièrement au moment de la remise du glaive.

Le chapitre 6 décrit l'amorce d'un bouleversement au cours de la seconde moitié du 10^e siècle. La société à deux ordres (clercs ≠ laïcs et évêques ≠ rois) est déstabilisée. Les moines (*milites christi*) cherchent à s'émanciper des tutelles épiscopales et royales, avec l'aide de la papauté. Au même moment les princes, les comtes s'émancipent de l'autorité royale. L'auteur souligne l'importance de la *Vita Geraldi* d'Eudes de Cluny, qui donne en exemple un comte qui a choisi de mettre son glaive au service du Christ ; on peut donc mener une vie sainte en portant les armes. Il s'agit pour Eudes, inquiet de la situation de trouble du royaume, de chercher un substitut au roi défaillant. Témoin de cette évolution le sens du mot *miles*. Il ne désigne pas une classe sociale mais il s'évade peu à peu du sens subalterne de « guerrier domestique ». Il devient un terme technique professionnel, dont les nuances varient selon les régions. On voit apparaître le mot au bas des actes.

*

La troisième partie décrit la croissance des *milites*, ceux du siècle et ceux du cloître. D'abord en Angleterre en butte aux invasions danoises, chez Aelfric, le *miles* « guerrier », valorisé est inclus dans l'*ordo bellatorum* qui est avec les *oratores* et les *laboratores*, un des trois piliers de la royauté. En France la situa-

tion est différente ; par exemple en Aquitaine, troublée par mouvements sédi-
tieux, l'Eglise en appelle pour sa défense au « peuple » contre et par-dessus les
milites ; ailleurs on cherche à codifier, à canaliser la violence dans des institu-
tions de paix ou dans des paix ou des trêves de Dieu, où l'auteur souligne le rôle
de l'Eglise. Il émet l'idée que ce sont de telles codifications négatives qui ont créé
la mentalité commune de ceux que l'on commence à nommer *chevaliers*. Il étudie
ensuite la pensée d'Adalbéron et de Gérard de Cambrai (analysée par G. Duby
dans *Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, 1979) qu'il caractérise comme
conservatrice puisque les *bellatores* y sont toujours les rois et les princes.

Une conclusion-transition clôt ce premier volume court mais dense où l'ana-
lyse est menée avec beaucoup de subtilité. Naturellement, on attend avec impa-
tience la suite qui verra l'essor de la chevalerie. Mais dès maintenant cette pré-
histoire éclaire d'un jour nouveau un domaine qui restait une *terra incognita*
entre les travaux classiques de F. Lot, *La fin du monde antique et les débuts du*
moyen âge, et de M. Bloch, *La société féodale*.

Gilles ROQUES

The continuations of the Old French Perceval (vol. 5), the third
Continuation by MANESSIER, éd. par William Roach, The American
Philosophical Society, Philadelphie, 1983, 409 pages.

Nous voici ici au terme de l'édition des *Continuations de Perceval*, dont le
premier volume parut en 1949. Avec les t. 2 (1950) et 3¹ (1952), il donnait le texte
des trois rédactions de la *Première Continuation*, qui fut couronné par volume 3²
contenant le célèbre et, à juste titre très pratiqué, glossaire de L. Foulet. La
Seconde Continuation, attribuée maintenant à Wauchier de Demain (cf. G. Vial
ds Mél. Rychner TraLiLi XVI, 1, 519), est éditée au t. 4 (1971). Le présent
volume nous permet de lire la *Troisième Continuation* de Manessier. L'ancienne
édition Potvin (1865-1871) est désormais complètement remplacée. On sait que
depuis son édition du *Roman de Perceval* de Chrétien, Roach a pris soin d'indi-
quer dans la marge de gauche la numérotation de son prédécesseur, ce qui
dispense pratiquement de s'encombrer des 6 volumes de l'éd. Potvin (fondée
sur le ms. de Mons) qui contient, aussi au t. 1 le *Perlesvaus* (cf. éd. W. A. Nitze
et T.A. Jenkins). Une quatrième *Continuation* (qui est en fait une *Troisième*
Continuation (bis), puisqu'elle reprend le fil de la narration à la fin de la
Seconde Continuation), celle de Gerbert de Montreuil, se lit dans les CFMA 28,
50 et 101 éd. par M. Williams puis M. Oswald. On n'oubliera pas non plus les
prologues du ms. de Mons, *Elucidation* (éd. A. W. Thompson) et *Bliocadran*
(éd. L. D. Wolfgang) et les textes en prose du *Didot-Perceval* (éd. W. Roach).

La RLiR est étrangement absente de la liste des CR des volumes précédents,
donnée ici pp. 407 et 408. Elle se devait de saluer la mise à la portée des érudits
et du public, de cet ensemble de textes.

On sait qu'à la fin de la *Seconde Continuation* (32265-32594) Perceval est arrivé au château du Graal ; il raconte sa dernière aventure au Roi Pêcheur. C'est alors que Perceval mange dans *l'escuelle* du roi que passe le cortège (32396) : une pucelle tenant le Graal en sa main, une seconde portant la lance qui saigne *par ansonc le fer* et le valet portant une épée nue *qui par milieu iert tronçonée*. Après un second passage, Perceval interroge son hôte qui lui explique entre autres la *reson* de cette *espee tronçonée*. Perceval en resoudre les deux tronçons, il est donc *li miaudres* de tous. Le roi lui demande d'être de sa Maison, lui fait don de tout ce qu'il possède. Le valet, qui avait apporté l'épée brisée, la remporte.

Le même ms. E (= Edimbourg NL 19.1.5 ; 1^{re} m. XIII^e s.), déjà base de la rédaction de la *Première Continuation* donnée au t. 2 de la présente édition, enchaîne alors jusqu'au v. 40772 ; l'état du dernier folio a obligé Roach à l'abandonner au profit de Q (BN 1429 ; 2^{re} m. XIII^e s.) à partir du v. 40691 ; Q lui-même s'interrompt brusquement au v. 42489 et c'est M (Montpellier 249 ; fin XIII^e s.) qui le supplée jusqu'à la fin (42668).

L'édition a les mêmes caractéristiques que les volumes précédents. — Courte préface d'où l'on retiendra que Roach se rallie à l'attribution de la *Seconde Continuation* à Wauchier de Denain. — Introduction qui date l'œuvre des années 1214-1227 et attire l'attention sur une étude à entreprendre pour déterminer comment se situe l'œuvre par rapport aux romans en prose contemporains ; on sait que depuis Heinzel, en particulier, on admettait que Manessier avait emprunté beaucoup à la *Queste* et au *Lancelot en Prose* jusqu'à ce que J. Marx (Rom. 84, 451) vienne troubler cette belle harmonie. — Présentation des manuscrits et établissement du texte [XV-XXII]. — Analyse minutieuse du texte, divisé en 30 épisodes [XII-LV]. On suit une première aventure de Perceval qui vient de rencontrer son compagnon Sagremor. Vainqueur de neuf chevaliers mais indisponible un mois (comme diraient les sportifs), il laisse le devant de la scène à trois aventures de Sagremor qu'une blessure mettra à son tour six semaines sur la touche. Le roman s'intéresse à Gauvain en revenant à un épisode développé dans la 1^{re} *Continuation* et rappelé dans la *Seconde* : sa visite au château du Graal et à la chapelle du *bras taint* au cours duquel il a manqué la révélation du cortège du Graal par son *someillier*. La sœur de Similac, le chevalier tué dans cet épisode, vient le chercher pour qu'il tienne les engagements qu'il avait pris envers son frère défunt. C'est le départ d'une série d'aventures (libération de Dodinel, victoire sur le roi Marçon) qui sous la conduite de la *Sore Pucelle* (la sœur de Similac) l'amène, sous une armure qui dissimule son identité, à la cour d'Artur pour mettre à mal en combat singulier Keu. Sans se faire reconnaître, il repart aussitôt et rencontre son frère Agravain avec qui, après un double combat et une semaine d'errance, il regagne officiellement la cour d'Artur, ce qui permet au romancier de revenir à Perceval. Remis sur pieds, ce dernier traverse une forêt mais surpris par un orage très violent il est tout heureux de trouver abri dans une chapelle, qui est la chapelle à la main noire où il fut déjà auparavant (ds la 2^{re} *Continuation*). Il

combat et vainc cette manifestation du Diable et après avoir acquiescé aux objurgations d'un ermite l'adjurant de ne plus tuer des chevaliers, *se n'est sus lui desfandant* toutefois, il repart vers de nouvelles aventures. Le début est malheureux (il est culbuté par un chevalier qui se sauve en emmenant son cheval). Ensuite après une double tentation diabolique et la remise en état de l'épée donnée par le Roi Pêcheur, il arrive à *Biau Repere* où il délivre son amie *Blancheflor* assiégée. Tandis que ceux qu'il a vaincus viennent se constituer prisonniers auprès du Roi, annonçant sa venue pour la Pentecôte, Perceval rencontre le couard chevalier qui se révèle courageux dans une escarmouche à l'issue de laquelle Perceval est atteint d'une flèche empoisonnée. Le voilà hors d'aventures pour deux mois. Justement Sagremor est rétabli et vient pour la Pentecôte à Camaalot où l'on attend en vain Perceval. Une recherche est organisée qui est cause d'aventures où s'illustrent Boort, Gauvain et Lionel ; Boort a préféré secourir une demoiselle en « fâcheuse posture » plutôt que son frère Lionel que Gauvain a pu ensuite délivrer. Il en résulte remords chez Boort et désir de vengeance chez Lionel. Le Diable s'en mêle et place devant Boort un cadavre qui simule Lionel ; déploration fraternelle mais un signe de croix dissipe le mirage. Un peu plus tard les deux frères se rencontrent ; les retrouvailles sont violentes et c'est le malheureux Calogrenant qui s'interposait, qui est tué ; réconciliation miraculeuse puis funérailles du malheureux Calogrenant. On revient à Perceval et à son compagnon, le couard chevalier ; ils se couvrent de gloire dans un tournoi à l'issue duquel ils se séparent après que Perceval a changé en *Biau Hardi* le surnom de *Biau Mauvais* donné à son compagnon. Maintenant nous ne quitterons plus Perceval. Il combat Hector ; les deux hommes gisent à l'agonie quand la vision d'un ange porteur du Graal les guérit. Perceval arrive enfin au château de la *Roige Tor* où demeure Partinal, celui qui a tué dans un guet-apens Goondesert, le frère du Roi Pêcheur et est ainsi la cause indirecte de la mutilation, causée par le désespoir, de ce dernier ; c'était un des buts de voyage entrepris par Perceval (cf. vv. 32828-32973). Vainqueur de Partinal avec l'aide de Dieu et l'ayant tué à contre-cœur, Perceval attache la tête du vaincu à son arçon pour l'offrir au Roi Pêcheur, La tête de Partinal est fichée au sommet de la tour du château du Roi Pêcheur, maintenant guéri. On organise un repas au début duquel passe trois fois le cortège du Graal ; Perceval et le Roi Pêcheur se découvrent neveu et oncle l'un de l'autre. Perceval, héritier présomptif du Roi Pêcheur, revient pour la Pentecôte à la cour d'Artur. Grande fête, récit des aventures que le *roi fist metre en escrit...* et *seeler dedanz une aumaire*. Après huit jours de liesse on apprend la mort de l'oncle de Perceval. La cour d'Artur accompagne Perceval à Corbenic pour son couronnement (à la Toussaint). Pendant un mois de cour plénière, chaque jour, le cortège de Graal effectue son triple parcours en garnissant les tables de *mes delitables*. Après sept ans de royauté et à la nouvelle de la mort d'Agloval son frère, il rejoint un ermite, devient prêtre cinq ans plus tard, toujours servi par le cortège du Graal, puis meurt dix ans après, la veille de la Chandeleur.

L'édition est magnifique et le texte des *Continuations* de Perceval est maintenant définitivement établi. Il reste aux lecteurs à parcourir ces « forêts de symboles » et à essayer d'en éclaircir les mystères.

Terminons par ces quelques remarques : 33051 note, il faudrait tenir compte de FEW 12, 138 b pour *pasme* « pâmé, faible » ; d'autre part *pesme* ne paraît pas avoir dépassé le XV^e s. ; — 33270 je crois que ce vers se rattache à ce qui précède. Une nouvelle phrase commence en 33271 à la fin duquel une virgule suffit ; — 33556 noter *meüre* « à point » c'est-à-dire « qui se laisse facilement couper » (en parlant de la chair) cf. sens voisins ds FEW 6, 1, 534 b ; — 33978 note, ajouter A. Henry Chrestomathie 151, 7-8 note et Adam de la Halle, *Jeu Feuillée*, éd. J. Dufournet 52 note ; cet *Ausint com par ci lou me taille*, qui me paraît équivaloir « à volonté », me semble se rattacher au v. 33977 et il faudrait modifier la ponctuation en conséquence (rien en 33977 ; point en 33978) ; au v. 42400 on pourrait traduire l'expression par « de façon détaillée » ; — 34267 noter *ert* à valeur de conditionnel « serait » ; — 34352 noter *belle* « forte » (en parlant de la voix) ; — 34939 note, il est douteux que *delooir* puisse être un substantif dans *sanz point delooir < veoir >*. Je crois plutôt qu'il s'agit de *delaier < voier >* ; ce *voier* est issu de *veoir* par métathèse cf. les ex. de *voier* ds Gdf 8, 281 b et c ex. 4 et 5 et *delaier* a été réécrit en *delooir* d'après *veoir* ; — 36462 je ne comprends pas bien le sens ici de *fraindre la treve* « briser la trêve » ; d'autre part s'il est vrai que la répétition de *traite* à la rime rend suspect le texte de E, il n'est pas exact de dire qu'il y manque un pied ; — 37739 noter *main* au sens « demeure, maison » qu'a relevé A. J. Holden dans son édition de *Richars Li Biaus* ; — 40931 l'hésitation *montiez/montez* est rapportée à des causes morphologiques (oscillation entre les désinences *-iez/-ez* au subj. prés.) ; cependant des causes syntaxiques restent possibles (cf. Tobler VB I², 27-30 ; Ménard *Syntaxe* 209 ; Moignet *Grammaire* 216) ; — 41634 la forme *engriex* (autres mss *anuiex*) < *criüex* > mérite d'être commentée en face de l'usuel *engres* ; — 42354 l. *laienz*.

Au total, un cinquième volume superbe, qui se lit mieux qu'un roman.

Gilles ROQUES

GUILLAUME LE CLERC, *The roman of Fergus*, éd. par Wilson Frescoln, William H. Allen, Philadelphia, 1983, 315 pages.

On relira avec plaisir *Fergus*, roman arthurien du premier tiers du XIII^e s., grâce à la soigneuse édition qui vient d'en être donnée et qui remplace désormais l'édition d'E. Martin.

On sait que la construction de cette œuvre est surprenante. S'ouvrant sur une chasse où Perceval se révèle le meilleur, on voit entrer en scène les fils

du vilain Soumeillet dont Fergus est l'aîné (355) ou le puiné (503 encore que les mss. donnent *plus nés* ou *aisnés*). Non pas exactement jeune pâtre mais précisément laboureur, il ambitionne, appuyé par sa mère de naissance noble, de faire partie de la *maisnie* du roi Artur. Il triomphera d'une épreuve que lui impose par dérision Keu. Vainqueur du Noir Chevalier, il l'envoie à la cour d'Artur avec le cor et la guimpe dont il a dépouillé le lion d'ivoire de la *Noquetran* (2545). La suite du récit raconte les aventures que s'impose Fergus pour retrouver Galienne dont il a refusé les avances avant l'épreuve. Il triomphe de toutes et épouse Galienne.

L'édition, précédée d'une introduction qui est en fait une bonne bibliographie commentée, est sérieuse mais laisse à désirer sur quelques points. J'en ai donné des exemples dans la ZrP ; une nouvelle lecture partielle me permet d'en ajouter une nouvelle série : 1762 *sorcharciers* est probablement une faute d'impression pour *sorcharcier* cf. TL *sorchargier* ; — 1872 garder *seglobut* cf. FEW 11, 646 b et 647 b n. 4 ; — 1865 point d'interrogation à la fin du vers ; — 1869 *li croistroie* « je le lui augmenterais » est très bon ; — 1875 *une eure...* autre est excellent cf. TL 6, 1223, 17-21 ; — 1920 la corr. de *Mussafia fier* (au lieu de *chier*) d'après P est presque nécessaire (cf. ZrP 43, 167) ; — 1943 plutôt *rendèle moi* cf. *calengieme vos* (3148) ; — 2566 point à la fin et 2567 virgule au lieu de point, puisque *u* = « quand » ; — 3300 le *s* de *capons* est inutilement ajouté ; — 3331 la corr. est peut-être superflue et je ne comprends pas l'apparat de P ; — 3567 est hypermétrique lire *N'i a celui n'en soit iriés* ; — 3638 lire *l'atrouveroit* ou corr. en *le trouveroit* ; — 3642 *Lai* n'a pas besoin de correction ; — 3645 *Qui de même* ; — 3648 pas de point à la fin du vers car en 3649 *de si a = deci a* « jusqu'à » ; — 3715 on pouvait garder *deraisnier* pour *araisnier* cf. 1 ex. ds TL 2, 1436, 17 ; — 3993 hypométrique, adopter le texte de P ; — 4236 inutile de corriger *ordene* (2 syll.) en *ordre* ; — 4364 inutile de corriger *cuier* en *cuir* ; — 4377 *de suffit* ; — 4413 *viés* est parfait (< VETUS) ; de même en 5018 apparat de P, faute d'avoir reconnu le mot, on donne à tort une syllabe de trop au vers ; — 4515 la corr. de *le* en *je* est superflue ; — 4576 *cals* correspondant à *caup* pour *coup* n'a pas besoin d'être corrigé (d'ailleurs en 3218 on a gardé *mauras* = *morras* et en 5066 *sauper* = *souper*) ; — 4895 *qui* paraît bon, confirmé par P (= *cui*) ; — 5054-56 étant donné que P a une tendance regrettable aux ajouts, je crois assez que le vers 5054 de A se suffit à lui-même. Peut-être est-ce *esclame* (= *eschame*) mal compris qui a entraîné la réfection de 5054 complété par un couplet banal ; — 5088 *estrivement* est introduit en ce vers mais *tornoiement* n'est pas moins bon ; — 5248 noter ds l'addition de P *avoir le fretel* « avoir le dernier mot », expression à relever ; — 5371 *Qui* pouvait être conservé cf. par ex. Ménard *Syntaxe* § 83 ; — 5470 *biel* du ms. A est aussi bon que *bien* ; — 5721 on ne sait pourquoi préférer *n'i a à n'en a* ; — 5769 l'apparat de A est incompréhensible.

Au gloss. *arrinés* 3360 est rangé avec *aregner* « attacher par les rênes ». Or on a dit que Fergus *Le ceval laist enmy la place* 3292 et rien ne précise qu'il

soit attaché. Pourquoi ne pas comprendre que le cheval est « harnaché » et dans ce cas rapprocher des formes rangées ds FEW 16, 721 b ? — *sens* contient aussi indûment *sen* « direction, côté » 2590 alors que manque *a nul sens* « d'aucune façon » 2640. Au total une édition fort opportune.

Gilles ROQUES

Arnoul GRÉBAN, *Le Mystère de la Passion*, édition critique par Omer Jodogne, t. II, observations, variantes, index et glossaire, Bruxelles - Palais des Académies (Mémoires de la classe de Lettres de l'Académie Royale de Belgique, Collection in 4° - 2^e série, t. XIII, fasc. 2), 1983, 449 pages.

Nous nous réjouissons de la publication du second tome de l'édition du célèbre *Mystère d'Arnoul Gréban*. Notre confrère O. Jodogne peut être fier de la tâche accomplie. Ses éditions des *Mystères de Jehan Michel* et *d'Arnoul Gréban* notamment sont des monuments définitifs mis à la disposition des chercheurs. La présente édition, digne de l'œuvre théâtrale qu'elle sert, remplace totalement la vieille édition de G. Paris et G. Raynaud déjà plus que centenaire. Le volume de commentaire, complément indispensable, permet d'utiliser enfin le t. 1 qui ne donnait que le texte sans variantes.

On sait que Paris et Raynaud avaient suivi, en le modernisant tacitement, le texte du ms. BN 816 (*A* daté de 1473) accompagné généralement des didascalies du BN 815 ; Jodogne a choisi ce dernier ms. (*B*, datable de 1458). Cette option est justifiée [25-36] : complet comme *A*, le ms. *B* est d'une langue plus archaïque et ses didascalies paraissent destinées encore à une représentation.

La langue du ms. *B* est analysée en détail [37-85], puis la versification [87-140]. Un relevé des leçons rejetées de *B* et des variantes de tous les mss. (9) et éditions anciennes (4) est donné [143-338]. Ces mss. et éditions ont été décrits [11-14] à la suite d'un *Avant-propos* [9-10] qui fait le point sur la date de l'œuvre (ca. 1450) et ce qu'on sait de la vie d'Arnoul dont le nom s'écrivait Gresban. On trouvera aussi une liste des personnages [339-358], un index des noms propres [359-363], et un répertoire des Maximes et proverbes [448-449], le tout inspirant une grande confiance. On n'aura pas l'insolence de regretter l'absence de notes, d'autant que le glossaire [364-447] (et sur deux colonnes grand format !) constitue un véritable petit dictionnaire de la langue du théâtre religieux aux alentours de 1450. Il est, bien sûr, excellent. Je me permettrai de noter ici les réflexions nées d'une lecture rapide du premier tiers de ce glossaire : *abayer a son ombre* « se tromper », c'est le sens donné par Paris-Raynaud et admis par Gdf ; on peut préférer, en tenant compte de l'image, « se démener en vain ; mener une opération tonitruante pour un piètre résultat » ; — *abouter* « concorder » vient aussi de Paris-Raynaud et est admis par Gdf, on peut pro-

poser « mettre en avant », en considérant que le sujet du verbe est *aucuns, raisons* n'étant que le complément d'objet direct ; — *absens* je préfère l'interprétation de Gdf s.v. *assens* (1, 435a) et je gloserais « projets, plans » en considérant le *b* comme adventice (tous les autres mss. ont *assens*) ; — *accés* le sens donné convient pour le 1^{er} ex. (11433), le second (22223) doit signifier « occasions, circonstances », le troisième (24058) « ardeur, attaque » ; — *acheminer* (26400) pourrait être lu *a cheminer* (derrière *plaire*) ou bien être interprété comme un emploi pronominal sans réfléchi devant l'infinitif ; — *acomblér* plutôt « donner à mesure comble » ; — *adire* je préférerais (malgré la correction portée au v. 23789) lire *a dire* (cf. TL 9, 259, 14), en outre je n'ai pas bien compris la présence d'une croix devant certains mots (plusieurs sont inconnus des dictionnaires ou constituent des premières attestations, mais ce n'est pas le cas général) ; — *admerer* et s'il s'agissait d'une forme *d'admirer* « considérer avec étonnement » ? — *admesurer* n'a pas de référence ; — *adonner* en 10862 est transitif ; — *affaire* « ensemble de personnes dignes » paraît gratuit, plutôt « caractère, disposition d'esprit », c'est-à-dire « que votre indulgence accepte que... » ; — la sous-vedette *affermir* n'est pas justifiée ; — *affrēant* pourrait être une métathèse pour *afferant* « convenable » (autres ex. ds Gdf *aferant* et Pastoralet B cf. aussi Gossen *Gramm. anc. pic.* 104) ; — *aise* (11191) je crois qu'il faut comprendre *maintenant* comme un participe présent « ayant, jouissant de » et supprimer la virgule qui le suit ; dans ce cas *aise* serait le substantif ; — *alors* lire plutôt *alors comme alors* « quoiqu'il en soit » ; — *amais* « état, situation » a été clairement élucidé par N. Dupire Rom. 65, 2 et de même *amés* « calomnies, intrigues » ; — *apotager* lire *apotagier*, — *gié* ; — *appressier* lire — *sier*, — *sié* ; — *assenser* lire *assensser* et gloser plutôt « indiquer où se trouve qqn » ; — *asseurer*, au lieu d'*asseurie* lire *asseuree* ; — *atache* (*bailler une* — à *qqn*) plutôt « jouer un mauvais tour » ; — *atoiucher* lire *atoucher* ; — *aval* est adv. en 24765 ; — *bas* supprimer 6334 ; — *batailler* rétablir le *b* ; — *baveux* lire « menteurs » ; — *blesser* « amollir » ne va pas bien plutôt « affaiblir » ; — *bonhomme* et *bonhommeau* ne s'appliquent qu'à des paysans ; — *brighe* en 25477 lire *brigues* ; — *broilleur* signifie plutôt « mystificateur » c'est sans doute le même mot que *brouilleur* (où l'on trouve aussi *broilleurs*) ; — *bruges* lire 20154 ; — *bruire* il faut en extraire *bruyans* « brûlants » qui se rattache à *bruir* ; — *çaignons* la cédille est inutile et le sens est plutôt « carcans » ; — *cautel(l)eusement* 30568 « par ruse » ; — *celuy* (*n'a* —) 22510, le premier ex. fait double emploi, conserver seulement le second ; — *clain* plutôt « avec tant de clamours, de cris » ; — la séparation de *commectre* et *commettre* ne me paraît pas opportune ; — *condicion* plutôt « façon d'être, comportement » et lire plutôt *par — que* « à condition que » ; — *confier* 22369 (référence fausse) ; — *confire, confis* 21817 plutôt « mijotas », *confite* 3798 « bien recuite, assaisonnée », 23307 « assaisonnée de, garnie de » ; — *congié* 6913 lire « avec » ; — *conseil, trouver conseil* plutôt « s'arrêter à une opinion ; décider quoi penser » ; — *contendre*, lire *contendistes* (p. 381 l. 5) ; — *couchier* « débiter » laisse transparaître une nuance absente du mot, plutôt « exposer », en 32248 le verbe est plutôt transitif « placer, mettre » ; — *courroy* on peut préférer la définition de Raynaud-Paris *souilliers de courroy* « souliers corroyés » ; — *coussiner*,

lire *muser* au lieu de *miser* ; — *couver* manquent les exclamations *Le senglant gibet le couva !* (15495) « Quelle engeance ! » et *Quel tout le deable te couva ?* (26218) « Que t'est-il arrivé ? » ; — *couvin* plutôt « engeance » ; — *criminel* 27598 plutôt « qui punit les crimes » ; — *croter* réfl. est « se crotter, se salir » avec jeu de mots *Faictes le court, qu'il ne se crote* = « faites vite [votre prière] (mais aussi « retroussez-vous d'où en a partie qu'ainsi il ne se salisse pas ! ») ; — *cueillir*, la forme *cueilla* justifierait *cueiller* ; — *cuidier* en 2445 est dans le tour très usuel *pour cuidier + inf.* « afin, pensait-il, de » ; — *dame* après 933 mettre la définition en italique ; — *debatre, debate* 23533 la référence est fausse on y lit *debatu* qui est enregistré deux lignes plus bas ; — *declarer, declare* 22844 est transitif ; — la séparation de *demorer* et de *demourer* n'a pas de raison d'être ; — *denoncer*, 33455 je préfère lire : *Mais s'il vous plaisoit de noncer* (= « dire les noms »), *des deulx tantost nous conclurions* ; — *derriere, mettre au derriere* plutôt « mépriser, rabaisser » ; — *des*, si en 14994 il s'agit bien de la préposition *des*, en 4717 on est en présence du tour *ne... des mois* « ne pas... avant long-temps » qui comporte plutôt *de* comme l'indique le tour parallèle *ne... de ce mois*, rangé à juste titre sous *mois*, en accord avec la tradition lexicographique (TL, FEW, etc.) qui range aussi *ne... des mois* sous *mois* ; — *descorder²* plutôt « ôter le cœur, tuer » cf. Pacience Job M 5870 ; — *desmetre, s'en* — signifie plutôt avec valeur juridique « je me récuse » en 21485 et plus généralement « je quitte la partie, je ne suis plus dans le coup » en 19187 (cf. Villon T RH 293 note) ; — *despareil* est plutôt l'adj. qu'on pourrait traduire par « différent, insolite » ; — *devoir* dans le tour *faire devoir* (27109) est aussi suivi de la préposition *de*, inversement en 229 c'est à la définition que manque la préposition *de* introduisant l'infinitif ; à *monstrer devoir* ajouter la préposition introduisant le complément (= *de*) et dans définition de l'emploi au v. 2551 ajouter *pour* ; — *diligence* une présentation rigoureuse donnerait *faire la diligence* 31246 « s'y employer », *faire la/sa diligence de* 27193, 28635 « s'employer à » ; *monstrer diligence* (à) 12177, 26737 « mettre ses soins (à) » ; — *diligenter* est plutôt actif que neutre ; — *discuter* « tomber » est trop contextuel plutôt « frapper » ; — *employer* contient par erreur *emplier* 5249 qui est l'objet d'une vedette autonome ; — *enfourner* plutôt « enfoncer » cf. Villon T RH 1300 et note ; — *enfresler* est à rapprocher de *enfellé* ds Gdf à glosé par « gelé » (texte du ms. de Berlin d'Aspremont cf. aussi éd. A. de Mandach 155-156) et de *enfrellé* ds Gdf var. du même passage ds le ms. du Vatican. Je profite de l'occasion pour signaler qu'*enfeler* (s'—) « se remplir de fiel, de venin » Molinet Chron ds Gdf se lit *s'enfloyent* « s'enflaient » ds l'éd. Doutrepont-Jodogne II, 544 ; — *enfumer* (s'—) on peut préférer lire *s'en fume* (d'après l'expression parallèle du v. 15190) mais je connais *s'enfumer* « se mettre en colère » fin 15^e Moralité Pouvre Peuple H 901 ; — *enhardir* lire *enhardiray...* « se risquer » ; — *entreseoir* la référence est fausse ; — *escolle* (*tour d'*—) plutôt « ruse, astuce » Villon T RH 1279 ; — *escot* lire plutôt *avoir ung mauvais escot* 19263 « être mal traité », *il y gist ung mauvais escot* 30658 « on y reçoit un mauvais accueil » cf. A. Henry ds Mél Rostaing 439 ; — *esparée* (à *l'*—) est glosé « à découvert » d'après Gdf mais je crois qu'il faut peut-être comprendre « en position déployée » cf. *esparer* « étendre » ds FEW 7, 623a ; je

note d'ailleurs qu'éparée (de même qu'éparer) est surtout attesté dans l'Ouest ce qui amène, avec d'autres éléments, à nuancer, me semble-t-il, le rattachement à Paris de l'œuvre et du poète affirmé ici [10].

A l'errata [7-8] on peut ajouter : 5500-01 point-virgule après *temps* et non après *hantans* ; — 13284 lire *esbahissement* ; — 19692 point après le second *alors* ; — 27188 supprimer le point après *emblent*.

Gilles ROQUES

La Chasse d'Amours, attribuée à Octovien de Saint-Gelais, édition critique par Mary Beth Winn, Paris-Genève, Droz (TLF n° 322), 1984, LXXX-454 pages.

Dans la mouvance de *La Retenue d'Amours* de Charles d'Orléans — dont le texte est ici adapté (vv. 1864-1970 ; 2070-3112 ; 6307-6679) —, des poèmes inspirés par *La Belle Dame sans Mercy* — dont le débat entre *L'Amant Oultercuidé et la Dame sans pitié* est ici inséré (vv. 4661-5651) — et du *Champion des Dames* — le poète s'inspire ici du *Triunfo* de Rodriguez —, ce texte de 8828 vers nous a été transmis par une édition d'A. Vérard (1509) qui l'attribue à Octovien de Saint-Gelais (mort en 1502) dont on ne reconnaît pas le style. Dans l'édition Vérard il est associé au *Deperl d'Amours*, attribué par l'imprimeur à Blaise d'Auriol, qui reprend le *Songe en Complainte* ainsi que maintes ballades et rondeaux de Charles d'Orléans.

Une analyse [XXII-XXX] permet de suivre le développement laborieux de l'œuvre qui tire son titre de la chasse du cerf amoureux, qui porte à son cou le cœur de la reine Amour, abandonné par un amant indigne. La chasse est menée par l'Amant Parfait qui est lui-même chassé par Beaulté et Plaisant Regard. Double prise : celle du cerf et du serf (l'Amant Parfait). Le cerf est libéré mais le serf est retenu. La dernière partie est une apologie de la femme.

Une étude examine le réemploi de *La Retenue* [XXXI-XXXVII] et l'insertion du débat de *L'Amant Oultrécuidé* [XXXVII-XL] puis les thèmes principaux : la chasse [XLII-L], l'apologie de la femme [L-LV] et l'art d'aimer [LV-LVII]. La versification est analysée [LX-LXVII] et le style est brièvement caractérisé [LXVII-LXVII]. Le moins que l'on puisse dire est que ce poème ne correspond plus à notre esthétique. L'éditrice n'en a eu que plus de mérite à mettre à notre portée un texte aussi ingrat. L'édition n'appelle que peu de retouches. Je noterai : 1391 lire *s'i* ; — 1809 lire *j'ay* ; — 4257 lire *Millans* (c'est la ville de Milans) ; — 4709 lire *umbrage* ; — 5111 point à la fin du vers et en 5112 il faut remplacer le point-virgule par une virgule et probablement lire *redoultiez* ; — 7752 lire *d'une grant rote* ; — 7880 même si l'agglutination de l'article n'est pas impossible, il est préférable de lire *l'anguille* ; — le vers 8155 me reste incompréhensible.

Le glossaire est utile ; on notera cependant qu'il n'est pas toujours méthodique. Un exemple parmi d'autres : *festu* est glosé par « brin, quantité minime » ;

excellente idée qui permet de compléter l'ouvrage classique de Möhren mais on attend *oignon/ongnon* 2794, 8424 et *pomme* 4126. Les définitions sont parfois approximatives et dues à des à peu près : *tribus* « tribulations, peines », la glose surprend et il me semble que *tribus* a appelé « tribulations » mais est-ce justifié ? On peut penser à trois mots, par ordre de vraisemblance décroissante : *tribut* « impôt », *trebuc* (*tribus* Molin) « machine de guerre, piège » ou même *tribu* « tribu », mais point de « tribulation ». Comme le mot *tribut* est mal attesté en mfr. je verse au dossier cet exemple : « Si vous scaviés les tribus / En quoy le monde m'a soubmis ». (1494 ds *Moralités* (fac-similé) éd. W. Helmich I, 165a).

Quelques remarques : *achoison* « fin, issue » est gratuit, à ranger sous « cause, motif » ; — *adis* plutôt « toujours, sans cesse » ; — *affaictée* ne correspond pas exactement à « affectée » d'où « fausse », plutôt « menteuse » (cf. *afaitié*) de même *qu'affectée* signifie plutôt « prête à, portée à » en tout cas « dressée » ne peut convenir (à moins d'alléguer un texte où l'on voie des couleuvres dressées pour mordre) ; — *anettes* lire *avettes* ; — *aquariades* « des eaux » me paraît insoutenable, je proposerais une forme altérée pour la rime d'*acariastre* « fou » (bien usuel dès la fin du 15^e s.) ; — *arraisoner* (s') « parler » est un pis-aller, au moins « déclarer hautement » ; — à côté d'*assorter* ajouter *assorty* « disposé » 128 ; — ajouter *assubgecter* « soumettre » 2580, 2868 ; — *bille* on attendait *jouer à la bille* 859 qui paraît une métaphore obscène cf. FEW 15, 1, 109a auquel on ajoutera fin 15^e s. *jeu de bille* TreppFarces DL 4, 128 ; — *cabas* « raisins secs » ne convient guères alors que *vieulx cabas* « vieilles putains » donnerait un sens (sur cette expression v. *Du Mot au Texte*, Colloque de Düsseldorf éd. par P. Wunderli 111-112 auquel j'ajoute encore TreppFarces DL 3, 165 et Sermon-Joyeux L ds Mél. Delsemme 130, 167) ; — *cabasser* supprimer « entasser » ; — *cheoir* est relevé mais pas *tumber* dont il y a quelques emplois ; — ajouter *clapper* « aboyer, japper » 5710 ; — ajouter *concordieusement* « mélodieusement » 92, 162 ; — *confit (en)* 1120 plutôt « imprégné (de) » ; — *convis* « banquet, festin » n'existe pas ici il s'agit de *prendre ses convys à + inf.* 1204, 1615 *prendre convy à + inf.* 2155, *prendre son convy de + inf.* 6513 « mettre tout son zèle à ; s'engager à » ; — *cotte* n'a d'intérêt que parce qu'il est dans la locution érotique *tailler verte cotte à l'envers* cf. Pierre de Hauteville ConfTestAmant B corrigé par RLiR 47, 502 ; — *coublez* les définitions sont contradictoires « comblés, remplis ; unis à » ; il faut choisir entre un rattachement à *combler* ou à *coupler*, pour ma part la rime riche m'invite à préférer le second ; — ajouter *coureur de pavez* « oisif, badaud » 3009 cf. *batteur de pavé* (depuis Est 1538 ds FEW 8, 31b ; mais déjà *bateurs de pavez* ca. 1500 OMaillard La Borderie 41) ; — ajouter *entrepas* 7766 qui mérite explication dans *courir en l'entrepas* qui pourrait signifier proprement « qui court à l'allure d'entrepas (allure intermédiaire entre le pas et l'amble) » ; cet *entrepas* entre dans des locutions telles *garder son entrepas* PMichault Doctrinal W X, 572 « savoir nager entre deux eaux ; ménager la chèvre et le chou » et *Marchier son entrepas* « faire sa tâche, mission » MystPass-Troyes B I, 1848 ; on le trouve aussi comme substantif autonome en emploi figuré du sens de « démarche (?) » PMichault Doctrinal W X, 14 (au gloss. *faire*

l'entrepas « montrer le rapport » mais il n'est pas sûr que *fait* soit une forme verbale) et de « tromperie » BaptTentationChrist ER 608(1). Pour le sens technique en équitation cf. GdfC, RabGargantua et Huguet ; — *estouppe* à côté de *mettre le feu à l'estouppe* 4169 qui n'est pas très clair, peut-être « pousser à bout » : noter aussi en 4168 *river le clou* (déjà chez Commynes) et en 4170 *avoir de tel pain telle soupe* (usuel sous des formes variées depuis le 14^e s. cf. J. W. Hassel *Middle French Proverbs* . . . P 7 et FEW 17, 285a) ; — *fain* 7237 est « faim » et il faut lire *fain l'amort* « la faim le presse » ; — ajouter *fortune* (*bonne* —) 1855 « occasion favorable (en amour) » ; — ajouter *garselle* « jeune fille » 8694 ; — *geminine* mériterait d'être rapproché de *genimine* « engeance » (1551 ds FEW 4, 100b) ; — *lame* la définition « tombeau » paraît bien curieuse pour des expressions du type *vivante au monde soubz la lame* ; — *merrien* 4166 signifie « chose, affaire, objet » ; — ajouter *mouscher* 1310 « courir pour se débarrasser des mouches » ; — *parquis* lire 8155 ; — *pourpris* 6433 « grandeur » ne va pas ; plutôt emploi figuré du sens de « jardin » ; — ajouter *ramaige* 6078 « aboiement ? » ; — *regne* « reine » oui, mais le sens de « royauté » ne convient pas ; — *replet* 5529 est plutôt *replait* « nouvelle tenue d'un *plait* » ; — *tanance* signifie « fatigue » (lire 5281 au lieu de 5287) ; — ajouter *teste* (*cryer a pleine* —) 5765 « crier à tue-tête » (1^{re} attest. 1559 ds FEW 13, 1, 273 b) ; — *transy* noter *amoureux transy* 1071 qui signifie plutôt « amoureux désespéré » ; — ajouter *yverné* adj. 15 « hivernal ».

Gilles ROQUES

FRANÇOIS 1^{er}, *Œuvres poétiques*, édition critique par J. E. Kane, Genève, Slatkine (La Renaissance Française, Editions et monographies, 2), 1984, 373 pages.

On trouvera là, soigneusement édités, 54 Rondeaux, 17 Chansons, 10 Poèmes écrits en captivité (1525-1526), 8 Epitaphes, 97 pièces diverses (essentiellement des huitains) et 20 Epitres. Ces poèmes du Roi s'échelonnent entre ca. 1520 et 1543 (mais rares sont les pièces postérieures à 1535). La question des attributions a été attentivement examinée. Les textes sont parfaitement édités. Bien sûr, François 1^{er} n'a pas le talent poétique de sa sœur Marguerite. L'intérêt linguistique de ces poèmes est mince. On corrigera au glossaire : *ballotte* qui signifie « petite balle (de canon) » ; — *chere* qui signifie « mine, accueil » ; — on ajoutera *espier* « monter en épi » P 10, 21 ; — *mays* ds *ne mays* signifie « et pas davantage » ; — *remanoir* est en fait *remener* « ramener » ; — *retraire* signifie « s'en aller » ; — *tollir* signifie « enlever ». Dans l'index on séparera *Phebe* « la Lune » de *Phebus*.

Gilles ROQUES

(1) Cf. aussi une note d'A. Gier ds ZrP 100, 466.

Carl Fredrik Scheffer, *Lettres particulières à Carl Gustaf Tessin 1744-1752*, Edition critique par Jan Heidner, Kungl. Samfundet för utgivande av handskrifter rörande Skandinaviens historia, Handlingar del 7, Stockholm, 1982, 310 pages.

Carl Fredrik Scheffer (1715-1786) et Carl Gustaf Tessin (1695-1770) ont joué un très grand rôle pour les relations culturelles franco-suédoises. Scheffer, qui avait été le secrétaire de Tessin pendant sa mission d'ambassade extraordinaire à la Cour de France (1739-1742), fut ministre de Suède à Paris de 1744 à 1752. L'édition de M. Heidner comporte cent huit lettres (de trois archives différentes) écrites en français par Scheffer pendant cette période, ainsi que deux lettres qui lui ont été adressées par les peintres Chardin (5.10.1746) et Boucher (29.4.1750).

Il est caractéristique de l'époque que la correspondance privée du Suédois Scheffer et celle de son compatriote Tessin sont rédigées essentiellement en français, « langue des princes, de la noblesse et de la haute bourgeoisie ». Voir pp. 39-40.

Scheffer savait très bien manier le français. Peu après son départ de Paris, le duc de Luynes écrivit entre autres : « (...) il sait beaucoup, parle très-bien, et écrit notre langue singulièrement bien, et plus correctement que ne pourroient faire grand nombre de François » (p. 252, note 1).

Dans ses lettres à Tessin, Scheffer parle d'événements officiels, de littérature, de théâtre, etc. « Les nombreuses commissions qui sont confiées à Scheffer, dit l'éditeur (p. 16), occupent une grande place dans sa correspondance avec Tessin. Il met d'ailleurs son honneur à les bien exécuter, qu'il s'agisse de livres, de tableaux ou de « souris à ressorts ». Les commandes venant de Stockholm sont en effet très variées et il faut que tout soit « d'un goût absolument nouveau ». Les peintures que Scheffer acquiert à Paris retiennent particulièrement notre attention, parce qu'on peut les admirer aujourd'hui au Nationalmuseum. Elles n'impressionnent pas par leur multitude mais par leur haute qualité. » Ainsi, ces lettres donnent, surtout sur le plan culturel, beaucoup de renseignements très précieux sur la France et les relations franco-suédoises. Naturellement, on y trouve aussi des anecdotes.

Voici les parties principales de la présente édition.

Première partie : Biographie (pp. 3-27), Scheffer et la littérature (pp. 27-38), Scheffer et la langue française (pp. 39-46), Corpus et principes d'édition (pp. 46-49).

Deuxième partie : Lettres de Scheffer à Tessin (pp. 53-252), Appendices : Lettre de J. S. Chardin à Scheffer (p. 253), Lettre de F. Boucher à Scheffer (pp. 253-254), Répertoire des ouvrages (« Il s'agit des ouvrages mentionnés par Scheffer et de ceux figurant dans les huit listes de livres » envoyés en

Suède) (pp. 255-278), Abréviations utilisées par Scheffer (p. 279), Glossaire (pp. 280-293), Bibliographie (pp. 294-303), Index des noms de personnes (pp. 304-310).

Cette édition est très soignée. La première partie nous prépare de façon excellente à la lecture des lettres. Les commentaires très utiles qui les accompagnent font honneur au zèle et à l'érudition de M. Heidner. Son français élégant augmente le plaisir du lecteur.

Passons à quelques observations de détail.

A mon avis, c'est une nouvelle mode douteuse que d'écrire p. ex. « Raynal 1877 », pp. 175, 187, 203. Un lecteur non averti pourrait croire que Raynal était un auteur du XIX^e siècle. Il s'agit d'une édition de 1877 d'une correspondance de l'abbé Guillaume Raynal, qui a vécu au XVIII^e siècle (1713-1796). Cf. bibliographie, pp. 299, 301.

Au sujet d'une épigramme de Voltaire sur l'accident d'une chanteuse de l'Opéra, M. Heidner dit dans la note 9, p. 122 : « On se demande pourquoi Voltaire a substitué 'l'épaule' à la 'cuisse'. Est-ce la hâte ou le souci de la bien-séance qui a dicté ce choix de terme ? » C'est sans doute pour pouvoir parler du *bras* de la chanteuse et du *doigt* du vieux chirurgien, « un docteur à barbe grise » ; p. 121 : « Cette charmante beauté, Lui veut donner son salaire. Non, dit-il, vos charmans appas Ont bien payé ma visite, J'ai redressé votre bras, Et vous mon doigt. Partant quitte. » Cf. *doigt* au sens de 'pénis' dans P. Guiraud, *Dictionnaire historique, stylistique, rhétorique, étymologique de la littérature érotique*, Paris, 1978.

Pourquoi M. Heidner attribue-t-il (pp. 196, 258) les *Lettres de la Grenouillère* à Caylus et non pas à Vadé, qui y aurait pourtant collaboré (p. 258) ? Ce roman épistolaire est inclus dans l'édition de 1758 des *Oeuvres de M. Vadé*. Cf. aussi p. ex. Esnault (*Dictionnaire historique des argots français*, p. IX), Seguin (*La langue française au XVIII^e siècle*, p. 27).

M. Heidner (p. 220, note 1) n'a pas trouvé de faute grammaticale dans une épitaphe qui selon Scheffer « n'est pas de la dernière exactitude Grammaticale » (p. 219). Scheffer pense sans doute au dernier vers : « Grace à nos préjugés il est sans sépulture. » *Grâce à* ne doit pas désigner la cause de quelque chose de malheureux si ce n'est par ironie.

En parlant de l'orthographe, l'éditeur donne, p. 46, « quelques mots qui ne se laissent pas grouper en catégories ». On aurait pourtant pu mettre ensemble *avanture*, *correspondence*, *evantail*, *eventail* (hésitation entre *an* et *en*), *batiser*, *impromtu* (*inpromtu*, mais aussi *impromptu*), *promte(ment)*, *tems* (absence de *p* muet ; Scheffer a probablement prononcé *impromptu* sans *p*). *Graces à*, *gueres*, *jusques à* sont des variantes bien connues des formes sans *-s*. Pour *matereaux* (*matéreaux*, *materéaux*), cf. *FEW*, 6 : 1, 484 b (*matereaux*, *matéreaux*,

matéraux). Quant à *mignature* (à côté de *miniature*), voir *FEW*, 6 : 2, 122 b (quelques-uns disent *mignature*, Rich 1680 - Boiste 1834).

M. Heidner dit, entre autres, au sujet du glossaire, p. 49 : « Nous nous proposons principalement d'expliquer dans le glossaire les mots sortis de la langue, les mots désuets et ceux qui ont changé de sens. » Cependant, on y cherche en vain *géomètre* (31.12.1750), p. 222 : « Ces quatre vers bien frapés et assés pleins de sel sont d'un *Geometre* très celebre nommé Dalembert. » Ce subst. a certainement ici le vieux sens de 'mathématicien (en général)' (*FEW*, 4, 117 b, depuis 1754 ; cf. *TLF*). Il semble s'agir d'une première attestation qu'on peut ranger à côté de celles signalées, p. 41 : *amphigouriste* (1745), *arrivant* subst. (1746), *sujet* 'danseuse' (1745), *toilette* 'coiffeuse' (1748), ainsi que deux mots suédois. Il paraît qu'il y en a d'autres. Nous les présentons suivis de la définition donnée au glossaire : *burgos* (1745, 1746) 'burgau, espèce de nacre' (*FEW*, 21, 266 a, 1772, Hav), *étui de mathématiques* (1750) 'boîte contenant des instruments de mathématiques' (*FEW*, 12, 311 a, Ac 1798-DG ; *TLF* 1 ex. de 1797), *semilor* (1746) 'similor, alliage de laiton et de zinc imitant l'or' (*FEW*, 11, 629 a, *semilor*, 1763, Hav). Il faut sans doute ajouter *coquillier* (1750) 'armoire qui renferme des coquilles'. Cf. *FEW*, 2 : 2, 1003 b, m. *coquillier* 'collection de coquilles' (depuis Trév 1743) ; 'petite boîte divisée en compartiments, où les éventaillistes mettaient les coquilles contenant leurs couleurs' (Enc 1754 - Land 1851) ; *TLF*, art. *coquillier* adj. : « On rencontre ds la plupart des dict. gén. du XIX^e et XX^e s. *coquillier*, subst masc. au sens de « collection de coquilles ; local, meuble, etc., où l'on rassemble des coquilles ». »

D'après le glossaire, *chape* s'emploie pour *chasuble* dans l'exemple suivant (14.6.1751), p. 231 « La Chape et la Mitre en toile se trouvent dans la caisse susdite qui renferme les velours. » Ne s'agit-il vraiment pas de la chape d'un évêque ?

On lit p. 247 (25.2.1752) : « L'autre pierre n'est que du cristal, ou si l'on veut une pierre du temple. » Au glossaire, *pierre du temple* est défini par 'cristal' suivi d'un point d'interrogation. Cf. le *Dictionnaire universel de commerce* de Savary des Bruslons (nouv. éd., t. II, 1760), art. *diamant*, col. 92 : « L'art qui imite la nature en tant de choses, a voulu aussi imiter cette admirable production ; mais il ne l'a fait qu'imparfairement ; les faux diamans, qu'on appelle en France *Diamans du Temple*, à cause du Temple de Paris, où s'en est fait la meilleure fabrique, n'approchant nullement des véritables : aussi ne sont-ils de presque aucun prix. Il s'en fait pourtant un assez grand négoce pour les habits de masque & particulièrement pour ceux des Acteurs des Operas, Tragédies, & Comédies. » Cf. aussi Thomas Corneille, *Le dictionnaire des arts et des sciences* (1694), art. *diamant* : « Il y a aussi des Diamans factices, que l'on appelle *Diamans du Temple*. » Il est évident que *pierre du temple* équivaut à *diamant du temple*.

On est étonné de trouver *tédieux* 'ennuyeux', qualifié au glossaire de vieux mot au XVIII^e siècle, dans une lettre de Scheffer (mai 1746), p. 123 : Encore

ai je le malheur aujourd'hui, Monseigneur, de ne pouvoir égayer une matière si tedieuse par la moindre nouvelle. » Cf. *FEW*, 13 : 1, 31 a, moy. fr. *tedieux* 'importun, ennuyeux (1387-1552). Est-ce que Scheffer est influencé par le latin ?

M. Heidner nous a donné une excellente édition critique. Ajoutons que c'est aussi un très beau volume au point de vue esthétique (couverture, typographie, reproductions de gravures, etc.).

Åke GRAFSTRÖM

NÉCROLOGIE

MIRKO DEANOVIC (1890-1984)

Il 16 giugno 1984 si è spento serenamente a Zagabria (Zagreb) nella tarda età di 94 anni Mirko Deanović, eminente studioso di lingua e letteratura italiana e romanza, comparatista e fondatore dell'italianistica croata e jugoslava.

Nato a Dubrovnik (Ragusa di Dalmazia) il 13 maggio 1890 in una famiglia di intellettuali ebbe occasione fin dagli anni della giovinezza di praticare la ricca biblioteca paterna, un fattore che determinerà in misura notevole la sua futura scelta professionale. Conseguita la maturità classica nella città natale frequentò dapprima l'università di Vienna dove ebbe per maestri Meyer-Lübke, Jireček, Rešetar e in seguito passò a Firenze dove poté seguire le lezioni di maestri altrettanto illustri quali Pio Rajna, il Mazzoni e il Parodi. È di quest'ultimo che egli conservò un particolare grato ricordo per la cortese affabilità che l'illustre Maestro fiorentino usava nei confronti dei suoi studenti.

Dopo la laurea, conseguita a Vienna nel 1913, Deanović insegnò per qualche tempo in una scuola media di Spalato (Split) e ottenuto nel 1916, sempre a Vienna, il dottorato in scienze filologiche fu mobilitato nell'esercito austriaco. Finita la guerra e dopo la costituzione del nuovo Stato jugoslavo Deanović riprese l'insegnamento letterario nel ginnasio-liceo di Spalato per passare poi, nel 1927, su proposta di Petar Skok a lettore d'italiano alla Facoltà di Lettere dell'Università di Zagabria. Dopo due anni di studi di perfezionamento trascorsi a Roma, dove ebbe per mentore Giulio Bertoni, fu nominato docente incaricato e subito si diede all'opera di organizzare un seminario di